

530

P42C

Bibliothèque de l'Université
de Liège — PÉRIODIQUES

1 FEV. 1938

vendredi 18 février 1938
dix-septième année, n° 48

publication hebdomadaire
un an : 75 frs; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

P42C

La revue catholique des idées et des faits

FONDÉE LE 23 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

Raymond Poincaré
La vérité historique sur le schisme grec
L'article 16 et la neutralité de la Belgique
En quelques lignes...
François Mauriac et son esprit
« Simbarea Domnilor bucuria nebunilor »
La fortune et l'infortune de Marysienka
Lectures.

Lucienne SCHEID
Henri GRÉGOIRE
Vicomte Ch. TERLINDEN
* * *
Robert POULET
Roger de CRAON-POUSSY
O. FORST de BATTAGLIA

Bruxelles, 57, rue Royale

Tel. 17.20.50 Compte-chèque postal 489,16

P | E A R S
E | K X

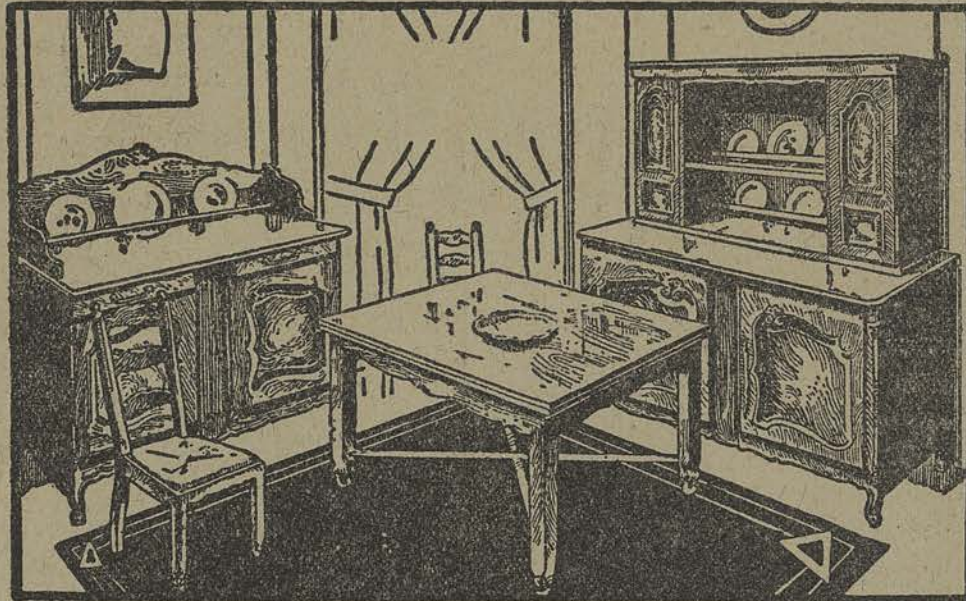
5781 9

meubles
d'art

bureaux et salles d'exposition
8789 av. du Midi Bruxelles

A. Van Eynde

style moderne
style anglais
arts décoratifs



chambre à coucher 2350 - salle à manger 2500

Le quotidien catholique des temps nouveaux
LE VINGTIÈME SIÈCLE

Ses 3 Suppléments

- Le Vingtième artistique et littéraire
- Votre Vingtième, Madame
- Le Petit Vingtième

Un journal jeune, à la page
bien illustré

ABONNEMENTS :

1 an : 95 francs. — 3 mois : 25 francs; Ch. post. 266

BRUXELLES : 11, boulevard Bischoffsheim

Ses pages spéciales

Sa publicité qui rend

DEMANDEZ-NOUS L'ESSAI GRATUIT DE 15 JOURS POUR VOS AMIS

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES

Fournisseurs brevetés de la Cour



Anciens Etabliss. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et
très légères en Ciment armé
formant Plafonds clairs et unis
Dalles pour Cours

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce
de Bruxelles : 838

Compte Chèques
Postaux : 118.84

Téléphone 48.07.55

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET ” **Opera** ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” **Sepco** ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

RAFFINERIES A VAPEUR

d'Huiles et Graisses pour l'Industrie,
la Marine et l'Automobile

FABRIQUE DE GRAISSES

consistantes
et vaselines

Huileries des Flandres

L. HOERÉE-VAN WAMBEKE

Rue du Fort
AUDENAERDE

TÉLÉPHONE 133

Reg. du Comm. Audenaerde 94

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{TÉ} A^{ME}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES. TOLES PLOMBÉES
FEUILLARDS GALVANISÉS
CHENEAUX GOUTTIÈRES TUYAUX DE DESCENTE
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

1118

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattelar, à JUMET

Téléph. Charleroi 508.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
 Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,
 gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures
 — Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer,
 Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.
 Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en tôles
 galvanisées

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE À CHAUD

MANUFACTURE DE TREILLIS ET TOILES MÉTALLIQUES

Société Anonyme.

PLOMBIÈRES (LIÈGE)

Téléphone : MONTZEN N° 16

TOILES MÉTALLIQUES en tous métaux de tous numéros et
 forces de fils. Toiles moustiquaires en cuivre rouge, laiton
 et fils galvanisés. — **GRILLAGES MÉTALLIQUES EN FILS**
ONDULÉS en toutes grandeurs de mailles et forces de fils.
TREILLIS SIMPLE TORSION en fils galvanisés pour clôtures
 et en cuivre pour protection de vitraux, etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE N° 2.

LES PRODUITS RÉFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928

Compte Ch. Post; 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et
 dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages.
 Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine
 Prix sur demande.

P. R. P. PLOEGSTEERT P. R. P.

Sté Ame DES BRIQUETÉRIES MÉCANIQUES

“ Le Progrès ”

Adm.-dél. : R. DE BRUYN, à Ypres

BRIQUES DE PAREMENT GENRE

« SILÉSIE » et « ÉCONOMIQUE »

en style brute, rugueux, sablé, nervuré, écorce et lisse

Toutes teintes — Tous formats

Hourdis en terre cuite, système breveté

RÉFÉRENCES : par milliers de mètres carrés

BRIQUES CREUSES LÉGÈRES ET CLOUABLES

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture adhérente inaltérable sur ciment sans brûlage
 Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
 salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour
 la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
 S. A.

Établiss. FIDÈLE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MARONELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
 le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins
 et Unicolores en tous genres

Rue de Rackem, 69, MARCKE-lez-COURTRAI

Téléphone 829

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

Usines à RENORY-OUGRÉE (Belgique)

Fabrication d'ammoniaque synthétique suivant les procédés G. Claude

Ammoniac anhydre — solutions ammoniacales — acide nitrique de toutes concentrations — anhydride sulfuré et dérivés.

Nitrate d'ammoniaque et nitrate de potasse pour explosifs.

Engrais divers : sulfate d'ammoniaque — nitrate d'ammoniaque agricole — sulfonitrate d'ammoniaque — nitrate de soude — nitrate de chaux ammoniacal — calciammon — cyanamide — engrais pour jardins.

Alcool éthylique synthétique — acétone — éther 720 et 725 — solvants.

Alcool méthylique (Méthanol) — Formol 30-40 % — hexaméthylènetétramine pharmaceutique et technique — trioxyméthylène,

Résines synthétiques et vernis spéciaux — Poudre à mouler.

Fongicides.- Herbicides.- Insecticides.

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

(Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces)

vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits

Renseignements ou voyageur sur demande

S^{rs} C^{rs} Havrenne frères

Verriers-Gobeleurs—**JUMET**

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

PRODUITS CHIMIQUES, FÉCULE, SELS

ÉTABLISSEMENTS

Van Eyck Frères, Soc^{rs} An.

180, rue de la Soierie, à Forest-Bruxelles

Tél. 43.00.20

155, quai de Wondelgem, à Gand

Tél. 127.87

13, rue du Pont-Neuf, à Renaix

Tél. 117

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands et feuillards galvanisés,
Réservoirs galvanisés.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SOLAYN (Province de Namur, Belgique):

Adresse télégraphique :

Dumfrer Solaigneaux Belgique:

Téléphone

Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRE, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.

ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB

TUYAUX — PLOMB A SOELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —

PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OOUDES EN

PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE

Arseniate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique

Alun de potasse — Sulfate d'alumine

Fers - Aciers - Tôles

Boulons - Rivets

Poutrelles et rails

Sciage de tous profils

Ronds pour beton

Découpage sur spécifications

Poutrelles de clôtures

Spécialité de tôles fortes

Société Anonyme des Établissements

D. L. C.

TÉLÉPHONE 289 04

2 lignes

BUREAUX ET MAGASINS :

Rue du Viaduc,

SCLESSIN (Gare)

Établissements Lavenne Frères

DOUR

Téléphone N° 56

Manufacture de Couleurs & Vernis

BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »

Couleurs préparées « VATALINE »

Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur
TOUT POUR LA PEINTURE

BETON ARMÉ

Constructions Industrielles, Centrales,
Ouvrages d'Art, Fondations, Pleux,
Poteaux, etc.

BUREAU D'ÉTUDES

FER. REGNIER - Ingénieur A. I. G.

Bureau :

BRUXELLES

31, avenue du Boulevard

Adresse privée :

GAND

5, plaine St-Pierre

TOITURES EN CIMENT VOLCANIQUE ET EN ROOFING

Travaux d'isolation et d'étanchéité

Bitume — Ciment volcanique — Feutres bitumés — Roofing — Jute
bitumé — Liège aggloméré — Feutres asphaltés pour fondation —
Enduit plastique à froid — HYDROFUGE « RENSEO »

Jos. GOESSENS Suc. de Gaston PRADEZ

(Licencié Technique)

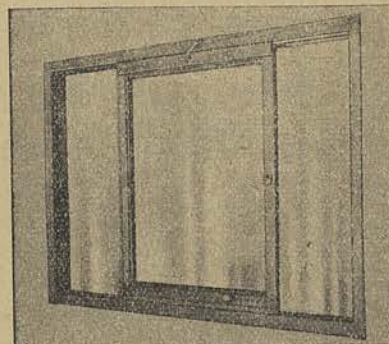
RUE AUGUSTE HOCK, 7 et 9 — LIÈGE

Téléphone 204.61

Les Menuiseries G. MYLLE

En tête du progrès

SPÉCIALITÉS BREVETÉES



Portes unies indéformables UNIMAS
Portes de garage « ÉLIPS »
Châssis guillochiné
Châssis coulissants
Châssis standard

Catalogues, références
et devis sans engagement
189, avenue de la Reine
Bruxelles Tél 15.23.33

Téléphone 92108 Maison fondée en 1894 O. O. P. 47127

R. & A. Meirschæert Frères

Sapin du Nord et d'Amérique

Triplex - Orégon - Sapin - Chêne - Aulne

Scierie & Raboterie mécaniques

306-310, chaussée de Bruxelles, MELLE (lez Gand)

Livraison franco wagon
franco camion à domicile

BOIS DU PAYS

CONTREPLAQUÉS

BOIS DU NORD & D'AMÉRIQUE

Par wagon franco-gare
dans toute la Belgique

A. VAN ROMPAEY

215, RUE PANNENHUIS

Jette-St-Pierre-Bruxelles

Tél. : 28.06.61

BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE
MOULURES — CHÊNES

MAISON

DAPSENS-SOYER

Société Anonyme

9, AVENUE DE MAIRE

TOURNAI

Téléphone : 109.57

Reg. du Commerce Tournai 408

Bois du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem

BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.53.

Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

N'attendez pas l'hiver pour faire
SUPERHERMITISER
vos portes et fenêtres



Suppression totale des courants d'air et économie de 30 % sur le chauffage. Garanti 10 ans de bon fonctionnement.

SUPERHERMIT

59, rue de l'Orient, 59
Bruxelles - Tél. 48.22.84

Pompes **CHAUVER**

Boulevard Emile de Laveleye, 205 - LIÈGE
Tél. 110.54 — Registre du Commerce 8364

Spécialité de Pompes à très haut rendement - - Pompes pour tous liquides
Pompes à Air et à Gaz - - Pompes à vide pour l'Industrie et les Laboratoires

ÉTUDES D'INSTALLATIONS

Les meilleures références - Exposit. Intern. Liège 1930 - Médaille d'Or

Ernest LENDERS

2, Place Constantin Meunier — UCCLE I - BRUXELLES
Téléphone : 44.95.38

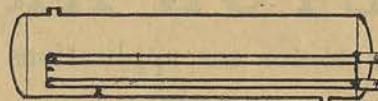
L'ACOUSTIQUE

dans le bâtiment

SON !

CHALEUR

BOILERS & RÉSERVOIRS



LA SOUDAUTOGÈNE

J. Yerna & Fils

Rue Beau-Mur, 47, LIÈGE — Téléphone : 144,51

Fabrication des
ORNEMENTS EN ZINC,
CUIVRE, PLOMB, ETC.
pour
le Bâtiment et l'Architecture

APPAREILS SANITAIRES

Baignoires,
Distributeurs, etc.

MÉTAUX

Zinc, Plomb, Cuivre, Étain,
etc.

Anciennes Usines Claudoré

Adm. Délégué : Armand Soucy

6, boulevard Charles-Quint, MONS

Téléphones 427-1427

Appareils Sanitaires

EN GROS

R. Van Marcke

Place du Casino, 7, Courtrai

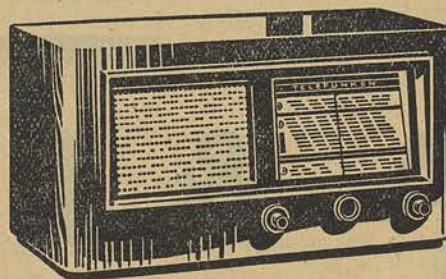
Pompes électriques. — Tuyauteries.
Métaux

et tous accessoires pour installations sanitaires.
Multiples références.

**CES NOUVEAUX
TELEFUNKEN**

SONT VRAIMENT DES

«INSTRUMENTS DE MUSIQUE»



SUPER TA 55 WK

6 Circuits. 5 Tubes. 3 Gammes d'ondes. Reproduction naturelle. Détection exempte de distorsion par lampe diode. Puissante pentode de sortie AL 4 Telefunken. Préamplification basse-fréquence et liaison capacité résistance. Condensateurs d'accord à profil spécial. Haut-parleur à rendement élevé. Compensation automatique de fading Contrôle d'accord par orthoscope. Cadran géant soigneusement éclairé. Une ébénisterie de belle ligne en noyer avec encadrement métallique.



TELEFUNKEN

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

— 40, rue Souveraine, 40, Bruxelles —

Pierres blanches
Marbres - Granits
Pierres reconstituées

A^{NC.} E^{TS} SOILLE F^{RES} S. A.
Avenue du Port, 106, Bruxelles

CARRIERES de MARBRE & FOURS à CHAUX

“MARCHAUX” Société anonyme
à PÉRUWELZ (Hainaut)

Téléphone : Péruwelz 101 Registre du Comm. Tournai 7172

GRANDES SCIERIES, POLISSOIRS ET ATELIERS MÉCANIQUES

Nos Spécialités : Dessus de Meubles, Lavabos et Tables de nuit. —
Cheminées de Style et ordinaires. — Travaux
d'Art et de grande Décoration. — Sculpture
Antique et Religieuse.

Vente de Blocs et de Tranches brutes et polies

Nos Clients sont invités à visiter notre Salle d'Exposition où ils
trouveront nos modèles de Cheminées de style.

Nombreuses références parmi le clergé et les congrégations religieuses.

LE BÉTON ARMÉ

dans toutes ses applications

Heylen - Courtois

Ingénieur A. I. A.

184, rue de la Loi, Bruxelles - Tél. 33.88.70

ÉTUDE et DEVIS

Carrières et Fours à Chaux
de la Dendre

à MAFFLES Iez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONCÉS
POUR MARBRERIE

PIERRES BRUTES ET SOIÉES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

Pour vos travaux
voici la firme efficiente

A. & J. Hillaert Frères

111, boulevard d'Akkerghem, GAND

Téléphones : Bureaux 140,63
Privés 142,68 et 326,36

SPECIALITES

Béton armé - Pilotage - Terrassements
Conduites d'eau - Égouts - Routes
pavées, bétonnées ou asphaltées



CARRIÈRES, SCIERIES et MARBRERIES

ÉTIENNE

Anciennement : Arthur ÉTIENNE

MAZY (Belgique)

Téléphone : Gembloux 45

Carrières à **ISNES-GOLZINNES** (Noir).

WARNANT-BIOULX (Bleu belge).

VILLERS-DEUX-ÉGLISES (Rouge).

Scieries et Ateliers de Marbrerie à **MAZY**.

Tous les marbres en blocs, tranches, bandes, carreaux. — Travaux de grande décoration

Spécialité de travaux d'art religieux

RÉFÉRENCES

BATIMENTS RELIGIEUX : Eglise du Sacré-Cœur à Turnhout. — Eglise de Raevens. — Eglise de Walhain-Saint-Paul. — Eglise Sainte-Alice à Schaerbeek. — Institut de l'Enfant-Jésus à Etterbeek. — Eglise de Waerschoot-Beke. — Couvent Sainte-Gertrude et église du Saint-Sépulcre à Nivelles. — Eglise de Mazy. — Eglise de Perbais. — Eglise de Moustier-sur-Sambre. — Couvent des Pères Salésiens à Grand-Halleux. — Chapelle des Oblats à Jambes. — Chapelle des Pères Salésiens à Courtrai. — Eglise de Zonnebeke. — Eglise Saint-Nicolas et église des Pères Carmes à Ypres. — Eglises de Warneton et Bas-Warneton. — Eglise d'Edeghem. — Eglise du Sacré-Cœur à Saint-Servais. — Institut Médical Marie-Médiatrice à Gand. — Hôpital Saint-Joseph à Arlon. — Eglise de Rieme-Ertvelde. — Abbaye de Cortenberg. — Basilique de Cointe. — Chapelle de la Maillebotte à Nivelles. — Eglise Notre-Dame-Médiatrice à Berchem (Anvers). — Eglise Notre-Dame du Sacré-Cœur à Anderlecht. — Institut de l'Enfant-Jésus à Brugelette. — Scolasticat des RR. PP. Jésuites à La Pairelle. — Eglise de Middelkerke, etc...

BATIMENTS CIVILS : **Bruxelles** : Palais du Roi; Grands Magasins de la Bourse; Palais du Gouvernement Provincial. — **Anvers** : Bâtiments Prist. — **Namur** : Pâtisserie Berotte et Magasin Bocca. — **Ostende** : Hôtel des Postes. — **Gand** : Palais de Justice. — **Saint-Josse-ten-Noode** : Bassin de natation. — **Mondorf** : Grand Hôtel des Bains. — **Charleroi** : Hôtel de Ville, etc..

LE PEINTRE SE RÉPÊTE, LE MARBRE JAMAIS

UN HOME SANS MARBRE EST UN ÉCRIN SANS VELOURS

Un Panneau de Marbre est un Tableau dont chaque coup de Pinceau représente des
Siècles

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
700.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGÈRES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents


Fournisseur de la Cour

SIMONET - DEANSCUTTER

EXPERT.
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.
72 rue Coudenberg
— BRUXELLES —



Le montre DUOPLAN.

ÉDITIONS

TOURNAI



CASTERMAN

PARIS

Un nouveau livre
d'EDMOND JOLY

Notre Dame de Bonheur

In-12, 212 pages : 15 francs

« Le nouveau livre d'Edmond
Joly, se lève comme une étoile
à suivre... »

(Cardinal BAUFFIANT.)

DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Raymond Poincaré
 La vérité historique sur le schisme grec
 L'article 16 et la neutralité de la Belgique
 En quelques lignes...
François Mauriac et son esprit
 « Simbarea Domnilor bucuria nebunilor »
 La fortune et l'infortune de Marysienka
 Lectures.

Lucienne SCHEID
Henri GRÉGOIRE
Vicomte Ch. TERLINDEN
 * * *
Robert POULET
 Roger de **CRAON-POUSSY**
 O. **FORST** de **BATTAGLIA**

Raymond Poincaré⁽¹⁾

Si le bâtonnier Poincaré, surpris brutalement par sa lente agonie, n'a pu vous donner sa dernière parole, il vous a dédié, du moins, une minute de son dernier silence.

Alors, debout, en robe, au pied de ce Palais salué par le cortège immobile, tandis que vous écoutiez pendant cette halte suprême devant l'éternité le rythme lent des glas qui recréent le temps aux morts et mesurent aux vivants une âme égale, vous avez compris que, par delà l'homme, les vertus que vous aviez prêtées à Raymond Poincaré, c'était à la France qu'elles étaient allées.

Celui qui avait été ministre à trente-trois ans, académicien, cinq fois président du Conseil, président de la République et bâtonnier et qui, allant vers la tombe, emportait la renommée d'avoir deux fois sauvé le pays, avait mérité de passer la première nuit de sa mort au Panthéon, non sous les voiles noirs des deuils stériles, mais sous les voiles pourpres de l'immortalité.

Deux jours plus tard il reposait en Lorraine, dans l'enclos où il avait voulu rejoindre les siens : des tombes sans pierre, couvertes de pervenches, où le bruissement de l'air, le cri d'un oiseau, l'herbe qui tremble apportent les plus légers des bruits du monde, et où l'appel d'un enfant, les cloches du village, le grincement d'un chariot dans le tendre du chemin apportent les plus simples des bruits de la vie.

Double image d'une existence, Messieurs, dont la poursuite fut si harmonieuse et si parfaite, qu'elle n'eut point besoin du recul de l'Histoire qui estompe sur les visages l'ombre des communs défauts, pour apparaître comme un double symbole :

Symbole de la France qui sait préparer des hommes pour les heures tragiques.

Et symbole de l'éternel héritage lorrain.

* * *

Raymond Poincaré est né le 20 août 1860, dans la grande maison de la rue Nève, à Bar-le-Duc. Son grand-père était aussi

celui de Henri Poincaré et d'Aline Emile-Boutroux. Son père, qui était ingénieur des Ponts et Chaussées, avait épousé Nanine Ficatier, la petite-fille de Landry Gillon, conseiller à la Cour de cassation, neuf fois député de la Meuse.

Ainsi Poincaré n'est pas que l'héritier d'une double lignée de polytechniciens et de juristes, il est encore le descendant de cette bourgeoisie active et libérale qui dès l'Empire avait compris que les temps étaient achevés « de s'asseoir au bord de la route pour regarder passer la foule ». Et c'est peut-être pour cela que la préoccupation de la chose publique lui apparut comme un devoir : « La politique digne de ce nom — devait-il écrire — est celle qui n'est ni un métier, ni un divertissement, mais une obligation essentielle et primordiale à laquelle nul ne peut se soustraire. »

Nanine Poincaré, qui fut une mère exquise et d'une inquiète naïveté, à l'image de Manon Renan, ne devait-elle pas répondre à son fils qui lui annonçait qu'il était ministre de l'Instruction publique : « Ministre, ce n'est pas une situation pour un jeune homme! », surveille avec souci les premières études de Raymond.

A neuf ans il entre au lycée. Ce sont alors dans le vaste logis des pays de l'Est, où il semble que le soir tombe avant l'heure tant il y fait froid, les leçons apprises et les devoirs recopiés, près du haut poêle de faïence autour duquel s'auréolent la chaleur et l'intimité de la maison. Un an plus tard, c'est la défaite, et les bataillons prussiens qui traversent la ville, et dont l'enfant, malgré l'appel des fifres et des tambours qui le pousse vers la fenêtre, se bouchant les yeux avec les poings, ne veut retenir que le bruit lourd des pas qui domine encore celui de la fanfare. Trois ans après, les mêmes bataillons défilent à nouveau dans les rues, mais vers l'Est cette fois, et aux sons légers des cloches. Et le petit Raymond écrit sur son cahier : « Ceux qui ont vu ces choses ne pourront jamais les oublier. »

Puis des années passent, au rythme des prix d'excellence.

A seize ans, interne à Louis-le-Grand, Raymond y prépare sa philosophie avec Pfister, Baudrillart, André Hallays, Paléologue, Emile de Saint-Auban.

(1) Conférence faite à la tribune du Jeune Barreau de Bruxelles.

Ce premier contact avec Paris devait le remplir d'inquiétude, et en provincial sincère — ils sont rares — il avoua sa déception.

Les séductions de Paris, aussi ténues que les lumières tremblantes de son ciel, aussi diverses que son innombrable passé, veulent être longuement méritées. Il faut des mois pour que l'horizon des admirations novices dépasse la crinière rigide des chevaux de Marly.

Découvrant que l'on ne devient Parisien ni par droit de résidence, ni par le privilège d'une révélation, mais que cette vertu indéfinie, comme un subtil mais exact burin, cisèle les personnalités sans atteindre le tuf originel, Poincaré comprit mieux combien il appartenait à la Lorraine.

Et quand il s'y rejeta aux vacances, ce fut moins pour y rêver d'avenir que pour s'y interroger sur lui-même, au long des sentiers qui croulent entre leurs pierres, et, là où la forêt s'achève avec la maladresse brutale d'un vers interrompu, dans le pâle éblouissement du ciel gris et des champs moissonnés.

Alors il lisait de tous ses yeux la leçon de la terre, où les meules maigres mais régulières et serrées lui disaient le travail sans repos des générations, et où, de loin en loin, une colline blessée, un clocher sans village lui murmuraient la douloureuse histoire des défenses nécessaires.

Et quand de la vallée montait l'appel d'un paysan, il écoutait chanter ce langage lent qui révèle moins l'expression fatale et stratifiée par l'habitude, qu'une langue apprise avec amour, parce qu'elle a été choisie.

Ainsi la Lorraine préparait Poincaré.

C'était le siècle de la durée.

C'était, sur la colline, le dialogue de Renan avec les ombres du passé qui habitent les ruines des temples.

C'était Bergson, évaluant le temps à la qualité de nos états d'âme, mythe moderne où des Parques seraient sentimentales!

C'étaient les physiciens, qui d'âge en âge prétendent porter sur l'univers un regard nouveau qui leur révèle la vraie sagesse, et qui y lisaient maintenant, par delà les règles précises et immuables qui ordonnent son équilibre, l'avenir illimité de la Science qui les avait définies.

Et Poincaré écrivait sur son carnet : « L'immortalité, c'est travailler à une œuvre durable. »

Dans le même temps, c'étaient les normaliens de 48 : Taine, Berthelot, About, Prévost-Paradol, débordant le domaine de la critique didactique, pour prendre parti sur les événements et pour juger les hommes.

Henri Poincaré écrivait : « Je ne puis séparer la vérité scientifique de la vérité morale, dont la justice est un aspect. »

Barrès, quittant les jardins des Bérénices pour rénover le nationalisme.

Ce n'était plus le : « Socrate, occupe-toi de poésie », mais : « Poète, mathématicien, juriste, inquiète-toi de ton pays. »

Ainsi le siècle préparait Poincaré.

Cependant le jeune homme écrivait dans son journal :

« Il est doux de dormir à l'aurore et d'ignorer ce qui se passe autour de nous. Il est doux de rêver au matin de la vie et de ne la point connaître. » Rêverie sévère, Messieurs... il suit les cours de l'Ecole de Droit.

Doublement dirigé vers les Lettres et vers les Sciences, Poincaré avait renoncé à la Polytechnique, par horreur de l'internat, et à la littérature, parce qu'André Theuriet l'en dissuadait.

A la vérité, comblé de tous les dons, celui qui était toute lucidité et toute volonté eut au long de sa vie la sagesse de laisser sa carrière se dessiner au gré des circonstances, mais en s'imposant sans cesse la devise d'Horace et celle de Cicéron :

« Etre toujours le premier et tâcher de dépasser tout le monde. »

C'est alors qu'il vous vint.

La Conférence du stage devait d'abord déconcerter cet esprit logique, profond et obstiné.

C'était la mode des idées générales, et sous les voiles des périodes harmonieuses on avait quelque peine à discerner le corps des idées précises. Deux ans après il était premier secrétaire. Un autre s'appelait Alexandre Millerand. Ce sont des palmarès et non des programmes que les Grecs transcrivaient au fronton des écoles.

Si la rentrée de décembre est pour tous les secrétaires une épreuve — redoutable — elle est pour quelques-uns l'instant où se précisent les ambitions et se révèlent les caractères.

Ecoutez Poincaré nous parler de Dufaure : « Ennemi des déclamations creuses, refusant de s'élever aux doctrines synthétiques avant d'avoir procédé d'abord à une stricte analyse des questions, il fit preuve d'une indomptable faculté de travail. Honnête, en politique, plus qu'aucun homme de son siècle, il le fut, passez-moi l'expression, avec une sorte d'entêtement au milieu des cupidités et des petites gens d'autrui. Passe le tourbillon des choses, la fantasmagorie des pouvoirs, cette puissante nature n'en sera pas ébranlée. » Et même quand il cite son modèle : « L'indépendance nationale et la liberté sont deux saintes et grandes choses que nous ne devons jamais songer à sacrifier », Poincaré faisant l'éloge de Dufaure, faisait l'éloge de Poincaré.

Il allait maintenant se préparer à le mériter.

Du Buit, qui plaide les gros dossiers de l'époque, sur le certificat de son discours, le prend dans son cabinet.

Une activité de collaborateur ne saurait suffire à Poincaré : rédacteur au *Voltaire*, où il tient la rubrique judiciaire et même celle de la mode... par intérim, il critique, dans la *Revue Libérale*, Jules Lemaître et Zola.

Mais il est à ce moment de la jeunesse où l'activité extérieure pèse sur l'avenir d'un moindre poids, que les amitiés que l'on conquiert, les convictions que l'on accepte, les disciplines que l'on se crée.

Et la règle à laquelle il se plie est rude. Il semble qu'il ait compris déjà ce que Foch devait si durement exprimer : « La réalité moderne des combats, c'est qu'on n'y étudie pas; simplement on fait ce que l'on peut pour appliquer ce que l'on sait. Dès lors, pour pouvoir un peu, il faut savoir beaucoup, et bien. »

Alors il apprend.

Doué d'une indicible mémoire, il l'entraîne, sans pitié : dévidant dans le repos de sa pensée absente les strophes les plus houleuses de la *Légende des Siècles...* antithèse qui aurait déplu à Victor Hugo.

Licencié ès lettres, il s'astreint encore à lire tous les matins des pages classiques dans l'une des langues qu'il connaît : le latin, le grec, l'italien et l'allemand. Habitude que connaîtra l'Élysée.

Avide de tout, questionnant Henri Poincaré sur les mathématiques, Emile Boutroux sur la philosophie, tenaillant les livres pour en arracher la substance, il travaille. Exigence qui satisfera toute sa vie.

Il fréquente Millerand, et aucune politique ne saura briser cette amitié. Il se lie avec Nobel, et dans leur grande affection ne s'interpose jamais cette gêne faite de réticence profonde et d'agressive timidité qui rendait Poincaré malhabile à l'abandon. Avec Maurice Bernard, qui, éblouissant, mondain, irrespectueux, rieur, sera dans le livre grave de ses amitiés, comme le chapitre de la fantaisie; celui que feuillette souvent le sage, car il garde dans un coin du cœur la candide nostalgie des faiblesses qu'il n'a pas eues...

Mais quand il arrivait, à ce sage, de méditer sur le problème de la vie, comment répondait-il?

Si c'était le siècle de la durée, c'était aussi, corollaire inattendu, mais logique, le siècle du néant.

La récolte de la science était incroyablement drue.

Chaque jour un venin nouveau devenait inoffensif.

Chaque nuit un champ encore obscur du ciel avouait une étoile, les vents n'étaient plus seuls à franchir le silence des espaces, et les savants enseignaient que les miracles qui posent en postulat qu'ils sont inexplicables ne sont que des mirages.

L'on devenait incroyant, non par irrespect ou libertinage, comme au XVIII^e siècle, non par orgueil ou par humanisme, comme sous la Révolution, mais avec une pointe de regret, et par impossibilité d'expérimentation...

Et comme on venait de réapprendre que la nature ne connaît pas le vide, à la place de Dieu on proposa la notion du néant.

Mais ce siècle était heureux et on atténua le néant par des épithètes : il était infini, profond ou provisoire.

C'était un néant mondain qui composait complaisamment avec la morale conformiste dans laquelle avaient été élevés ces savants. Aussi ce fut sans inquiétude qu'ils transmirent à leurs fils cette morale qui se survivait, assortie de ce scepticisme nostalgique.

Ils ne pouvaient pas savoir qu'à ceux-ci, durant quatre années, jour après jour, le néant devait apparaître, non plus comme une spéculation intellectuelle, mais comme une image souillée, comme une sensation dégradante, et que ceux qui ne retrouvèrent pas la foi durent, pour pouvoir y vivre, se construire un monde nouveau.

Mais si nous connaissons la réponse du siècle sur les convictions profondes de Poincaré, nous ne savons presque rien : quelques confidences du jeune homme, en contradiction avec celles de l'adolescent, puis une extrême discrétion et bientôt le silence.

Respectons cette réserve que ménagent si parfaitement la tolérance et la laïcité, qu'il défendra comme des libertés républicaines et non comme les dogmes de l'incroyance.

* * *

Le grave et laborieux prélude de sa vie s'achevait, Poincaré était prêt.

Le général Boulanger, cette séduisante image, colorée par Freycinet, multipliée par l'illusion parisienne, gaspille ses couleurs, se brouille et s'évanouit dans la grisaille d'un matin d'exil.

Puis c'est cette grande chimère dont on brise, en police correctionnelle, les ailes... un peu tachées : Panama.

Un grand remous dans l'opinion, qu'apaise un renouvellement dans le personnel politique. Le parti conservateur des monarchistes de Juillet reconnaissant — enfin — qu'il est vain de maintenir ce qui a refusé d'être, change de nom et devient le parti des indépendants. Du même coup, les modérés sont poussés vers la droite. Charles Dupuy, républicain obstinément constitutionnel, prend la présidence du Conseil et offre à Poincaré son premier portefeuille.

Heureuse époque, Messieurs, où les scandales politiques commencent comme des croisades, s'achèvent par l'appel au pouvoir des jeunes et des avocats et consolident la République!

Raymond Poincaré avait débuté sous le patronat de Jules Develle, qui, devenu ministre de l'Agriculture, en avait fait son chef de cabinet. Il avait aussitôt pris goût à la politique, comme à tout ce qu'il aborde, parce qu'il y domine. Quatre mois après il était conseiller général, un an plus tard député.

Arrivé à la Chambre, il ne s'était point pressé de prendre la parole.

S'il ne se préparait plus, il attendait encore.

D'une attente patiente, tenace, réfléchie.

Il ne guettait pas l'occasion d'être brillant, mais l'instant d'être utile.

Il ne voulait pas d'un début sonore qui n'eût fait noter que son talent. Il voulait, à travers son éloquence, faire entendre ses convictions et imposer son caractère.

Ce n'est pas à ses électeurs meusiens qu'il entendait faire une provisoire profession de foi, c'est à la France tout entière, que représente à ses yeux le Parlement.

Ce fut au cours de la discussion générale du budget de l'exercice 1891. Deux orateurs seulement étaient inscrits, et contre le budget. De son banc, Poincaré proposa : « Si la Chambre désire qu'un orateur parle *pour*, l'un des membres de la Commission est prêt ».

Alors, Messieurs, le pays fit connaissance avec Poincaré.

Défendant la thèse de l'incorporation du budget extraordinaire de la guerre dans le budget général, il en explique la nécessité, car malgré l'immédiate apparence d'un gonflement de la dette, elle est un germe certain d'économie future.

Enfin il fait son premier appel au courage fiscal et à l'union de tous pour assurer au pays une défense armée, gage de paix et de sécurité.

Cette exigence du dévouement civil, c'est la rude vertu du Lorrain qui parlera beaucoup aux hommes de leurs devoirs, et bien peu de leurs droits.

Cette préférence qu'il donne à la réforme lointaine, mais durable, sur l'amendement éphémère, c'est toute la noblesse de sa politique qui s'efforcera toujours de faire apparaître aux yeux de la majorité « les intérêts permanents de la Patrie », car pour lui « les Chambres ne représentent pas une heure de l'histoire, elles ont à la fois charge du passé et de l'avenir ».

Ce n'était pas un jeune député intervenant, téméraire, dans un débat, mais un homme d'Etat faisant, par anticipation, l'exact résumé de ses déclarations de gouvernement.

Et dans la clarté de son talent.

Les chiffres ne sont pas, pour ce politique, un langage inintelligible qu'il livre aux services administratifs, mais des signes précis, asservis à sa pensée.

Ce lettré sait qu'un théorème ne s'inscrit pas en tête d'un raisonnement, mais en est l'exact fruit, et sa pensée va, inlassablement, de la vérité éparse dans les faits, vers l'idée générale.

Son éloquence, directe, incisive, s'impose.

Il ne s'attarde ni au couplet séduisant, ni au trait d'esprit, ni aux ampliations métaphysiques qui risquent de distraire l'attention de l'objet même du débat.

Il expose, sans hâte et sans nervosité, des propositions successives d'une telle mesure, d'une telle logique qu'elles apparaissent comme des évidences anciennes.

Son public n'est point charmé, il est soumis : il n'a pas le sentiment de céder à une séduction intéressée, mais la conviction d'écouter une leçon impartiale.

Sa pensée grave, sa parole brève, son immobilité ne sont point d'un tribun. Mais il ne cherche pas à entraîner des foules.

Il veut, à travers la studieuse attention de ses représentants, convaincre le pays.

Thiers souhaitait à la convalescence de la France une République en demi-teinte, dont il serait le guide, paternel... et amusé. A la tribune il jouait les *Philinte*, encensait un parti, se retournait brusquement pour consoler l'autre moitié de l'hémicycle, trouvait au trésor de sa prodigieuse culture le bouquet final qui ravissait les délicats. C'était la dictature de la persuasion, peut-être, c'était encore une dictature.

Poincaré est résolument républicain; il a compris que dans une démocratie le pouvoir n'est pas un monologue, agressif ou prometteur comme dans les modernes dictatures, perpétuel et

pesant comme dans les monarchies anciennes, mais un dialogue multiple ayant la majorité parlementaire pour arbitre et l'innombrable murmure des voix nationales pour unisson.

Alors, attentif, anxieux, il se penchera sans lassitude, pour que résonne au plus profond de lui-même la voix de son pays.

Lucide, il ne confond pas l'inspiration qui commande dans sa pensée obstinée avec les volontés confuses, inexprimées qu'il faut deviner dans les âmes étrangères.

Cicéron prodiguait son conseil à toutes les heures du jour. Poincaré répondra, de sa main, pour être plus proche encore de qui l'interroge, à toutes les questions, à tous les reproches que chaque matin lui porte d'un coin de la France.

Il n'entend pas gouverner en despote éclairé, inquiet, torturé, craignant les intrigues des grands et la révolte des petits, protégeant sa personne par des gardes et son œuvre par le secret.

Il entend administrer sous les yeux de tous, et sous la conduite de leur unanime approbation.

Et quand il percevra entre sa voix et celle de la Nation la moindre dissonance, il fera taire la sienne.

Il ne veut pas sauver le pays malgré lui, en le privant d'une liberté, mais il lui fera comprendre la vanité des tumultes passagers, quand il s'agira d'assurer un destin à une tradition nationale.

Poincaré, homme d'Etat, s'était déclaré dans Poincaré.

Ce fut environ cette époque que l'avocat à son tour se révéla en Poincaré.

Le 6 juillet 1896 Edmond de Goncourt mourait dans les bras d'Alphonse Daudet.

Celui qui avait cherché dans le sable oublié des jardins de Trianon le subtil entrelacs des pas de Marie-Antoinette n'avait pas été qu'un rêveur du passé. Ses joies étaient rythmées par les dîners de Magny et encore par les déjeuners du *Bœuf nature*, où se rencontraient Claude Bernard, Mérimée, Flaubert, Renan et Fromentin. On y dégustait surtout, de l'aveu même de Goncourt, du « confrère saignant ». Le Palais, Messieurs, ignore cette nourriture terrestre.

Edmond de Goncourt y conçut le projet d'une jeune Académie, qui ne serait pas tout à fait la sœur de l'autre, mais un cénacle turbulent, fantaisiste et railleur... Hélas! ce n'est que la pierre figée des portails gothiques qui retiennent les vierges folles de vieillir et devenir sages!

Par son testament, il instituait deux légataires universels, Hennique et Alphonse Daudet, chargés de fonder l'Académie Goncourt.

Edmond de Goncourt, depuis la mort de son frère Jules, ne se connaissait plus de famille. Elle se révéla, après son décès!

Eternel chassé-croisé des indifférences et des cupidités contre lequel Poincaré s'indigne avec violence : « Aujourd'hui un homme meurt, qui a aimé les lettres, qui leur a donné sa vie et veut leur laisser sa dernière pensée. Demain, un autre homme peut mourir qui, par gratitude pour la science, voudra laisser derrière lui une œuvre scientifique, une institution de bienfaisance, que sais-je encore! Toutes ces semences jetées par des volontés libres pourraient germer pour le bien de la Patrie. Ne doivent-elles donc lever dans le sillon que pour des héritiers d'occasion, moissonneurs de passage ou glaneurs de rencontre? »

En justifiant Goncourt, Poincaré se révélait lui-même et la péroration de sa plaidoirie devait parfaire sa confiance : « Planter, bâtir, fonder, c'est toujours essayer de laisser après la mort une parcelle de vie, et de mettre dans la mobilité de ce qui passe un peu de l'immobilité de ce qui dure. »

C'est par la généreuse croyance en des œuvres éternelles que ce sage paya son tribut à l'illusion.

Ce besoin de la durée, ce goût du définitif lui donne encore le dédain de la parole éphémère. Alors, il écrit ses plaidoiries, il écrit ses discours; il écrit pour être relu.

Il écrit encore par souci de l'achevé, de l'utile, pour soumettre aux magistrats un exposé juridique d'une telle rigueur, d'une telle clarté, qu'il les tente, comme un dispositif offert.

Il écrit, parce que la lumineuse maîtrise de son raisonnement jaillit d'un vol droit jusqu'au sommet des questions et que la précision définitive de la parole écrite n'a plus qu'à le transcrire.

Il écrit parce que la tranquille sûreté de son intelligence lui fait ignorer les désespoirs successifs des rêveurs insatisfaits.

S'il prend sa plume pour préciser une pensée, fixer le récit d'un effort, faire revivre un souvenir et lui donner un destin, l'écriture est encore pour lui le geste facile et monotone qui libère la conscience et rythme le songe, la confiance faite à soi-même qu'un regret peut détruire, l'austère volupté de s'exprimer dans une forme parfaite pour la solitude d'un soir studieux.

Il ignore l'angoisse de créer.

Nous nous plaisons à imaginer Waldeck-Rousseau cherchant, dans les fluides contours d'une aquarelle esquissée, l'insaisissable émotion qui ne sait pas s'écrire; Viviani, éprouvant, dans le parc de Seine-Port, les sanglots de sa voix qui ajoutent leur mystère à sa pensée.

Pour ceux-là, le chemin décevant de la perfection ne connaît pas de fin. Ils la poursuivent et elle les fuit, leur murmurant : « Je suis moins dans la musique de la parole que dans l'étendue du silence, moins dans l'éblouissement des couleurs que dans la profondeur des nuits. »

Alors, ils écoutent l'écho de leur génie, et ne le reconnaissent plus... Tels ces sculpteurs de la Grèce archaïque, qui, dans la joie, taillaient le marbre au soleil, l'obscurité venue, éclairant leur ébauche aux flambeaux frissonnants, contemplaient, désespérés, l'ombre maladroitement où ils croyaient avoir tracé le sourire de Minerve.

Pour Poincaré, les chemins rectilignes de la raison trouvent leur carrefour dans le discours accessible, fidèle à la pensée claire.

N'ayant point cherché l'inexprimable, il a trouvé la conviction. C'était rendre à l'éloquence judiciaire sa mesure et sa fin.

Sa parole ne lassait pas, car elle n'exigeait aucun effort.

On ne soupçonnait pas qu'on admettrait un jour que les peintres s'exprimassent par des taches, les auteurs dramatiques par des décors, et les avocats par des allusions.

La plaidoirie n'était pas encore impressionniste.

Elle se déroulait, lente, peut-être, mais complète, et ne suggérait pas plus de scrupules au juge que d'énigmes au lecteur, un roman d'Alphonse Daudet qui dit tout au long et dans une langue intelligible la naissance, la vie et la mort de son héros.

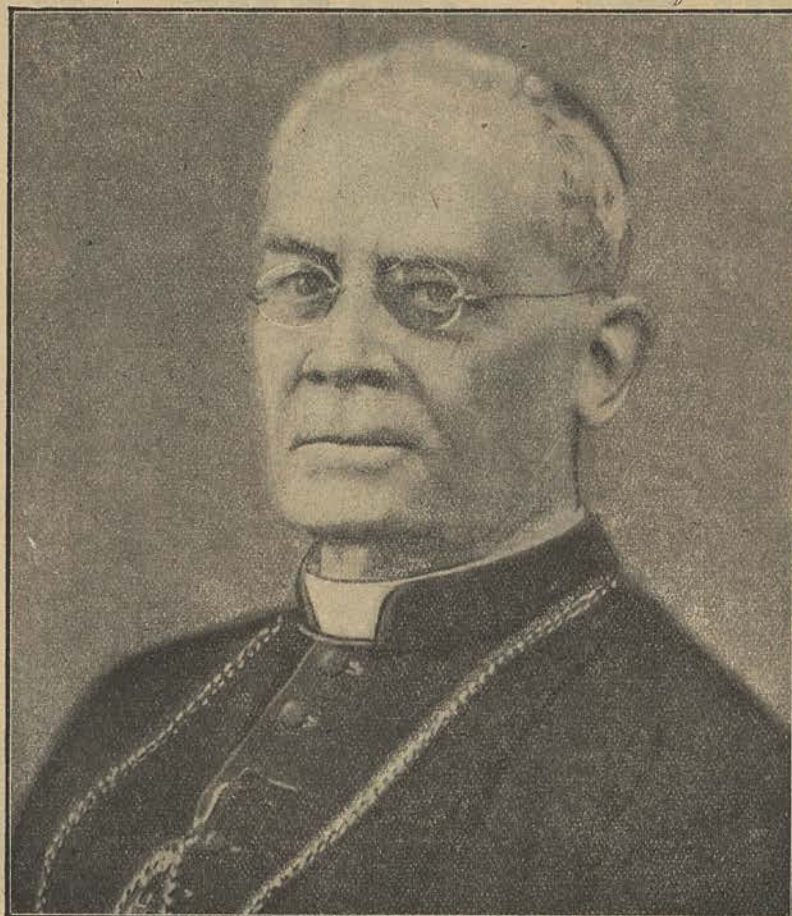
La culture n'était pas devenue cette boîte à accessoires où le stylistique puise matière à se griser dans le prestige irisé des mots creux ou des pensées empruntées.

Que ce soit dans les contes de Jules Lemaitre, les essais d'Anatole France, ou les plaidoiries de Poincaré, elle était incorporée à la pensée elle-même, et si elle fleurissait parfois au détour d'une phrase, c'était pour ajouter à la conviction fragile des raisonnements isolés l'émouvant témoignage de la mémoire humaine.

On a beaucoup écrit, Messieurs, sur la parenté des Lettres et du Barreau, depuis que, sous Richelieu, les portes de l'Académie se sont ouvertes pour nous, quand, dans le clair-obscur de la lanterne de la grand'chambre, étincelaient les ferrets des dames de la Cour venues entendre plaider Patru.

Il devint académicien, sept ans avant Corneille, quatre ans après le Cid, ce qui faisait grand honneur... tout au moins au Barreau.

Ce qu'un Prince de l'Église pense de la Méthode de Linguaphone



Mgr BAUDRILLART, l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, a bien voulu nous honorer d'une précieuse attestation.

« D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DE PLUSIEURS PROFESSEURS, LE LINGUAPHONE REND EFFECTIVEMENT D'IMPORTANTES SERVICES POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES. C'EST UN TRÈS BON AUXILIAIRE DU MAITRE. »

Mgr Baudrillart.

Emanant d'une aussi haute personnalité, ce témoignage sanctionne la valeur de notre méthode. De très nombreuses institutions d'enseignement, aussi bien en Belgique qu'en France, ont maintenant adopté la Méthode Linguaphone, l'incorporant dans leur enseignement moderne des langues.

**Faites un essai gratuit pendant
huit jours**

Demandez-nous aujourd'hui même l'ouvrage gratuit sur les langues vivantes à l'aide du bon ci-contre : vous y trouverez non seulement toute la documentation sur la Méthode LINGUAPHONE, mais encore le moyen d'en faire L'ESSAI GRATUIT PENDANT HUIT JOURS.

BON

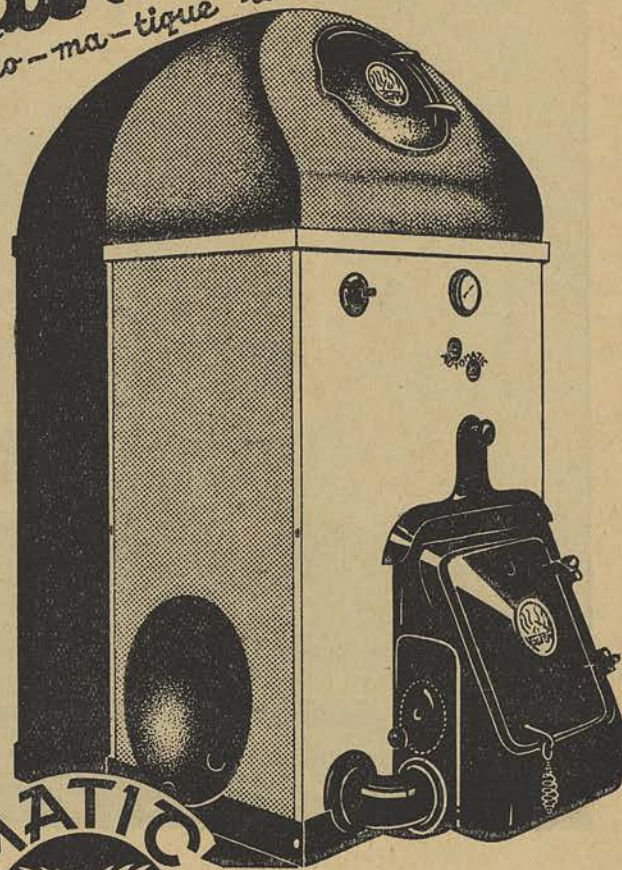
pour l'ouvrage gratuit sur les langues vivantes
à adresser à

M. J.-A. HILARET, Directeur de l'Institut
LINGUAPHONE (Classe K 13), 18, rue du
Méri dien, Bruxelles. — Tél. 17,60.80.

*la chaudière
d'avant-garde
au-to-ma-tique au petit charbon*

MAXIMUM
de CONFORT et
d'ECONOMIES...

... GRACE
à la chaudière



EN FONTE, SANS GRILLE

DEMANDEZ NOTICE ET TOUS RENSEIGNEMENTS
A VOTRE INSTALLATEUR DE CHAUFFAGE CENTRAL

VISITEZ NOS MAGASINS D'EXPOSITION ET DE VENTE :
CÉRAC S. A., 48, Boul. Adolphe Max, Bruxelles

Les avocats, placés entre les pensées et les passions de leur temps, parlent tout naturellement le langage de l'heure, et parfois avec une si grandiose maîtrise que, comme ces grands souffles de vent que la forêt suit de ses cimes ployées, certains mots qui volent savent courber les cœurs.

Mais ils sont surtout au centre des litiges et s'adressant à des juges pour obtenir une émotion immédiate, il ne leur est permis ni de faire revivre des grâces surannées, ni d'être des novateurs.

Seuls les conteurs des légendes anciennes peuvent écrire la musique de l'avenir.

Aussi l'art des avocats vient-il davantage des lettres qu'il n'y retourne. Mais ils ont magnifiquement payé ces dons inconscients que leur font les rêveurs.

Ils les libèrent chaque jour des réalités de la vie, car c'est là leur domaine, et ce sont leurs combats qui ont assuré aux créateurs la maîtrise de leur pensée.

Entre le Palais et les Lettres il est moins une parenté mystérieuse et muette qu'une alliance où les affinités s'interrogent et se répondent. Alliance d'amour pour le Barreau, faite du souvenir des heures d'adolescence, où l'imagination pénétrant l'impossible nous faisait croire à la parole impérissable, faite du soin où l'on est d'approcher ce que l'on admire et du respect qui survit aux ambitions déçues. Alliance de raison pour les poètes, qui cherchent auprès de nous les sagesses de l'expérience, et nous confient leurs œuvres pour qu'elles soient perpétuées.

Alors, comme au large de l'Adriatique les épousailles du Doge et de la mer, la réception, sous la coupole, d'un avocat est moins une récompense qu'une allégorie; et quand, le jeudi 9 décembre 1909, les portes Mazarines s'ouvrirent pour Poincaré, il avait fait l'éloge de Jeanne d'Arc et celui de Pasteur, l'éloge de Fustel de Coulanges et celui de La Fontaine, brillé à la barre et dominé au Parlement, sans doute, mais il avait encore plaidé, pour les frères Rosny, pour Paul Hervieu, pour Jules Verne, pour le sculpteur Gérôme, pour Paul Margueritte, pour les Sociétés des Gens de Lettres et des Compositeurs, et rendu, en les protégeant dans les plis de notre robe, un peu de ce que les Lettres et les Arts ont donné au Barreau.

* * *

Cependant, la menace de la guerre ne cessait de grandir.

Il semblait que les rudes préludes orchestrés par l'Allemagne depuis 1905 eussent ébranlé et multiplié les forces de guerre éparses dans le monde.

L'antique rêve africain de Rome qui, de siècle en siècle, inspire les réveils de l'Italie, venait de se manifester : c'était, cette fois, en Tripolitaine.

L'Autriche-Hongrie, poussée à l'Occident par l'Allemagne qui éclatait, dévalait en Bosnie-Herzégovine.

Et les gouvernements, attachés à quelque superstition d'une Europe immobile, croisèrent les axes traditionnels des relations internationales d'un réseau de traités et d'alliances.

Pour résoudre l'incident d'Agadir, ouvrir le Maroc à Lyauté, neutraliser les convoitises balkaniques et resserrer l'Entente Cordiale, la France appelle son avocat.

En un an Poincaré a accompli sa tâche.

Mais les menaces se précisent et l'angoisse renaît.

Tout ce que Poincaré avait fait pour la paix, par le droit et par la diplomatie, un autre le demande à la ferveur et à l'émotion.

L'éloquence de Poincaré, stricte mathématique de la pensée, ne connaît pas de signes pour exprimer les notions confuses : il éclaire tout ce qu'il touche.

L'éloquence de Jaurès, généreux tumulte où l'on écoute son

cœur, semble élargir le fleuve des mots et multiplier la forêt des symboles : il grandit tout ce qu'il défend.

A tout ce qu'a tenté l'un, on ne pourrait retrancher un mot.

A tout ce qu'a tenté l'autre, on ne pourrait ajouter un geste.

Pour celui-là, la frontière, inviolable mur mitoyen, monte la garde. Pour celui-ci, elle est la ligne sacrée où doivent s'échanger les ami-ies humaines.

Il fallait Jaurès, au dernier repos de la paix.

A la guerre, il fallait, témoin désolé, mais clairvoyant et sauveur, il fallait Poincaré.

Et comme si la France avait compris qu'il n'était qu'une place d'où il pût veiller, soutenir les énergies et rompre les troubles, conseiller toujours et chacun, découvrir et libérer les forces providentielles, et, parmi cette direction, muette, torturante et sans repos, s'identifiant à tous, leur communiquer la conscience de la Patrie, elle l'avait porté à l'Elysée.

Alors, quand la guerre est là, il appelle les maîtres des dissensions passées et si, devant la Chambre et le Sénat, Viviani, saluant la France, pourra dire : « Regardez-la... elle porte dans une main qui ne tremble pas nos espérances et nos fiertés », c'est parce que Poincaré, commandant le plus noble des dialogues de la démocratie, avait dressé devant elle l'Union Sacrée.

Trois ans plus tard, faisant faire sa méfiance de Lorrain silencieux à l'égard d'un polémiste insolent, sa rancune d'homme d'Etat dont l'honneur est de consolider les gouvernements à l'égard de celui dont la gloire est de les défaire, sa rigueur d'homme scrupuleux jusqu'à l'extrême apparence, contre celui dont l'orgueil dédaignait l'opinion, sachant que, de leur commun amour du pays surgirait la passion agissante qui saurait finir et gagner la guerre, il appela Clemenceau.

Courages ingrats, vertus rivales; tandis que les poètes de l'action croient léguer aux horizons du futur la leçon définitive des ruines au soleil, les logiciens de la conscience, pour perpétuer les Etats, doivent effacer les destructions et apaiser les mémoires...

La France devait une seconde fois se déclarer dans Poincaré.

Quatre techniciens des finances et deux commissions d'experts s'étaient vainement succédé pour arrêter la baisse continue de la monnaie.

Et le pays, paralysé parmi ses richesses, s'aperçut soudain qu'il manquait d'une certitude.

Huit ministères avaient proclamé des déclarations de gouvernement dont les divergences inquiètes semblaient devant des majorités fuyantes.

Et le pays, paralysé parmi ses talents, s'aperçut soudain qu'il manquait d'une volonté.

Ainsi, cette pudeur qu'exige le maniement de l'or jusque dans le langage qui le concerne suscitait des mots éteints, non plus de foi, mais de confiance, non plus d'union sacrée, mais de conciliation nationale.

Alors celui dont le destin semblait achevé, qui lui avait donné tous les honneurs, comprenant que l'attachement au passé cède à la tâche du jour, que chaque heure de grandeur contraint à une nouvelle heure d'effort, celui qui avait écrit « Seuls les morts ont le droit de se reposer » trouva dans sa discipline du travail la volonté de retourner à la peine quotidiennement.

Et dix-huit mois durant, les promeneurs matinaux dans les Champs-Élysées dégagés un instant purent contempler le ponctuel passage de la voiture noire qui partait de la rue Marbeau pour les Finances.

Inflexible trajet de la méditation au labeur.

Enfin, terrassant tout orgueil, comprenant que « vouloir rendre à notre monnaie par un effort progressif ininterrompu sa valeur ancienne, serait une noble ambition », mais qui eût conduit à

des conséquences tragiques, il arrêta le redressement que lui seul avait permis.

Miracle de la confiance, sans doute. Messieurs, mais dans la mesure où l'autorité d'un nom est la synthèse d'un passé, dans la mesure où le prodige provisoire du prestige est perpétué par l'effort dans la vérité des jours, dans la mesure où les hommes provoquent les miracles qu'ils méritent.

Poincaré était arrivé au sommet de sa gloire.

C'est l'instant, Messieurs, de nous demander ce qu'on lui reproche.

On lui reproche sa voix : une voix pointue, cantonnée dans les notes hautes, saccadée, sans nuances.

C'est vrai.

Poincaré avait une de ces voix sans grâce, dont le bâtonnier Rousse disait, en parlant de Barboux, mais en pensant à Cicéron, qu'elles étaient la petite consolation des envieux.

On lui reproche encore la rigueur de son attitude, son manque de familiarité, la dureté de son cœur.

C'est vrai, en apparence...

Mais laissons Poincaré se définir lui-même : « Nous brûlons et nous vibrons en dedans, nous autres Lorrains, c'est notre manière. »

C'est là manière des pays où il fait froid et où les sensibilités ne s'expriment qu'à la douce chaleur du foyer.

Et comment soupçonner de pauvreté d'émotion un homme dont toute la vie n'a été qu'une passion : la France. Pour lui, la patrie n'est pas seulement « la douceur des horizons familiers, la paix des tombes, la force des traditions... », mais encore « un esprit vivant, une conscience ».

Cette ferveur du pays qui vit au secret de chacun de nous, diversement, car elle est innombrable, mais que par une étrange pudeur nous n'exprimons jamais, songez combien elle doit être souveraine dans l'âme de ce Lorrain farouche, pour que depuis son premier programme de gouvernement qui commande : « Pensez à la France, d'abord », jusqu'à son message présidentiel de 1914 qui n'est qu'un cri : « Union sacrée », elle éclate dans chacune de ses paroles !

Et ceux qui lui reprochent son impassible dignité ne peuvent même pas, avec le poète, lui crier : « Malheureux, n'as-tu donc jamais pleuré ? »

Trois fois, il fit au monde la confidence de ses larmes, et deux fois, ce fut dans ce Palais.

Ce fut quand, blême d'angoisse devant cette plaque de bronze, il évoqua « les héros pâles des places et des jardins ».

Ce fut quand il serra sur son cœur Fernand Payen : le premier de ses collaborateurs, qui devenait bâtonnier.

Et c'était à Strasbourg.

Depuis trois mois déjà une province se préparait à recevoir la France.

Tous les soirs Kléber était trois fois fleuri, et si, à l'aube, le corps de garde étranger saccageait les trois couleurs, elles reflourissaient à minuit...

Les vieillards sortaient du bûcher le ruban vert et noir de soixante-dix.

Et les mères teignaient en bleu, teignaient en rouge les draps des petits enfants.

Les gamins, dans la rue, ouvrant leur gilet, faisaient la confidence de leur poitrine, constellée de cocardes.

Et le soir, après avoir planté des drapeaux sur des cartes, on préparait, maladroits et fervents, des guirlandes de papier.

Et quand enfin est venu le jour, toutes les jeunes filles, toutes les petites filles, enjuponnées de vert, enjuponnées de rouge, dont les épaules et les nœuds noirs palpitaient au vent d'automne, s'en sont allées à la rencontre des soldats.

Un mois plus tard, après les uniformes vinrent les habits noirs. C'était tout le Gouvernement, tout le Parlement.

Alors, du balcon de l'Hôtel de Ville, comme l'Alsace toute entière, rassemblée sur le Broglie, avec ses bras tendus, avec ses coques hautes, avec ses cris de joie, semblait monter vers lui, Poincaré prononça son plus beau discours : celui qui fut entendu dans des cœurs bouleversés qui se murmuraient inlassablement : « Ceux qui ont vu ces choses ne pourront jamais les oublier... »

* * *

Le rôle politique de Poincaré était achevé, et si nous le respectons, c'est aussi pour admirer qu'il n'ait jamais cessé d'être des nôtres, agrandissant avec simplicité le domaine de l'idéal du Barreau : défendre les libertés, conserver le droit.

Et c'est peut-être à cela que vous songiez, quand vous l'observiez aux mardis du Conseil, opinant ou muet sous la chancellerie de Choiseul, quand vous l'applaudissiez aux séances de décembre, comme l'allusion d'un orateur ambitieux d'éveiller vos orgueils au seul bruit de son nom, lui faisait détourner les yeux au bout de cette table, et encore, qu'il avait dit : « La France ne veut que ce que veulent les avocats : la Vérité et la Justice. »

Et parce que ces mots résumaient quarante ans pendant quoi il avait tout observé, tout connu, tout éprouvé de la vie de son pays, parce qu'ils avaient été la devise de son orgueil et de ses victoires, il vous demanda de devenir votre bâtonnier.

Nostalgie des grandeurs intimes et fidèles qui ne sont point soumises au jugement de l'Histoire ?

Peut-être, mais encore, et comme le voyageur dont parlent les poètes, harmonie suprême voulue par un homme d'achever son âge entre les siens et de leur porter l'œuvre de sa vie, qu'ils avaient préparée.

Le bâtonnier Poincaré avait senti « battre à l'unisson de son cœur, le cœur des témoins de sa vie », mais il n'était revenu dans sa demeure que pour atteindre l'horizon de son destin et son regard de reconnaissance fut un regard d'adieu.

Alors il se refugia dans sa Lorraine.

Quand ses amis venaient le trouver, dans la solitude, et lui parlaient d'une heure passée ou d'une réforme nouvelle, il murmurait : « Je sais, je sais », et il entreprit sa dernière tâche, celle de dire ce qu'il savait.

Lorsque Goethe écrivait ses mémoires, reconnaissant sa faiblesse d'homme, attaché aux glorieux souvenirs, il mit en tête de la première page : « Poésie et Vérité » !

Poincaré, dans un message d'une minutieuse exactitude, exposa le drame qu'il vécut au service de la France.

Alors, cette grâce que, ni la séduction de la jeunesse, ni l'auréole des pouvoirs n'avaient su lui donner, la misère physique, la retraite, un long acquit de culture et de souffrance vinrent la poser sur lui.

Les cheveux d'une couleur incertaine étaient devenus blancs et soyeux.

Le regard avait l'air de venir de l'âme, du fond des orbites creusées.

La raideur n'était plus la sévère expression d'une âpre réserve, mais la douloureuse image de l'immobilité.

L'âge avait adouci le contour des joues, disjoint les lèvres serrées, et l'on voyait enfin, éclairant ce visage, l'invisible sourire dont on avait parlé...

Le 15 octobre 1934 il acquit son repos.

Et quand on ouvrit son testament, on sut que sa dernière pensée avait été pour nous.

A travers sa jeunesse, rêvant à l'avenir de la nôtre, il souhaitait que d'autres destins commencent au Palais, qui serviront la France.

Et dans la modestie de son âme, trouvant le plus grand honneur qu'il pouvait nous faire, il revêtit de sa robe un avocat stagiaire.

Lorsque, parmi les ombres évanouies dans le passé, nous évoquons celles que le sortilège de la légende fait renaître, chaque soir de leur immortalité, dans les veilles des poètes et le sommeil des enfants, c'est pour apercevoir que nous préférons en elles quelque grande faute à pardonner, quelque grande misère à consoler.

Et c'est peut-être l'une des pures formes du patriotisme que cette illusion de protéger nos héros entre nos bras.

C'est aussi qu'il faut une part d'impénétrable pour modeler les gloires et qu'elles doivent à la défaite et à la blessure que la mort retient sur les visages, l'inexprimé, l'inguérissable, qui les livrent à notre rêve.

Dans l'œuvre de Poincaré il n'est point de mystère, il n'est rien d'inachevé.

Elle est accessible, comme le trait droit que la pensée humaine inscrit sur une page blanche.

Elle s'impose, comme la ligne où s'arrête entre le ciel et la terre notre vision du monde.

Elle est définitive, comme ces dessins rigoureux dont le contour s'est soumis, à la forme, au poids, à la valeur du réel.

Alors, c'est encore dans la vérité que se prolongera la vie de cet homme, qui découragera la légende, parce qu'elle ne pourra pas dépasser son histoire.

LUCIENNE SCHEID,
du Barreau de Paris.

La vérité historique sur le schisme grec

Le seizième anniversaire du couronnement du pape Pie XI rappelle, aux observateurs impartiaux, aux historiens vraiment objectifs du présent comme du passé, les deux grands titres de gloire de ce pontife : il a émancipé la science catholique et préparé l'union des Eglises. Ces deux titres, d'ailleurs, se confondent pour ainsi dire. Car le schisme grec qui, jusqu'en cette année 1938, sépare et oppose l'un à l'autre l'Orient et l'Occident de l'antique *oikoumène* chrétienne, le schisme grec résulte en somme de malentendus trop humains, envenimés par l'ignorance, et que seule la recherche désintéressée, conduite suivant les méthodes éprouvées de l'érudition, peut dissiper. Je laisse à des hommes plus compétents le soin de célébrer l'œuvre scientifique du Pape bibliothécaire. Mais il est opportun de faire connaître au grand public cultivé, à tous les hommes de bonne volonté, le zèle et le succès avec quoi des savants catholiques, nullement découragés, mais au contraire loués et soutenus par le Saint-Siège, s'emploient à détruire, par l'analyse minutieuse des faits, les préjugés les plus invétérés de l'Occident contre cet Orient hier encore qualifié à Rome, avec mépris, de « schismatique », et que l'on s'habitue, non seulement par charité, mais encore par une sorte d'hommage à la vérité historique, à qualifier tout simplement d'orthodoxe, même sans guillemets.

Dans les lignes qui suivent on résumera, très brièvement, d'abord ce qui était hier encore la fable convenue du schisme :

ensuite, l'histoire vraie de la séparation religieuse, du divorce entre Rome et Byzance, ainsi que l'on peut et que l'on doit l'écrire, depuis les travaux tout récents de l'abbé F. Dvornik, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Charles IV de Prague, des RR. PP. V. Grumel et M. Jugie, Assomptionistes, de M. Amann, professeur à la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg.

Voici d'abord l'exposé traditionnel, tel qu'il figure encore dans la plupart des ouvrages catholiques. Byzance, invinciblement, était entraînée vers l'hérésie et le schisme par l'orgueil de ses empereurs et de ses évêques, ces patriarches qui se disaient insolemment œcuméniques, c'est-à-dire universels, et qui, sous prétexte qu'ils trônaient dans la nouvelle capitale de l'empire, faisaient fi du primat romain. Le véritable auteur du schisme est Photius, qui, au IX^e siècle, osa lancer l'anathème au grand pape Nicolas I^{er} et fut condamné, excommunié tour à tour par neuf papes. Certes, l'empereur Basile et ensuite son fils l'empereur Léon, déposèrent Photius et rétablirent l'union. Mais l'œuvre de Photius fut reprise et achevée en 1054 par un autre rebelle, Michel Cérulaire, héritier de son orgueil et de ses hérésies. Et depuis lors la séparation persiste malgré des réconciliations passagères, celle de Lyon en 1274 et celle de Florence en 1439, auxquelles la masse des Orientaux, excitée par de mauvais pasteurs, refusa de souscrire.

Or, presque en même temps et indépendamment l'un de l'autre, en ce qui concerne Photius, le P. Grumel et le professeur Dvornik ont rétabli les faits. Le grand malentendu vient d'une querelle de partis, de partis byzantins. Un patriarche qui était un saint, mais qui manquait de souplesse et de tact, le vieil Ignace, fut, à la fin de l'année 858, forcé de se démettre, à la suite d'une grave querelle avec l'empereur Michel III et le tout-puissant César Bardas. Un professeur de l'Université de Constantinople, un diplomate, un lettré, un théologien de génie, le byzantin le plus représentatif de Byzance, Photius, fut élu pour remplacer le patriarche ascétique, impolitique et d'ailleurs démissionnaire. L'intronisation de Photius est du 25 décembre 858. Le pape Nicolas I^{er}, mal informé d'une situation confuse, et auquel le parti ignacien avait fait appel, ne refusa pas, tout d'abord, de reconnaître l'élection de Photius. Mais il réserva sa ratification. Il crut pouvoir profiter du conflit intérieur de l'Eglise byzantine pour obtenir de Michel III et du nouveau patriarche la restitution de l'Illyricum et du patrimoine de Saint-Pierre en Calabre et en Sicile, ravi jadis à la Rome aînée par Léon III l'Isaurien. Cependant, il consentait à envoyer des légats à Constantinople, au Concile de 861. Celui-ci condamna et déposa, dans toutes les formes ecclésiastiques, Ignace, qui refusait toujours de se démettre. Mais Nicolas I^{er} désavoua ses légats qui s'étaient associés à cette procédure. Déçu par Photius, qui refusait toute concession sur l'Illyricum, il se rallia avec éclat au parti Ignacien. Car, autour du vieux patriarche inflexible dans sa résistance, un parti fanatique, enthousiaste, de moines, de prêtres et de laïques s'était formé. Nicolas I^{er} crut faire alliance, en favorisant les Ignaciens, avec la fraction la plus forte de l'Eglise d'Orient et de la nation byzantine. Passons sur les épisodes lamentables de cette querelle fameuse, envenimée par la question bulgare, Rome et Byzance se disputant alors l'obédience de ce peuple nouvellement converti et porté par Photius sur le terrain dogmatique : car le savant patriarche se mit dès lors à dénoncer la « corruption » du symbole de l'Eglise romaine où se serait glissé le *Filioque*, addition hérétique. Photius fut soutenu, contre le Pape, par son empereur, Michel III. Mais celui-ci étant mort assassiné, son successeur Basile I^{er}, pour des raisons politiques, chercha un appui dans le parti ignacien. Il sacrifia Photius et rétablit le vieil Ignace. Nicolas I^{er} était mort avant d'avoir reçu la nou-

velle de la chute de son adversaire. C'est Hadrien qui, par ses légats Donat, Etienne et Marin, participa au Concile de Constantinople de 869-870, appelé par les catholiques, à tort semble-t-il, et l'on va voir pourquoi, le huitième œcuménique, bien que cent cinquante évêques à peine y aient paru. Photius y fut anathématisé. Mais une grave déception était réservée au pape Hadrien. Non seulement Ignace, rétabli avec l'aide de Rome, ne fit pas restituer à Saint Pierre l'Illyricum, mais il se montra tout aussi intraitable que Photius dans l'affaire bulgare. Boris-Michel, premier roi chrétien de Bulgarie, avait définitivement opté pour l'obédience byzantine. Ignace garda sans vergogne ses nouvelles ouailles. Tant d'obstination faillit lui valoir le sort de Photius. C'est une des grandes ironies de l'histoire que l'envoi, par Jean VIII, successeur d'Hadrien II, à saint Ignace, de légats chargés de l'excommunier s'il n'abandonnait pas le diocèse contesté. Cette excommunication, le vieil ascète ne l'évita que *felix oportunitate mortis*.

Nous voici à un tournant décisif de la politique papale et de l'histoire de la chrétienté. Ignace, une fois mort, est remplacé instantanément par Photius, rentré en grâce. Jean VIII le reconnut en principe, malgré les clameurs indignées des Ignaciens ultra, c'est-à-dire fidèles au vieux moine par delà le tombeau. Il envoya ses légats au grand Concile de 879-880, huitième œcuménique pour les Grecs, dont nous possédons les Actes. Ce Concile fut pour Photius un triomphe éclatant. Non seulement il était confirmé dans son patriarcat, mais encore il obtenait du pape, pour le passé, satisfaction complète. Les Actes du précédent Concile, celui de 869-870, étaient annulés...

Or, la tradition catholique, ou plutôt la fable convenue de l'Eglise romaine, tout récemment encore, niait ce fait capital. Elle refusait créance aux protocoles grecs du grand Concile de 879-880, accusant Photius de les avoir odieusement falsifiés. Et, d'autre part, elle affirmait que Jean VIII, désavouant ses légats, avait cassé le prétendu « Conciliabule photien », et renouvelé, du haut de l'ambon de Saint-Pierre, l'anathème contre Photius, anathème qu'après lui auraient successivement fulminé ses successeurs Marin, Hadrien III, Etienne V, et (après la seconde déposition de Photius par Léon pour des raisons purement politiques, en 886) par Formose. Et finalement, Photius, quoique réhabilité un instant par le grand pape Jean VIII, coupable d'une faiblesse passagère, serait mort misérablement, chargé d'anathèmes (vers la fin du IX^e siècle).

Nous sommes ici en pleine légende, une légende mise en forme, si l'on peut dire, par le cardinal Baronius, au XVI^e siècle. Le cardinal était de très bonne foi sans doute, et il n'a rien inventé. Il s'est servi d'une source ancienne, mais impure. C'est un recueil de pièces originales et de textes explicatifs constituant tout un dossier antiphotien, et qui figure en annexe des actes du huitième concile. MM. Grumel et Dvornik viennent d'examiner d'un peu près ce dossier et n'ont pas eu de peine à en reconnaître le caractère tendancieux, déjà dénoncé par l'abbé Amann. Il s'agit d'une véritable machine de guerre montée contre Photius et même contre la papauté, pour autant que celle-ci s'accorde avec Photius. Ses auteurs? Des partisans obstinés, on pourrait presque dire impénitents, de la petite Eglise des Ignaciens ultra, qui, longtemps après la mort de leur patriarche, continuaient d'accumuler les arguments, les textes plus ou moins maquillés, et au besoin les faux, pour montrer que Photius, accablé d'anathèmes, ne pouvait être relevé par personne, pas même par le Pape, de ses multiples excommunications.

Aussi M. Dvornik, il y a quatre ans, a-t-il pu donner à un article décisif, et dont les conclusions sont universellement acceptées, ce titre sensationnel : « Le second schisme de Photius, une mystification historique. » La cause est entendue. Oui, il y a

eu querelle et querelle grave entre Photius et Nicolas I^{er}. Mais, rétabli sur le trône patriarcal de la manière la plus canonique, l'illustre Byzantin a fait, sous Jean VIII, l'un des papes les plus intelligents de l'histoire, sa paix avec Rome, une paix complète et définitive. Jean VIII n'a point défait son œuvre de réconciliation. Aucun de ses successeurs n'y a touché malgré les excitations, les injures et les mensonges de la « petite Eglise » ignacienne. S'il y eut alors des schismatiques, c'étaient ces intransigeants, ces irréconciliables qu'on ne parvint à regagner que vers 897. Bien plus, il résulte des toutes dernières recherches de l'abbé Dvornik que ni Photius ni personne n'a falsifié les Actes du Concile de 879-880, lequel, ne l'oublions pas, annule le précédent, le prétendu huitième œcuménique de notre canon, un canon dont Dvornik établira prochainement l'origine récente. N'insistons pas. Nos lecteurs ont déjà aperçu les grandes, les heureuses conséquences de ce triomphe de la vérité.

Nous avons dit tout à l'heure que cette vérité s'imposait. Nous n'en voulons pour preuve qu'un beau volume, fraîchement sorti de presse et qui est là, sur notre table : le dernier tome paru de *l'Histoire de l'Eglise*, publiée sous la direction d'A. Fliche et de V. Martin, par l'abbé Amann. Le savant auteur se rallie entièrement aux conclusions de MM. Dvornik et Grumel. Lui-même d'ailleurs avait naguère, dans des articles du *Dictionnaire de théologie catholique*, parlé avec un mépris justifié du dossier antiphotien. En fait, et, si déplorable que soit la chose, il n'est pas trop tard pour le proclamer, l'on écrivait couramment l'histoire d'une période tragique de l'Eglise universelle d'après les misérables ragots d'une poignée de sectaires byzantins du IX^e siècle. Des savants illustres comme les cardinaux Baronius et Hergerioher avaient été dupes de ces potins. Pie XI, le pape de l'Union, a aidé de toutes ses forces les savants catholiques à remettre en lumière le rôle irénique de son grand prédécesseur Jean VIII, qu'avait si bien compris déjà le P. Lapôtre...

Quelques mots, pour finir, sur le schisme de Cérulaire.

Ici encore, on a coutume d'incriminer Byzance. Mais le P. Jugie, dans un article paru hier (1), a eu le courage de regarder en face la vérité. En lisant sa mise au point, on demeure confondu de l'extraordinaire maladresse, et aussi de l'ignorance théologique, dont firent preuve, l'été de 1054, les légats du pape Léon IX, et surtout le cardinal Humbert, lesquels agirent, d'ailleurs, d'une manière qui devait être irréparable pendant un interrègne pontifical. « Léon IX était mort le 13 avril 1054. Son successeur, désigné au mois de septembre suivant par l'empereur d'Allemagne Henri III, ne devait prendre possession de Rome, sous le nom de Victor II, que le 3 avril 1055. Le cardinal Humbert et ses compagnons se trouvaient désormais dans une situation étrange. Du point de vue canonique pouvaient-ils se dire encore les représentants du Saint-Siège, le Pape qui les avait envoyés n'étant plus de ce monde? En tout cas, on ne peut affirmer que les graves initiatives qu'ils allaient prendre, les maladroites qu'ils allaient commettre, avaient reçu le blanc-seing du Pape défunt. Celles-ci n'engagent que leur auteurs, et il est heureux, à ce point de vue, que le patriarche byzantin ait refusé de les considérer comme les porte-parole du pontife romain...

» Le samedi 16 juillet 1054, à l'heure de Tierce, au moment où le clergé de Sainte-Sophie se préparait à commencer la sainte liturgie, les légats s'avancèrent vers le maître-autel à la vue du clergé et du peuple et y déposèrent la sentence d'excommunication. Puis ils sortirent, secouant la poussière de leurs chaussures, suivant la recommandation évangélique et disant : « Que Dieu voie et juge! »

(1) M. JUGIE, « Le Schisme de Michel Cérulaire », dans les *Echos d'Orient* 4^o année, n^o 188, oct.-déc. 1937, pp. 440-473.



Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

Téléphone 17 35 79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

POUPÉES - MASQUES - FANTAISIES
Pièces détachées

LES ATELIERS

G. De Weirt

40, rue Coenraets, 40 — BRUXELLES

Téléphone : 37.86.50.

POUPÉES. — ANIMAUX. — JOUETS EN TISSU. —
MATIÈRE INCASSABLE. — PIÈCES DÉTACHÉES. —
POUPÉES DE SALON. — MASQUES, TÊTES, CORPS et
TOUTES PIÈCES DÉTACHÉES. — CRÉATION ARTICLES
de FANTAISIE et de RÉCLAME

Firme UNICA

la plus importante du pays pour le jouet

Fabrication belge 100% - Poupées en-
tièrement lavables et incassables - Ar-
ticles bourrés - Spécialité d'articles pour
couvents, fancy-fair et fêtes de charité.

Etabl^{ts} Jos. Verhoye-Deckmyn & Fils

Tél. 283

Courtrai



LE " MOSAN "

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux
ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le " Mosan "

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

**et absolument sans
danger**

Société Anonyme

LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)

GROUPEMENT

POUR LA

**Vente des Sous-Produits
en Grès et en Petit Granit**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Carrières dans la vallée de l'Ourthe, dans la vallée du
Hoyoux et dans la vallée du Bocq.

Le seul groupement de carrières de grès possédant
la plus grande variété de teintes.

**Spécialité de moellons et parements
POUR CONSTRUCTIONS ET SOUBASSEMENTS.**

TOUS CONCASSÉS POUR BÉTON

RÉFÉRENCES: Église Ste-Julienne, à Verviers; Église St-Pholien,
Liège; Église St-Christophe, à Liège; Nouvelle école des Filles
de la Croix, à Coïnte; Église de Robermont, etc., etc. Fournis-
seur à l'Exposition de Paris; pour les travaux du canal Albert.

Documentation et photographies seront fournies sur simple demande

8, rue de la Paix, LIÈGE

Téléphones :

Direction 148.77

Comptabilité et Expéditions 148.76

VOLETS

J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.
— Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES Tél. 37.28.35

» A tout point de vue, le geste théâtral était regrettable : regrettable surtout par le contenu même de cette sentence, et le ton sur lequel elle était libellée. Elle reprochait à Cérulaire et à ses partisans, et indirectement un peu à tous les Byzantins, à côté des griefs fondés, toute une série d'hérésies et de crimes imaginaires.

» Le cardinal Humbert allait jusqu'à accuser les Grecs d'avoir supprimé dans le symbole de Nicée-Constantinople le mot *Filioque* : ce en quoi il se trompait étrangement. C'est même le cardinal Humbert qui, fort imprudemment, a réveillé cette vieille querelle sur laquelle, de part et d'autre, on avait toujours redouté d'engager un débat de fond. Mis au courant de ce nouveau sujet de dispute, l'empereur demanda au légat romain un mémoire écrit sur la question. Humbert le rédigea en toute hâte, antérieurement au 24 juin 1054. Il n'était pas de nature à faire la lumière sur ce point délicat. L'auteur ignore ou connaît mal les discussions antérieures qui se sont produites au temps de Photius et avant lui. Les écrits de Photius et de ses élèves lui échappent totalement. A plus forte raison n'est-il pas au courant des nuances de la théologie byzantine. Alors qu'il aurait fallu insister sur ce point capital que, d'après les Latins, le Père et le Fils ne constituent qu'un principe unique du Saint-Esprit, il garde là-dessus un silence complet. Pour comble de malheur, il est persuadé que les Grecs se sont rendus coupables d'une suppression dans le symbole, alors que ce sont les Latins qui ont pratiqué une addition... »

On le voit, dans l'Eglise catholique, dont la liberté scientifique n'a jamais été plus grande, ce ne sont pas seulement les historiens purs, ce sont encore les théologiens qui savent reconnaître, avec une admirable franchise, les fautes et les erreurs du passé. Tant d'intrépidité vaudra à l'Eglise romaine un prestige nouveau, et avancera sans doute l'heure de l'union, pour laquelle nous avons entendu le Pape, devant le Congrès byzantin réuni à Castel Gandolfo, en septembre 1936, improviser une oraison d'une émotion presque pathétique, même pour des profanes comme le signataire du présent article.

HENRI GRÉGOIRE,
Professeur à l'Université de Bruxelles,
Vice-président de l'Institut Oriental et Slave.

Bibliographie succincte.

Voyez les articles de M. AMANN, « Jean VIII » et « Jean IX », dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (Contre le dossier antiphotien); F. DVORNIK, dans ses *Légendes de Constantin et de Méthode vus de Byzance*, Prague, 1933, démontrait que Rome et Byzance furent en paix sous Jean VIII, Marin et Hadrien III. Le P. GRUMEL, en août 1933, répondait négativement à cette question : « Y eut-il un second schisme de Photius? », *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, t. XXII (1933), pp. 432-457. Un peu plus tard, M. F. DVORNIK publiait le mémoire décisif que nous avons cité dans le texte : *Le Second Schisme de Photius, une mystification historique, Byzantion*, t. VIII (1933), fasc. 2, paru au début de 1934. Voyez aussi H. GRÉGOIRE, « Du nouveau sur le patriarche Photius. A propos des articles récents du P. Grumel, et du professeur Fr. Dvornik », dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* (class. des Lettres, etc.), t. XX, 3, 1934, pp. 36-53.

La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,
la plus actuelle, la plus répandue.

Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,
politiques, sociaux, littéraires, artistiques
et scientifiques

L'article 16 du Pacte de la Société des Nations et la neutralité de la Belgique

Depuis que la Belgique a renoncé à la politique unilatérale caractérisée par l'accord militaire franco-belge et que le discours historique prononcé par S. M. le Roi en Conseil des ministres le 14 octobre 1936 a précisé l'attitude qu'entendait prendre notre pays au lendemain du déchirement par l'Allemagne du Pacte de Locarno, deux événements fort heureux sont venus consolider notre situation internationale.

Le 24 avril 1937 les gouvernements britannique et français firent remettre au gouvernement belge une note dans laquelle, à la suite de la détermination maintes fois affirmée par la Belgique de se défendre contre toute agression en organisant ses forces militaires de façon à empêcher que son territoire puisse être utilisé en vue d'une agression contre un autre Etat et en considération de l'assurance renouvelée de sa « fidélité au pacte de la Société des Nations et aux obligations qu'il comporte pour ses membres », les deux grandes puissances occidentales déclaraient la Belgique déliée des obligations résultant pour elle du Pacte de Locarno et des arrangements intervenus à Londres le 19 mars 1936 et maintenant à son égard les engagements d'assistance qu'elles avaient pris par ces mêmes actes.

Bien que cette déclaration ne constitue pas un accord international en due forme et se présente plutôt sous l'aspect d'un manifeste sans force obligatoire, elle n'en a pas moins une haute portée devant l'opinion publique européenne, car elle correspond à l'intérêt commun et permanent qu'ont la France et l'Angleterre à voir respecter l'inviolabilité et l'indépendance de la Belgique.

A cette déclaration franco-britannique allait faire pendant celle remise, le 13 octobre 1937, par le ministre des Affaires étrangères du Reich au vicomte Jacques Davignon, ministre de Belgique à Berlin.

Après avoir pris connaissance de la déclaration franco-anglaise du 24 avril précédent, le gouvernement allemand, prenant acte des vues exprimées par le gouvernement belge touchant la politique d'indépendance que celui-ci « entend poursuivre en pleine souveraineté » ainsi que touchant sa détermination de défendre son territoire de façon à empêcher son utilisation en vue d'une agression contre un autre Etat, et constatant « que l'inviolabilité et l'intégrité de la Belgique sont d'un intérêt commun pour les puissances occidentales », confirmait son intention de « respecter en tout temps le territoire belge » et se déclarait prêt à accorder assistance à la Belgique si elle était attaquée ou envahie.

Cet engagement à « respecter en tout temps le territoire belge » ne comportait qu'une seule réserve, parfaitement légitime du reste, c'était le cas « où la Belgique, dans un conflit armé où l'Allemagne se trouverait engagée, concourrait à une action militaire contre elle ».

* * *

Ces deux déclarations actaient d'une façon précise la situation de la Belgique au regard du droit international positif ainsi qu'au regard des nécessités de sa position géographique au centre du triangle formé par les trois grandes puissances occidentales. Jamais aucun texte diplomatique n'a mieux fait ressortir la soli-

darité d'intérêts entre la Belgique et ses puissants voisins au point de vue du maintien de la paix dans l'Ouest de l'Europe.

On a cependant cru trouver une certaine contradiction entre le texte franco-britannique et le texte allemand dans le fait que la France et l'Angleterre insistent sur « la fidélité de la Belgique au Pacte de la Société des Nations et aux obligations qu'il comporte pour ses membres », tandis que l'Allemagne n'y fait pas même allusion. Certains esprits chagrins vont même jusqu'à prétendre que ces obligations pouvant obliger la Belgique à intervenir militairement contre l'Allemagne, la réserve formulée par celle-ci enlèverait toute valeur à sa détermination de respecter l'inviolabilité et l'intégrité du territoire belge.

La chose est assez grave pour être examinée de près.

Il est parfaitement exact que la déclaration allemande ne mentionne pas le passage de la déclaration franco-anglaise concernant l'intention de la Belgique de rester fidèle aux obligations du Pacte de la Société des Nations. Mais on peut répondre que pareille mention n'est nullement nécessaire, vu que le ministre des Affaires étrangères du Reich déclarait formellement que le gouvernement allemand « a pris connaissance de la déclaration du gouvernement royal britannique et du gouvernement français en date du 24 avril 1937 », ce qui implique qu'il a pris connaissance du passage concernant les obligations de la Belgique à l'égard de la Société des Nations, comme de tous les autres passages de la dite note, sans formuler aucune objection.

D'autre part, l'Allemagne étant sortie de la Société des Nations, il est naturel qu'elle s'abstienne de mentionner les obligations du Pacte, ce point ayant cessé de l'intéresser directement puisqu'elle ne serait plus dans les conditions requises pour en invoquer en sa faveur les stipulations.

Par contre, ce qui intéressait l'Allemagne, et elle en prend expressément note, ce sont les « vues qu'il appartenait au gouvernement belge d'exprimer lui-même concernant la politique d'indépendance qu'il entend poursuivre en pleine souveraineté ». Elle constate ainsi le retour de la Belgique à une position d'équilibre que les événements qui s'étaient succédé depuis 1914 ne lui avaient plus permis de maintenir.

* * *

Mais les obligations du Pacte de la Société des Nations pourraient-elles obliger la Belgique à sortir à l'égard de l'Allemagne, ou de tout autre pays, de la politique de neutralité volontaire affirmée par le discours royal du 14 octobre 1936?

Pour répondre à cette question il importe d'examiner l'article 16 du Pacte prévoyant les sanctions contre un membre de la Société, coupable d'avoir recouru à la guerre contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 ou 15.

Ces sanctions sont de deux sortes : économiques ou militaires. Il est évident que la participation de la Belgique à des sanctions économiques prises par la Société des Nations envers l'Allemagne ne constitue pas le « concours à une action militaire », seule réserve faite par l'Allemagne au respect du territoire belge.

Quant aux sanctions militaires, elles ne sont pas obligatoires comme cela résulte du texte même du paragraphe 2 de l'article 16 : « En ce cas, le Conseil a le devoir de RECOMMANDER aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires, navals ou aériens par lesquels les membres de la Société contribueront respectivement aux forces armées destinées à faire respecter les engagements de la Société. »

Une recommandation n'équivaut pas à une obligation; ne prennent donc part à ces sanctions militaires que ceux qui veulent bien s'y associer. Au point de vue des sanctions stricte-

ment militaires la Belgique reste donc toujours souveraine et maîtresse de l'attitude à prendre. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle croyait devoir s'associer à des opérations militaires prescrites par la Société des Nations contre l'Allemagne, elle ne le ferait qu'en pleine liberté et s'exposerait à ce que le gouvernement du Reich se considérât comme en état de guerre avec elle. Pareille attitude de la part de la Belgique est tout à fait invraisemblable et ne mérite même pas qu'on l'envisage.

* * *

Il existe cependant une sanction militaire *indirecte*, à laquelle il semble, à première vue, difficile à un membre de la Société des Nations de se dérober. Ce sont les *facilités* de passage à accorder, en vertu du § 3 de l'article 16, à « tout membre de la Société participant à une action commune pour faire respecter les engagements de la Société ».

Il résulte de ces termes peu clairs que deux conditions essentielles sont requises pour que le droit de passage doive être accordé : 1° qu'il y ait guerre d'AGRESSION; 2° qu'il y ait action COLLECTIVE.

On sait combien la rédaction défectueuse du Pacte a donné lieu à des controverses sur la question de savoir à qui il appartient de déterminer s'il y a agression et, dans une de ses résolutions *interprétatives*, la deuxième Assemblée de Genève a établi qu'« il appartient aux différents membres de la Société de déterminer s'il y a rupture du Pacte ». Chaque membre est donc libre de juger lui-même, de bonne foi, s'il y a agression ou pas.

La difficulté n'est pas moindre en ce qui concerne une définition exacte de l'agresseur. Les termes du § 1 de l'article 16 : « Si un membre de la Société recourt à la guerre, contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 ou 15... » ne comprennent pas toutes les guerres, mais seulement celles menées en violation des dits articles. De plus, il peut y avoir agression sans déclaration de guerre. La chose fut jugée dans ce sens contre l'Italie, qui, se plaçant sur le terrain de la légitime défense contre les incursions des hordes abyssines, envahit le territoire de l'Ethiopie sans avoir déclaré la guerre à ce pays. D'autre part qu'entend-on par acte de guerre? Qu'en est-il de la guerre licite? Autant de questions qui prouvent combien la formule obscure et incomplète de l'article 16 est difficile à appliquer. Faute de coordination avec le *Covenant*, le pacte Briand-Kellogg, signé à Paris en 1928 n'a pas apporté beaucoup de lumière à cette question controversée.

La deuxième condition : *action collective* est encore plus difficile à préciser. S'il est aisé d'affirmer que cette action collective ne peut s'exercer que dans le cadre de la Société des Nations, il est plus difficile de déterminer quel est le nombre d'Etats requis pour qu'il y ait action *collective*. Chaque membre de la Société des Nations restant libre, comme nous l'avons dit, de déterminer s'il y a rupture du Pacte, décide librement du *casus foederis* et peut apprécier souverainement si, oui ou non, il doit se joindre à l'action prescrite par la Société des Nations.

Déjà, au lendemain de l'entrée en vigueur du Pacte, la Suisse a été dispensée par la déclaration de Londres du 13 février 1920, de toute participation aux sanctions militaires, ainsi que de l'obligation de laisser passer sur son territoire les troupes agissant au nom de la Société des Nations. On reconnaissait ainsi non seulement son statut de neutralité permanente, mais aussi sa situation géographique, le passage de troupes au travers de son territoire équivalant en fait à une participation effective aux sanctions militaires.

Le cas est tout à fait semblable pour la Belgique, le passage par son territoire assurant un avantage énorme au point de vue

de la rapidité des opérations militaires entre ses deux plus grands voisins.

En cette matière, le principe d'égalité de charges, cher à l'idéologie genevoise, est profondément inique, vu qu'il ne tient pas compte de l'inégalité des risques. Au point de vue de l'égalité, est-il admissible que la Belgique, qui occupe la situation géographique la plus menacée peut-être du monde entier, soit mise sur le même pied qu'une petite république centro-américaine ou que le Siam et le Libéria?

L'idée de certaines atténuations à la rigueur de l'article 16 n'a cessé de faire des progrès, comme le montrent plusieurs résolutions adoptées dès 1921, lors de la deuxième Assemblée de la Société des Nations, et comme le fait voir également le paragraphe 2 de l'article 11 du Protocole de Genève de 1924, disant que chacun des Etats signataires sera tenu de « collaborer loyalement et effectivement pour faire respecter le Pacte et pour s'opposer à tout acte d'agression, dans la mesure que lui permettent sa situation géographique et les conditions spéciales de ses armements ».

Bien que ce Protocole de Genève n'ait pas été ratifié, le dernier membre de phrase du paragraphe 2 de l'article 11 fut, à la demande du Danemark, adopté à l'unanimité par la troisième Commission de la V^e assemblée, en 1924, et pareille réserve, tenant compte de la « position géographique » des Etats membres de la Société des Nations, fut insérée dans la déclaration commune des puissances locarniennes.

* * *

La Belgique peut donc tirer argument de ces réserves et de l'obscurité du texte de l'article 16 pour interpréter comme elle l'entend les obligations qui pourraient lui incomber relativement aux facilités de passage.

Comme le Premier ministre van Zeeland le déclarait à la Chambre le 2 décembre 1936 : « Notre volonté de fidélité à la Société des Nations nous pousse à voir définir, en les limitant et en les précisant en même temps, les engagements qui nous incombent en vertu du Pacte. D'ici là, jusqu'à ce que ces précisions aient été données, notamment en ce qui concerne l'article 16, nous n'acceptons d'autre interprétation que celle que nous entendons nous-mêmes y donner dans la plénitude de notre souveraineté. »

Dans l'importante déclaration qu'il fit au Parlement, le 29 avril 1937, M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, définit à nouveau l'interprétation que le gouvernement belge entend donner à cette disposition obscure du Pacte : « Il y a à l'application éventuelle du droit de passage sur le territoire de notre pays deux conditions essentielles : la première, c'est qu'en aucune hypothèse le droit de passage ne peut être imposé à la Belgique en dehors de son consentement; la seconde n'est concevable que s'il s'agit de l'exécution d'une action commune. » Quant à cette action, précisait M. Spaak, « elle exige pour que nous puissions raisonnablement la constater, la participation de nos voisins ». Or, parmi nos voisins figure la Hollande qui, au lendemain de l'échec des sanctions contre l'Italie, avait déjà, conjointement à la Suisse, adressé à Genève une note disant que tant que le Pacte dans son ensemble ne serait appliqué que de façon incomplète et incohérente, les deux gouvernements se réservaient le droit de décider désormais en pleine souveraineté de leur collaboration effective aux sanctions éventuelles.

Dans l'état actuel il n'y a donc pour la Belgique aucun danger de se trouver dans l'obligation de « faciliter le passage » à travers son territoire des troupes participant à une action commune prescrite par la Société des Nations et de donner ainsi à l'Alle-

mande l'occasion d'exciper de la réserve inscrite au § 2 de sa déclaration du 13 octobre.

* * *

Restait pour la Belgique un danger, c'était que la Société des Nations revisât l'article 16 en en précisant les termes et transformât ainsi une institution destinée à assurer la paix en une institution qui amènerait infailliblement la guerre dans un pays dont la « position géographique » est aussi dangereuse que celle de la Belgique, formant la voie de passage par excellence pour les trois grandes puissances voisines.

Mais, depuis la dernière session de Genève, il semble bien que ce danger soit définitivement écarté et l'article 16 paraît bel et bien tombé dans un état d'anesthésie précédant la mort. Il résulte des discours de MM. Beck (Pologne), Micescu (Roumanie), Unden (Suède), Motta (Suisse) et même de celui du représentant de la Belgique, — qui se serait exprimé plus ouvertement s'il n'avait été tenu à l'œil par un redoutable mentor, — que le système est périmé. Même le Premier ministre de Grande-Bretagne a reconnu que la Société des Nations a cessé d'être une défense efficace.

Seule l'U. R. S. S., dont l'intérêt est de pousser aux plus graves conflits pour pouvoir pêcher en eau trouble et profiter du désordre que provoquerait dans toute l'Europe une nouvelle guerre, s'est proclamée inébranlablement fidèle à la solidarité contractuelle.

M. Paul-Boncour n'a pu faire qu'un plaidoyer faisant valoir que « pour certains pays les charges d'aujourd'hui peuvent constituer les bénéfices de demain », paraphrase élégante de la formule populaire : « demain on rase gratis ». Le représentant de la France a eu beau rappeler les garanties données par la règle de l'unanimité au Conseil, par l'assemblée elle-même, où tous les Etats sont représentés, et par la jurisprudence instituée en octobre 1935, suivant laquelle il appartient au Comité de coordination de décider éventuellement du système des sanctions, sans compter que l'interprétation de l'article 16 permet déjà une application graduée de ses dispositions, eu égard aux nécessités politiques et à la position géographique de chaque pays, il n'est pas parvenu à rétablir la confiance parmi les petites puissances redoutant d'être entraînées dans des conflits qui ne les intéressent pas directement.

* * *

C'est le délégué hollandais, M. Rutgers, qui, avec le bon sens traditionnel de son pays, a parfaitement mis les choses au point lorsqu'il a dit dans la séance du Comité des XXVIII, le 31 janvier dernier :

« Une revision tacite du Pacte a eu lieu : la Société n'est plus qu'une société facultativement coercitive. Les Etats qui ne siègent pas d'une façon permanente au Conseil ne peuvent accepter le caractère obligatoire des sanctions, car cette interprétation les transformerait en force auxiliaire des grandes puissances.

» Le gouvernement des Pays-Bas regrette d'être obligé de faire cette constatation. Il reste partisan du système de la sécurité collective, mais il regarde les faits en face : l'obligation des sanctions est morte et enterrée. »

On ne saurait mieux dire et l'on ne peut penser désormais à l'article 16 sans que vienne tout naturellement à l'esprit ce passage du *Roman comique* de Scarron, où l'on voyait « l'ombre d'un laquais, qui, armé de l'ombre d'une brosse, frottait l'ombre d'un carrosse ».

La Belgique peut donc, en toute souveraineté, poursuivre la politique inaugurée par le discours royal du 14 octobre 1936,

date de la première importance dans son histoire contemporaine. C'est en comptant sur elle-même qu'elle doit tenir son rôle décisif dans l'œuvre constructive de la paix. Il suffit, pour atteindre ce résultat que l'armée belge soit assez nombreuse, assez instruite, assez solidement organisée et assez rapidement mobilisable pour bénéficier du principe du rapport des forces entre les belligérants éventuels, en enlevant tout avantage à l'un quelconque de ses voisins de violer notre sol pour attaquer un autre Etat. C'est en elle-même, et sa population de huit millions d'habitants lui en donne le moyen, que la Belgique, en organisant solidement son système défensif, pourra réussir à écarter la guerre de son territoire et peut-être aussi, en la rendant plus dangereuse et plus difficile, à en écarter le danger dans l'occident de l'Europe.

Vicomte CH. TEBLINDEN,
Professeur à l'Université de Louvain.

La Revue catholique des idées et des faits

est la revue belge de culture générale la plus vivante, la plus importante, la plus répandue, et... la moins chère. Fondée en 1921, sous les auspices du Cardinal Mercier, elle renseigne sur toutes les questions du jour. Ceux qui la lisent depuis ses débuts voudront bien reconnaître la sûreté de ses informations, l'unité et la continuité de ce que l'on pourrait appeler sa vision des choses, et comment, dans les graves problèmes qui dominent notre temps et dont dépendent pour une large part l'avenir de la Patrie et celui de l'Eglise, les points de vue défendus ici se sont trouvés singulièrement confirmés par les faits : Victoire gâchée et Paix perdue; impuissance et faillite de Genève; extension de la réaction antidémocratique en Europe; accentuation et généralisation de réformes sociales profondes visant à redresser les abus d'un capitalisme inhumain, de cette exploitation de l'homme par l'homme qui restera la grande caractéristique du XIX^e siècle; ravages du chancre russe; évolution de l'Allemagne vers la guerre de revanche et vers la persécution religieuse; course aux armements; ascension de l'Italie; guerre d'Ethiopie; guerre civile en Espagne; chaos, erreurs et contradictions de la politique anglaise; faiblesse et décadence de la France; nécessité pour tous les chrétiens de se rapprocher et de promouvoir l'Union des Eglises; et, chez nous, évolution de notre politique intérieure, plus particulièrement du mouvement flamand...

Soutenez notre effort d'apostolat intellectuel. Faites-nous lire. Recommandez-nous autour de vous.

En quelques lignes...

Les naufragés de la banquise

Ainsi donc, Jules Verne n'avait pas menti. Vous en souvient-il de ces livres dorés sur la tranche où nous lisions, dans la collection Hetzel, les exploits des chasseurs de fourrures et des hibernants du Pôle? On a parlé, à propos de ce voyageur en chambre, d'« anticipation scientifique ». Toujours est-il que le progrès s'est chargé d'apporter à Jules Verne son témoignage, la leçon des faits.

Papanine sera-t-il délivré des glaces? A l'heure où l'on écrit ces quelques lignes, le *Taimyr* — le navire de secours — ne serait plus qu'à quelques milles de la banquise. Grâce à la T. S. F., des millions d'hommes suivent avec angoisse les efforts des sauveteurs pour rejoindre les « dérivants ». Et il est sans doute réconfortant de constater que, devant le péril de la mer boréale, toutes les divergences s'effacent qui tendraient à séparer l'humanité en deux blocs. Que Papanine et ses compagnons soient rouges, que l'expédition polaire ait été montée comme une retentissante affaire de propagande : rien ne prévaut contre le tragique du S. O. S. qui parvient, par delà les espaces glacés à ceux-là qui se tiennent bien au chaud, dans leurs pantoufles.

Aux toutes dernières nouvelles, un vent violent s'est élevé. Il a fallu démonter et recharger sur le *Taimyr* les avions qui devaient coopérer au sauvetage. Le drame de la banquise continue...

Mais, déjà, d'autres explorateurs rêvent de connaître, à leur tour, les émotions de la découverte et de la solitude, du vierge inconnu des crevasses et des ours blancs. Et c'est cela qui fait, en partie, la grandeur de l'homme d'aujourd'hui, de l'homme que « le silence des espaces infinis » n'effraie même plus, mais attire, mais exalte.

Une revenante

Elle fut l'héroïne d'un procès célèbre et crapuleux. Par l'effet d'une publicité détestable, son nom courut sur toutes les lèvres. On sut qu'elle avait une cicatrice, des mœurs plus que douteuses, qu'elle vivait d'expédients et de son diabolique empire sur les mauvais garçons. Après des débats fort animés, aux assises, après qu'un défenseur, accouru tout exprès de Paris, eut initié le brave jury du Brabant aux trucs d'audience et au coup de gueule torrésien, celle que l'on appelait par son petit nom de guerre et de basse galanterie fut condamnée à une peine de prison.

Les jours vont vite. La coquine avait des relations et les poumons faibles. On l'installa dans une clinique. Et ce fut le second acte d'un drame aux rebondissements savamment machinés. Des journalistes visitèrent Malou. Ils avaient les cheveux longs et les idées courtes de ceux qui, à peine séchés derrière les oreilles, posent à l'homme de lettres. Un quotidien de chez nous, qui s'est donné pour mission de fournir la Belgique de scandales, y alla de son couplet pleurnichard sur la grande pitié de cette Madeleine repentante. C'est tout juste si l'on ne nous conviait pas à pèleriner vers la chambre fleurie où une pulmonaire aux pommettes brillantes maudissait son trouble passé.

Troisième acte. La condamnée est en liberté. En liberté provisoire. Mais cela veut dire qu'elle sort de geôle, qu'elle a le droit de quitter la Belgique, de se commander, avec l'argent de nouvelles dupes, le trousseau complet pour les sports d'hiver.

Et hop! un petit voyage vers la Suisse et ses champs de neige!... A Lausanne et ailleurs, celle qui fut la complice et l'instigatrice d'un meurtre a commis des vols. Cela suffit pour lui rendre la vedette. Des directeurs de journaux dépêchent, à son hôtel parisien, le reporter en vogue : celui qui interviewe l'Aga Khan, M. Eden, Maurice Chevalier ou Antonin Magne. Des photos paraissent, avec des manchettes (de dentelle) : « Malou aux courses... Malou reçoit... Malou dîne... »

Pendant ce temps, le querelleur qui, au cours d'une rixe, après boire, a « piqué » son ivrogne de copain d'un coup de couteau pas trop méchant tire — jusqu'au bout — ses dix ans...

« Siegfried »

C'est l'opéra wagnérien dans toute sa rauque et farouche et insolente jeunesse. Les chanteurs de Bayreuth sont venus jouer *Siegfried* à Liège. Et il faut dire qu'un quart de siècle, à peine, après l'attaque brusquée, sur la citadelle de Meuse, des troupes d'assaut de Ludendorff, la Cité ardente n'éprouve plus, à l'égard du Wagner de la Tétralogie, que des sentiments très chauds. Certes, il est assez puéril de mêler à la critique d'art des considérations de patriotisme sentimental. Quand même... Après 1870, les premières représentations wagnériennes à l'Opéra se déroulèrent dans une atmosphère d'émeute, d'état de siège, avec charges de cavalerie, les indignations de M. Chauvin et les plaidoyers pacifistes et tonitruants des musicologues d'avant-garde. L'autre semaine, à Liège, tandis que la salle, pleine à craquer, croulait sous les acclamations, je ne pouvais m'empêcher de songer à la nuit de Sart-Tilmant...

Il acclamait, ce bon public, la scène épique de la caverne qui est une forge. Sur l'enclume de cette forge, Siegfried, demi-nu, battait le fer. L'épée, la fameuse épée qui tuera Fafner, s'étraitait, se trempait, devenait droite et dure, dans un tourbillon d'étincelles. Et il faut reconnaître que Richard Wagner, à des minutes comme celles-là, glorifie — splendidement — l'âme conquérante et guerrière des Germains de la légende et de l'histoire.

Ce qui frappe, à l'audition de *Siegfried*, c'est cette ivresse brutale d'un héros pour qui la vie est à mordre, pour qui n'existe qu'un seul impératif : l'impératif du péril affronté et de l'exploit instinctif et surhumain. Vivre dangereusement. Le nazisme n'a rien inventé. Wotan lui-même devra baisser la lance devant l'épée forgée dans la caverne.

Les chanteurs de Bayreuth ont la prestance et la voix également magnifiques, un sens impeccable de la diction lyrique et du jeu de scène. Par contre, la machinerie compliquée et passablement puérile de l'opéra wagnérien ne réussit plus guère qu'à nous faire rire. Quand le héros revient de la chasse avec l'ours qu'il a capturé, l'apparition de ce « Teddy Bear » qui se dandine provoque une douce hilarité. Quant au dragon, il en est réduit à porter, en guise d'œil, le feu arrière — rouge — d'un motocycliste. Wagner, au fur et à mesure que nous nous éloignons de lui, est un musicien à entendre, non à voir. L'oiseau lui-même, perché dans son arbre, est, à l'opéra, une panne : au concert, un ravissement.

Bravo, le chanoine!

C'est un Père blanc, ce chanoine-là : un Père blanc qui fait du vélo. Il doit être né en Campine, où les gosses à peine hauts comme trois pommes vous enfourchent la bécane paternelle et poussent et poussent, par les chemins sablonneux, à se déhancher...

Le chanoine ne considère pas — ce en quoi il a parfaitement raison — que la soutane et la bicyclette s'ostracisent, comme

eût dit Beulemans. L'abbé Pecquet, pour sûr, lui donnerait raison. Mais au pays de Bétaumont les côtes sont dures. Notre curé des Ardennes luxembourgeoises aurait plutôt besoin d'une Ford.

A force de courir les routes sur son outil à deux roues, le Père blanc a fait la connaissance des coureurs cyclistes à l'entraînement. Ils vont par bandes, sur la chaussée toute droite. Et les spécialistes disent qu'ils roulent « en vol de grues », parce que le premier est en flèche — celui qui doit fendre le vent — et que les autres s'abritent dans son sillage; mais chacun son tour de mener, tête au guidon.

Il s'est dit, en bon pêcheur d'hommes, le chanoine, que des garçons des Flandres n'étaient pas de mauvais bougres, qu'il y a mille et une façons de gagner sa croûte, tout de même qu'il y a beaucoup de demeures dans la maison du Père céleste. Le principal est que le coureur cycliste ne prête pas l'oreille à la voix des Sirènes. « Défiez-vous du jeu, de l'alcool et des femmes », leur a dit le bon Prémontré. Et, chaque mois, il convie ses ouailles roulantes à une sorte de récollection. Voilà d'excellent apostolat! Le sport, parce qu'il est une école d'équilibre physique, n'a jamais fait bon ménage avec la débauche. Du jour où on le rapprochera de la religion sagement entendue, ce sera tout profit pour les champions et pour le ciel.

Du « vous » au « tu »

C'est une nouvelle révolution en Italie fasciste. Elle nous plaît autrement que l'adoption du pas de l'oie. Nous aimons trop nos amis de Rome pour leur celer, à ce propos, notre désappointement vif. Laissons de côté toutes les plaisanteries sur les volatiles vigilants qui sauvèrent le Capitole : il reste que l'esprit latin s'accommode fort mal d'une discipline fondée sur le déclenchement du mécanisme rotulien. Quand les Bersaglieri, plumes de coq au vent et le fusil à la main droite, courent au son des fanfares, alors nous applaudissons, rouges de plaisir, alors nous nous sentons chez nous!

Désormais, par décret du secrétaire du Parti, le tutoiement sera obligatoire entre jeunes gens et entre hiérarques du même grade. Mais un centurion continuera de dire « vous » à la centurionne. Et les supérieurs ne seront pas tutoyés par les inférieurs.

Quand on dit « vous », on se trompe, d'ailleurs. L'Italien ne connaît guère qu'une forme de politesse : la troisième personne, introduite par *Lei*. Ce pronom *Lei* désigne « Sa Seigneurie », c'est-à-dire la personne à qui l'on parle et à qui l'on manifeste, du même coup, tout son respect.

C'est cette manifestation protocolaire de respect extérieur qui s'en va. Déjà, le fascisme avait banni de la correspondance des formules superlatives — *devotissimo*, *illustrissimo*, etc. — dont l'ancienne langue était si prodigieuse. On va vers la simplicité. C'est tonique. Un peu triste, d'ailleurs, Le monde caporalisé n'est pas du tout notre fait. Il faut que se maintienne, du moins dans certaines occasions, le droit au baise-main. Il faut que des talons restent rouges : ne les claquez pas trop fort l'un contre l'autre. Le tutoiement généralisé enlève à la langue italienne des ressources du côté de la nuance. On tutoyait Dieu. Le Duce, s'il voulait vous marquer son admiration, vous tutoyait. Comme Napoléon au bivouac des grognards.

A la réflexion, l'usage, en matière de politesse sociale, est un grand maître. Marchons et parlons comme notre mère nous l'a appris.

Regis voluntas suprema lex esto. Nous ne disons pas que ce soit là une erreur ou même un crime, mais nous constatons les faits. Empressons-nous d'ajouter qu'ils sont dans la logique de l'évolution roumaine.

Nos lecteurs se souviendront du tableau de la situation que nous avons dressé lors de l'avènement de M. Goga. Nous avons souligné la force irrésistible du mouvement nationaliste et la faillite définitive du régime parlementaire. Le roi Carol est allé à la recherche d'un chef ou plutôt d'un sous-chef du réveil national. Il a commencé par l'expérience Goga-Couza. Elle a raté et voici une seconde équipe qui s'appête à réaliser les buts mêmes que s'était proposés le Tyrée mal déchaîné. On change de méthode et de personnel, mais la raison sociale et nationale reste intacte.

A lire les quatorze points de Mgr Miron, nous y découvrirons le même défi lancé à la démocratie et la même volonté de réaliser un Etat purement national. Les minorités autochtones seront l'objet d'une tolérance bien circonscrite, tandis que les intrus, lisez les Juifs, seront évincés. Le programme gouvernemental insiste sur la nécessité de cultiver de bonnes relations avec tous les pays étrangers. Ne connaissons-nous pas déjà ce son de cloche?

Pourtant, il y a du nouveau. L'autonomie universitaire et l'indépendance des juges seront suspendues, les fonctionnaires ne devront plus faire de politique, la presse subventionnée cessera de combattre faute de combattants, c'est-à-dire faute de subventions. Enfin, une nouvelle Constitution est élaborée à la hâte. Elle est du type austro-gréco-portugais, en tant qu'elle se fonde sur le principe corporatif, et elle s'adapte aux besoins roumains en accordant au Roi le droit pratiquement absolu de décider en dernière instance.

La signification de ces mesures est très nette : le régime national, chrétien et, par la force des choses, antisémite, ne saurait être l'œuvre ni d'énergumènes, ni d'un seul parti, ni de quelques rêveurs, mais il sera établi par la Couronne, seule arbitre des destinées roumaines. M. Codréano et ses Gardes de Fer, M. Couza et les jeunesses patriotes auront à se tenir coi et à se contenter de ce que la plus grande partie de leurs doléances sera exaucée par des vieillards patriotes sous la protection des Gardes de corps royaux. L'autorité de Carol II est suffisamment grande pour assurer la loyauté de l'armée; Mgr Miron usera de son influence sur le parti « Tout pour la Patrie », dont le bas clergé forme le cadre le plus important. Ceux qui feront la moue et qui en seront pour leurs frais, ce sont les tsaranistes de MM. Maniu et Titulesco, les champions du parlementarisme démocratique, qui auraient tant aimé gouverner par des méthodes dictatoriales.

* * *

Et maintenant, pourquoi cette disgrâce subite de MM. Goga et Couza, qui certes n'auraient pas refusé à leur souverain de prêter un aspect militaire à leur régime, si Carol II leur avait imposé une telle condition? Les motifs de la récente crise ont été exposés de manières fort différentes. Ecartons de prime abord l'hypothèse accréditée par le glorieux vaincu lui-même et selon laquelle Israël aurait obtenu par l'intermédiaire franco-britannique la tête du nouvel Aman. Le ressentiment juif a sans doute contribué à l'antipathie manifeste que Londres et Paris ont vouée à M. Goga, mais les financiers sémites et les politiciens judéo-philés sont gens trop avisés pour douter des véritables intentions de MM. Averesco, Iorga et Vayda-Voévod, peu entichés du peuple élu. L'avantage d'être expulsés par des mains gantées et après des discours polis, au lieu d'être rudoyés et chassés à

coups de pied, n'est pas aussi considérable que nous le font croire les publicistes officieux qui crient à la victoire de l'humanitarisme. Juifs et maçons n'auraient pas même de quoi jubiler, si M. Maniu avait reconquis le pouvoir. Mgr Miron leur accordera au maximum des fleurs, des fleurs, rien que des fleurs pour embellir leur voyage en Palestine, à Madagascar ou dans les autres régions méridionales vers lesquelles l'Internationale antisémite s'entête à diriger Israël, l'Ahasver malgré lui.

Admettons tout au plus que l'indélicatesse des sous-ordres de M. Goga vis-à-vis des Juifs persécutés, que des abus scandaleux et des chicanes odieuses, ont révolté les purs de l'idée raciste qui ne permettent pas que le but élevé de l'extirpation du peuple maudit soit souillé par des actes de corruption inavouables. M. Iorga, qui refuse d'encaisser le traitement de ministre et qui ne se sert pas de l'auto de service réglementaire, mais qui marche à pied et qui est sorti de la présidence du Conseil en ramassant sa canne et son chapeau — « C'est tout ce que j'ai apporté et c'est tout ce que j'emporte », disait-il aux journalistes —, le maréchal Averesco, ce soldat irréprochable, ou M. Mironesco, richissime qui se paye le luxe d'être honnête, repoussent les procédés des préfets « nationaux et chrétiens », dont les quarante jours de toute-puissance ont été marqués par des abus inouïs même en terre roumaine. Une enquête sévère nous fixera sous peu sur l'étendue de ce pillage collectif. Mais ce n'est pas l'antisémitisme qui est pourchassé par des libéraux à l'occidentale, ce sont les ennemis honnêtes d'Israël qui se sont débarrassés de leurs faux frères en judéophobie.

Voici donc une première cause de la débâcle de M. Goga. Ne pouvant pas anéantir la corruption enracinée, comme il en avait la ferme intention, il dut bientôt l'accepter ou ne pas l'empêcher. Ce qui priva le chantre-purificateur d'une partie de son prestige initial. Puis, les procédés malhonnêtes de ses caciques ne demeuraient pas moins maladroits. Il n'arriva ni à dissocier les autres partis, ni à rendre plus solides, plus nombreux et plus confiants les propres adhérents du régime. A quatre semaines des élections, l'insuccès du gouvernement devant le suffrage universel était hors doute. Le jour du vote s'annonça comme date probablement sanglante de l'histoire. Déjà une douzaine de morts, appartenant aux groupements de gauche et d'extrême-droite, certifiaient le degré des passions déchaînées. Lors des ides de mars cela aurait pu entraîner des massacres semblables aux fameuses révoltes paysannes de 1907 que le maréchal Averesco avait étouffées moyennant des milliers de morts.

Le Roi, dont la perspicacité est notoire, s'était rendu compte que MM. Goga et Couza avaient échoué dans leur politique intérieure ou plutôt dans leurs méthodes; il attendit pourtant le tour que prendrait la situation diplomatique. Le successeur de M. Tataresco n'avait plus qu'une seule chance, celle de conquérir des lauriers sur le terrain international. Cependant c'est là qu'il subit sa défaite la plus cuisante. Le manque de décision dont il fournit tant de preuves dans le domaine administratif et parlementaire, se confirma par une attitude inconcevable envers les deux blocs européens. M. Goga et son ministre des Affaires étrangères, M. Micesco, pensaient imiter le colonel Beck et sa politique de balance, mais ce qui est permis à Jupiter... Enfin, le régime du poète transylvain ne sut pas acquiescer l'appui ferme et solide de l'axe Berlin-Rome — qui lui préférerait M. Codréano, l'homme à poigne, le nazi fasciste 100 % —, tandis qu'il provoqua l'ire franco-britannique. Les prétextes de la mauvaise humeur de Downing Street et du Quai d'Orsay étaient faciles à trouver : voici les pauvres Juifs persécutés, voici les intérêts économiques mis en danger. Au fond, l'Entente Cordiale s'étant assurée combien la position de M. Goga était faible et

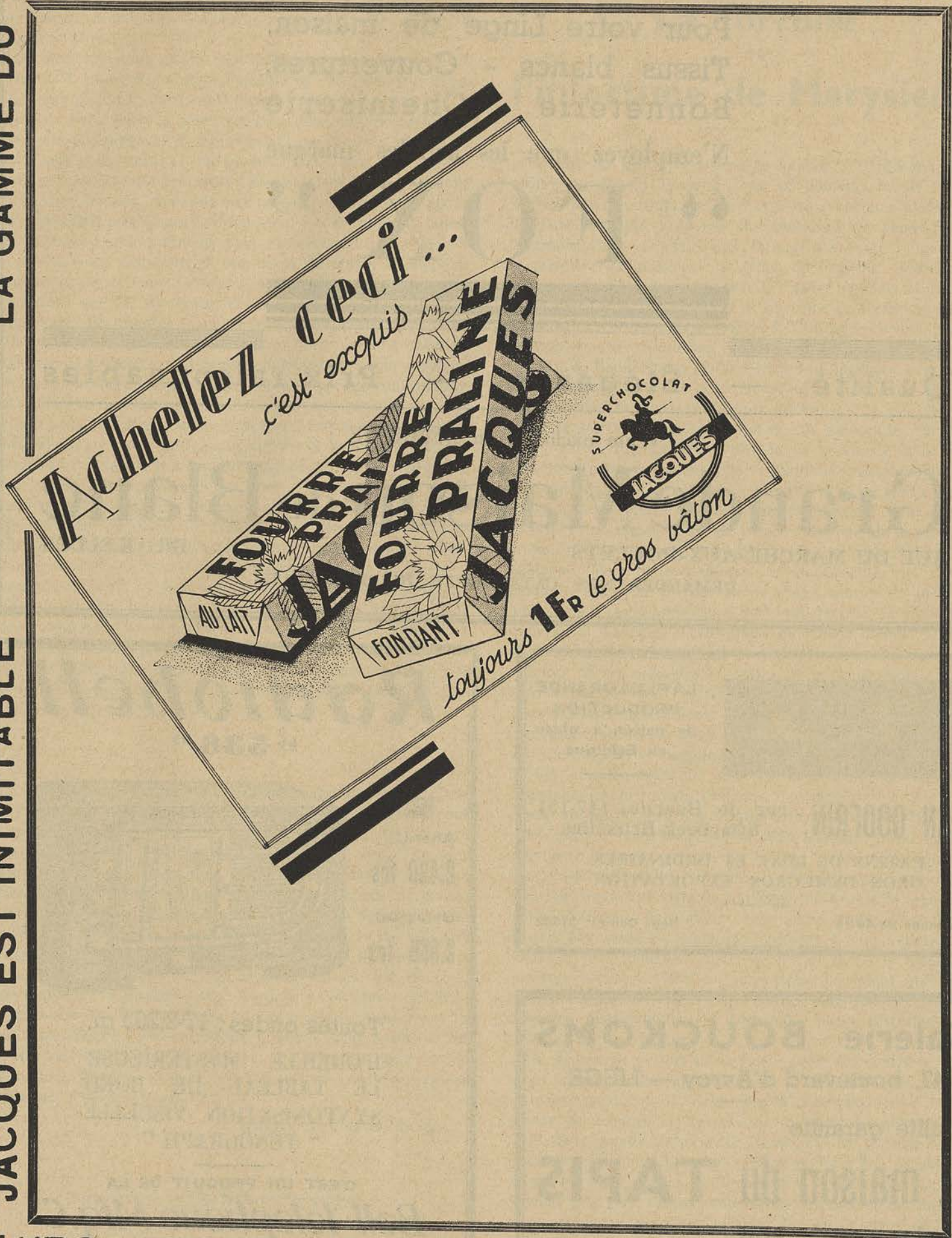
SUPERCHOCOLAT JACQUES EST INIMITABLE

LA GAMME DU

JACQUES EST INIMITABLE

• LA GAMME DU SUPERCHOCOLAT JACQUES EST

INIMITABLE • LA GAMME DU SUPERCHOCOLAT



Pour votre Linge de maison,
Tissus blancs - Couvertures,
Bonneterie - Chemiserie
N'employez que les articles marque

“ FOX ”

Qualité — Élégance — Prix raisonnables

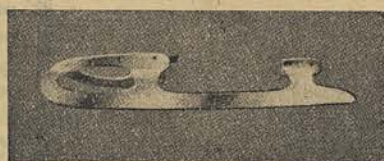
Vente exclusive en BELGIQUE :

Grande Maison de Blanc

RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

DEMANDEZ NOS CATALOGUES HIVER 1937-1938



LA PLUS GRANDE
PRODUCTION
de patins à glace
en Belgique

JEAN GODFRIN rue de Haerne, 147-151
— Etterbeek-Bruxelles —

PATINS DE LUXE ET ORDINAIRES
GROS - DEMI-GROS - EXPORTATION

Téléphone 48.45.18

Reg. Comm. 31342

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

Qualité garantie

La maison du **TAPIS**

Le plus grand choix

Prix les plus bas

Radiobell
“ 538 ”

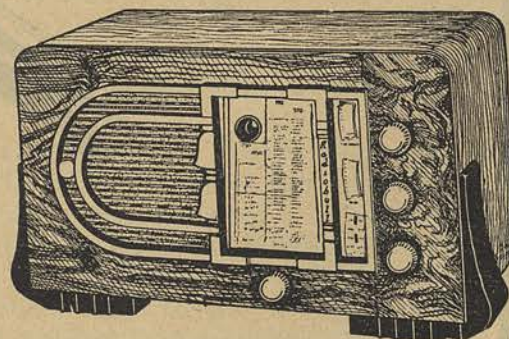
PRIX :

Altern.

2.490 frs

Universel

2.565 frs



Toutes ondes : 17-2.200 m.

L'OREILLE MYSTÉRIEUSE
LE TABLEAU DE BORD
SYNTONISATION VISUELLE
“ TUNOGRAPH ”

C'EST UN PRODUIT DE LA

Bell Telephone Mfg. Co

4, rue Boudewyns - ANVERS

combien Rome et Berlin se désintéressent de Bucarest, se dépêcha de faire culbuter cet adversaire avant qu'il n'ait préparé la voie à un ennemi redoutable, à Codréano brandissant le glaive de l'archange Michel.

Une fort ténébreuse affaire vint à l'aide des démocraties occidentales. M. Boutenko, chargé d'affaires de l'U. R. S. S. à Bucarest, disparut. Est-il mort, est-il vivant? A-t-il été enlevé par les Gardes de Fer ou par la police secrète soviétique? Se cache-t-il, pour créer un incident? Toujours est-il que Moscou adressa au gouvernement de Carol II une première note, puis une autre et enfin une troisième qui ressemblait furieusement à un ultimatum. Le Roi, fort inquiet, demande aux ministres étrangers l'avis de leurs pays. Berlin et Rome ne promettent pas de secours immédiat, Paris et Londres dénie toute intervention, sauf dans le cas où M. Goga disparaîtrait comme M. Butenko, quoique de façon moins mystérieuse. Cette crise aiguë ne fait que renforcer les impressions que M. Mironesco, expédié en éclaireur par le Roi, à rapportées de Londres et de Paris. La Grande-Bretagne conseille poliment à Carol II de ne pas se hâter pour sa visite en Angleterre. La France avait déjà décliné avec la même politesse la venue à Paris de M. Miresco. Les Bourses exprimaient le mécontentement des hommes politiques anglais et français en soumettant à une formidable baisse la devise et les valeurs roumaines. Enfin, Skoda, le grand fournisseur de l'armée roumaine, retenait le matériel de guerre. Bref, la Roumanie finit par se sentir à la merci d'une attaque soviétique. Tout cela au moment où le réarmement britannique s'accroît chaque jour, où les petits risquent d'être sacrifiés sur l'autel d'une réconciliation italo-anglaise. Enfin, Carol II se rendit compte que son pays serait entouré, dans l'hypothèse d'une conflagration locale ou générale, d'ennemis encore irréciliés, de la Hongrie et de la Bulgarie, tandis que la Tchécoslovaquie briserait les liens qui la rattachent à une Roumanie amie des empires totalitaires. Oser l'aventure avec la seule Yougoslavie comme alliée, qui offrirait un accès aux ports adriatiques et à l'Italie? Car la Pologne aurait eu à ménager, à l'heure décisive, aussi bien sa propre sécurité que son alliance avec la Hongrie.

* * *

M. Goga a payé les frais de ces calculs diplomatiques. C'est en victime de son indécision qu'il est tombé, tel, sauf le respect de Son Excellence, l'âne de Buridan, mort de faim entre deux bottes de foin. Que la paix soit avec lui, quand il aura rejoint la *Tara de peste veac*, le paradis poétique, l'au-delà terrestre des écrivains, des politiciens et des magnats roumains, la Suisse ou la Côte d'Azur, où M. Goga pourra échanger avec M. Titulesco des propos sur l'instabilité du sort et des rois. Et qu'il se console de ce que ceux qui l'ont culbuté n'en retireront aucun profit. Consciente de son affinité, j'allais dire élective, mais mettons : autoritaire, avec les pays « fascistes », la Roumanie continuera le chemin que lui ont prescrit l'histoire et la géographie. Elle ne fera qu'enjoliver pour l'usage extérieur les mesures qu'elle est résolue à employer et elle continuera de rester fidèle, sur le terrain extérieur, à la seule cause qu'elle a toujours embrassée, à celle du plus fort.

ROGER DE CRAON-POUSSY.

La fortune et l'infortune de Marysienka

Comme on sait... mais sait-on jamais?... Précisons donc : comme on devrait le savoir, Jean III Sobieski, roi de Pologne, célèbre par le secours qu'il apporta aux Viennois assiégés par les Turcs en 1683, a épousé une demoiselle de bonne noblesse niyernaïse, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien. Ce ne fut pas la première Française sur le trône de Pologne. Hedvige, qui hérita de son père, lui-même issu de Piastes polonais, la couronne de Boleslas le Hardi, était bel et bien une princesse capétienne, de la lignée d'Anjou. Marie-Louise de Gonzague-Nevers, fameuse pour sa beauté et pour son esprit, pour ses rapports avec saint Vincent de Paul et pour ses amours avec Cinq-Mars, s'est mariée successivement avec les deux frères de la maison de Wasa, les rois Ladislas IV et Jean-Casimir de Pologne. C'est elle qui a régné et gouverné sous le second de ces souverains, roi débonnaire s'il en fut. Le grand dessein de la vie de cette femme supérieure a été de fonder chez les Sarmates une monarchie forte et héréditaire, par le mariage de sa nièce avec un prince du sang français, de préférence avec le fils du grand Condé. Pour atteindre ce but Marie-Louise a usé de tous les moyens, de la persuasion et des grâces comme des intrigues les plus odieuses et du meurtre politique. Mais pour amadouer et pour capter les magnats polonais elle s'est surtout servie d'une charmante pléiade de jeunes filles, ses demoiselles d'honneur, données en mariage aux dignitaires sarmates et installées désormais comme ambassadrices de la civilisation et de l'influence politique françaises.

L'une de ces aimables « agentes de la propagande », c'était Marie-Casimire, la « petite d'Arquien », communément dite Marysienka. Une délicieuse créature, belle comme le jour, à la magnifique chevelure noire comme la nuit, une véritable fée, douée d'un pouvoir magique sur les hommes. Mais cette magie, fut-elle noire ou blanche? Telle est la question sur laquelle se disputent les historiens polonais. L'étrangère n'a pas bonne presse auprès de ses compatriotes d'élection royale. Marysienka passe pour le mauvais génie de Jean Sobieski, brave chevalier sans peur et sans reproche. On la taxe d'avoir été coquette et sans cœur, une froide allumeuse, d'avoir exploité à des fins néfastes l'amour aveugle de son mari; on accuse la reine d'être restée Française, de n'avoir pensé qu'au profit de sa famille, d'avoir été avare et dépensière, bigote et sans religion, trop bonne et trop mauvaise mère, inculte et férue de savantisme, que sais-je encore? Bref on constatera facilement une incompatibilité totale d'humeur entre ladite dame reine et ses sujets sarmates. Marysienka a été condamnée par les historiens, constitués en jury posthume.

Or, deux voix se sont élevées pour protester contre ce verdict quasi unanime; elles appartiennent à deux Polonais imbus de culture française : à M. Kazimierz Waliszewski, fixé à Paris et auteur de biographies retentissantes, dont la plus appréciée traite de la grande Catherine de Russie, et à M. Tadeusz Zelenski, de l'Académie polonaise, ou, si vous préférez son pseudonyme, au son guerrier pour les oreilles slaves et juvénile pour les Anglo-Saxons, à M. Boy, critique très estimé, traducteur incomparable, en langue polonaise, d'une centaine de chefs-d'œuvre de la littérature française, à ce titre commandeur de la Légion d'honneur, mais aussi, hélas! élevé par lui-même à la dignité de commandeur

des Incroyants, par suite d'une longue série d'attaques anticléricales. MM. Waliszewski et Boy envisagent Marie-Casimire, surtout et presque uniquement sous l'angle de ses qualités érotiques. Ils voient en elle une sorte de Vénus triomphatrice, tout entière à sa proie attachée. M. Waliszewski le fait sans arrière-pensée doctrinale, en romancier des grandes existences, en historien anecdotique à la mode de Tallemant des Réaux. C'est ainsi que sa « Marysienka », publiée il y a quarante ans, est le portrait d'une petite femme qui se complaît au rôle de grande reine; elle et Sobieski forment un couple bien romantique, les « Amants de Varsovie », que M. Maurras tancerait d'importance pour leurs divagations sentimentales. Du voyage que la fillette de quatre ans accomplit sous la surveillance de la reine Marie-Louise jusqu'au récit romanesque du dernier périple de Marysienka, tout respire, chez Waliszewski, le roman-feuilleton historique, édition de luxe pour salons et pour dames.

M. Boy accède aux amours de son héroïne comme champion du droit d'autodisposition érotique, comme chantre de la « Vie facile » ou, si vous voulez, de la « Vie opportune ». Il n'a pas seulement l'air de croire au bonheur des sens, mais il y croit ferme; c'est un encyclopédiste authentique, transporté de chez Grimm, Diderot et d'Alembert en Pologne du XX^e siècle, c'est en outre un ancien médecin quelque peu freudiste, qui ne pratiquait pas seulement dans le temple d'Hygiéia, mais aussi chez les Muses, au Cabaret. Ses « Paroles », des vers très libres en rythmes traditionalistes, eussent fait rougir feu Ponchon, sinon par leur quantité qui ne se compare pas aux légendaires 120.000 du Goncourt disparu, du moins par leur qualité qui dépasse ceux-ci de loin. Mais revenons à nos moutons, à notre très rabelaisien docteur Zelenski, qui est aussi un docte rabelaisiste. Il étudie Marysienka comme cas clinique de la domination érotique. Il le fait d'ailleurs avec tact, avec son grand talent de conteur, avec son charme bien français et avec cette teinte de sarmatisme qui sied parfaitement à l'auteur et à son livre. Il y a pourtant dans ce ravissant volume quelque chose qui cloche. Nous y reviendrons tout à l'heure, mais avant de le faire nous devons expédier en hâte une troisième « Marysienka », née à Paris il y a quelques mois, et déjà couronnée en France.

Ce bouquin n'est d'aucun prix, sauf le Prix Lubomirski, qu'il a obtenu par un sortilège inexplicable. L'auteur de ce produit s'intitule pareillement docteur, mais l'analogie avec M. Boy se borne à cette égalité de profession médicale et au sujet que les deux esclaves ont traité, l'un tellement bien, l'autre fort mal. L'écrivain français nous parle de « La Fortune de Marysienka », mais le pôvre y subit force infortunes. Sa carrière ressemble plutôt à la vie surromancée d'une reine de Pologne qui aurait épousé Ubu Roi qu'à l'existence hors série de la femme de Sobieski. Le récit de M. Aurenche est pareil à la mer par l'abondance des coquilles invraisemblables qui feraient sangloter les grands jets d'eau; le paysage choisi que font charmant les masques et bergamasques de ce symboliste sans le savoir, Jarry malgré lui et en même temps Français très moyen qui ne sait pas sa géographie, ce paysage polonais du Grand Siècle est peuplé de figures déconcertantes qui appartiennent à l'histoire ou aux historiettes et qui vivent des événements extraordinaires. C'est en partie « Lodoïska », en partie très « chosko, chosko ». (Oh! l'éducation des princes et des princesses!) M. Donnay y procède à un mélange cocasse de tous les exotismes, de tous les anachronismes et de tous les anatopismes, mais il le fait avec une intention satirique, tandis que M. Aurenche opère avec beaucoup de sérieux. C'est encore du bon La Fontaine, de nombreux Pirées y sont pris pour des hommes, un cheval y est mué en fleuve. Il serait trop long d'exposer cette métamorphose et nous devons renoncer au plaisir d'analyser plus explicitement l'*Ars amandis*,

tel que, selon M. Aurenche, Marysienka l'a exercé, avec fin très heureuse.

Tout ce souvenir du livre du Prix Lubomirski ne nous préoccupe que pour trois motifs; nous nous demandons pourquoi les meilleurs auteurs slaves, les Russes exceptés, ne pénètrent pas en France, tandis que le domaine des lettres et de l'histoire polonaises, tchèques et yougoslaves demeure réservé aux excursionnistes français les moins avertis; puis, que fait la propagande officielle desdits pays pour soutenir la production recommandable de ses connationaux respectifs et, tertio, comment est-il possible que les grandes revues françaises, à commencer par les *Nouvelles Littéraires*, réservent un accueil élogieux aux pires élucubrations, telle l'infortunée « Fortune de Marysienka », sans se soucier ni de la compétence des aristarques, qui rendent (ou qui ne se se rendent pas) compte, ni des auteurs que l'on encense?

Il va de soi qu'à côté du livre anodin de M. Aurenche l'étude de M. Boy fait figure de chef-d'œuvre. Elle nous rappelle la petite princesse de Velasquez accompagnée d'une affreuse naine; le contraste accroît le charme de la beauté juxtaposée à la laideur la plus hideuse. Mais ladite beauté n'échappe cependant pas à l'examen. « Marysienka », la belle, qui vient de ressusciter à Varsovie dans une très jolie édition de l'*Ateneum*, est d'un attrait purement sensuel. M. Boy nous fait revivre toutes les phases d'une aventure amoureuse qui a duré trente ans, d'abord sous forme de liaison dangereuse, quoique platonique ou peu s'en faut, puis comme adultère blanc, comme veuvage très joyeux, et enfin sous forme de mariage solidement parce que deux fois béni, clandestinement puis en public. Le grand seigneur sarmate Jean Sobieski, âgé de vingt-six ans, voit pour la première fois M^{lle} d'Arquien, une enfant de quatorze ans; il en tombe amoureux. La politique l'écarte, Céladon guerroye et Astrée épouse un riche aristocrate, le « prince » Zamoyski (de très illustre extraction, mais gratifié du titre princier uniquement pour ses richesses fabuleuses). Le mariage de convention dégénère vite en terreur. Marysienka est malheureuse, elle retrouve son adorateur, elle échange avec lui d'abord des lettres, puis des déclarations d'amour, enfin une curieuse promesse de mariage, après un divorce futur. Ce divorce n'arrive jamais, mais Zamoyski disparaît en temps utile. Marysienka est libre, elle épouse Sobieski et l'embarque dans le parti français de la reine Marie-Louise, qui alors était encore en vie (1665).

Les premières phases de cette union, chaîne ininterrompue de brouilles et de réconciliations ardentes, forment avec les lettres des deux époux un marivaudage très attrayant. M. Boy a largement puisé dans la correspondance des époux Sobieski, publiée en 1860 par le pudibond historien Helcel; il reconstitue, d'après le texte manuscrit de ces lettres les passages expurgés et il nous dresse ainsi un tableau presque clinique de cette fureur amoureuse qui subsiste chez les deux amants légitimes. Nous apprenons, entre parenthèses, que Sobieski, devenu grand Hetman de la Couronne, remporte des victoires épiques, qu'il trempe dans des conjurations et tout d'un coup il accède au trône, en 1674, après la mort d'un prédécesseur peu reluisant. A partir de ce moment nous assistons encore à la fin d'une belle journée, ou plutôt d'une belle nuit au déclin des forces physiques, car la passion ne diminue pas avec l'âge de ces extraordinaires personnages. Puis, c'est le règne de Jean III parcouru à la hâte, c'est sa mort et la « dernière campagne de Marysienka ». La veuve s'expatrie, elle vient habiter Rome et défend ses fils dans une grotesque affaire d'honneur que leur attire une courtisane. Pour ne pas oublier un fait qui généralement se place au centre de l'histoire des Sobieski : M. Boy nous raconte aussi, à sa manière, « la croisade de Marysienka », l'expédition de 1683, entreprise pour délivrer Vienne.

Chevauchée ensorcelante à travers un pays de Tendre, analyse très fine de psychologie éretique, portrait dessiné d'une main de maître : le volume de M. Boy est tout cela, mais il ne nous tient pas une double promesse que le titre de son ouvrage contient implicitement : *Marysienka Sobieska*, n'est-ce pas une biographie ? Et cette biographie ne se rapporte-t-elle pas à une reine qui a marqué dans l'histoire de la Pologne, de la France et de l'Europe ? Nous n'apprenons rien ou presque rien du jeu diplomatique de Marysienka, de son activité sous le règne malheureux de Michel Wisniowiecki, ni de son rôle décisif lors de l'élection de Jean Sobieski. (De longues années plus tard, M. de Pomponne souligne dans ses Mémoires que c'est à Marysienka que Jean III est redevable de son trône). Nous lisons très peu de chose, et en partie ce ne sont que des informations erronées, sur la genèse de l'alliance austro-polonaise de 1683 et de la Ligue antiturque de 1684, auxquelles la reine a collaboré avec zèle; rien ne nous est dit sur la politique de bascule, entre l'Autriche et la France, que Marie-Casimire a conduite avec finesse, ni sur ses efforts tragico-comiques pour caser son premier-né, le prince Jacques — il y a dans ces mariages non avenus l'étoffe de dix comédies; les fiançailles avec la princesse Radziwill surtout sont d'une drôlerie involontaire et irrésistible —, ni des conflits de famille qui ont assombri la vieillesse de Sobieski, ceux-là actes d'une tragédie écœurante.

Nous reprochons encore à M. Boy d'avoir négligé les origines et l'enfance de Marysienka. Les historiens polonais ignorent tout du passé de la future reine avant son mariage avec Zamoyiski. Les archives françaises abondent toutefois en matériaux sur les d'Arquien; les publications imprimées nous en disent beaucoup. Quant aux premières années de Marysienka, je me contente de signaler qu'elles eurent pour cadre le château de Prie en Nivernais et le couvent des Ursulines à Nevers, et non pas la Pologne; que Marysienka n'est allée définitivement à Varsovie pour s'y fixer qu'en 1652, âgée presque de douze ans; enfin, je me permets d'apprendre à M. Boy le détail curieux et important que M^{lle} d'Arquien a failli une première fois devenir reine de Pologne, M. Zamoyiski ayant été choisi pour successeur, en 1658, par le roi Jean-Casimir (ce projet n'a pas duré, mais il a contribué au premier mariage de Marysienka).

Je ne continuerai pas une théorie de corrections ou d'additions historiques qui serait fastidieuse, mais j'ose adresser à l'éminent écrivain polonais une autre remontrance : il a entouré de silence un trait principal du caractère du couple Sobieski, une qualité de Jean et de sa chère Marysienka : leur piété exemplaire, sincère et profonde. Sans cette foi vivante, le geste de 1683 et tout le règne du grand roi ne sauraient être compris ni jugés avec équité. Une sainte flamme les a animés, ces amants sensuels; elle les a unis par delà leur passion. Que l'on feuillette les touchantes lettres que Marysienka quinquagenaire a envoyées à son mauvais fils. On y retrouvera les documents les plus édifiants d'un pur amour conjugal et cette tendresse dans le Seigneur a survécu à l'existence terrestre de Marie-Casimire.

Nous n'en voudrions pas à M. Boy, que nous admirons comme écrivain, que nous estimons hautement pour sa sincérité et que nous aimons pour son humanitarisme authentique, d'avoir dépeint, non sans de louables réticences et avec respect envers ses héros, l'histoire amoureuse des Gaules et de Poulaine, le côté — nous dirons faible, il l'appellera fort et principal — de grandes figures historiques, mais nous insistons sur la nécessité de ne pas oublier les aspirations vers l'Eternel, dont elles ont fourni assez de preuves. Dans l'une de ses adorables lettres, Jean Sobieski conte fleurette à Marysienka; il lui confesse, pour la quatrième fois, de l'avoir choisie, non seulement pour son corps délicieux, mais aussi, et surtout, parce que ces charmes étaient habités d'une âme par-

faite. Imitons cet exemple, rendons honneur non seulement à la femme séduisante, mais aussi, et avant tout, à la grande chrétienne et à la grande souveraine qu'a été Marie-Casimire de La Grange d'Arquien Sobieska. Et passons, en ce faisant, sur les condamnations injustes prononcées jadis par les historiens polonais sur cette abracadabrante princesse d'Aurenche couronnée par le jury Lubomirski. L'infortune posthume de Marysienka est en partie réparée par la fortune qui lui quérît un biographe de la trempe de M. Boy. Attendons, pour que cette fortune brille de toutes ses richesses, qu'un historien vienne nous narrer la gloire de Marysienka, reine par la grâce de Dieu et sanctifiée par cette grâce.

O. FORST DE BATTAGLIA.

LECTURES

Livres — Revues — Journaux

TOLSTOI, MEILLEUR PRÉCURSEUR DU BOLCHEVISME

On vient de rééditer, chez Stock, à Paris, la traduction française du Tolstoï de Stephan Zweig. Nous en détachons ces quelques pages qui soulignent bien l'immense responsabilité du génial écrivain russe.

Trotzki et Lénine, théoriquement, n'ont pas fait un pas de plus au delà du « tout doit être changé » de Tolstoï; et de même que Jean-Jacques Rousseau, l'« ami des hommes », préparait avec ses écrits les galeries de mines par lesquelles la Révolution française fit ensuite sauter la royauté, aucun Russe n'a ébranlé plus fortement les forteresses essentielles de l'ordre tsariste et capitaliste que cet anarchiste que nous nous plaisons à considérer comme un apôtre de la douceur. Certes, de même que Rousseau se serait indigné de voir à l'œuvre les révolutionnaires de 1793, Tolstoï eût sans doute condamné les méthodes bolchevistes, car il haïssait les partis (n'est-il pas dit dans ses écrits que « quel que soit le parti qui triomphe il lui faudra toujours pour maintenir son autorité non seulement employer les moyens de violence en vigueur, mais encore en inventer de nouveaux »); cependant une conception sincère de l'histoire attestera, un jour, qu'il a été le meilleur précurseur de ce bolchevisme et que toutes les bombes de tous les révolutionnaires n'ont pas autant secoué l'autorité russe que la révolte ouverte de cet individu — le plus grand de tous — contre les puissances, invincibles en apparence, de sa patrie : le tsar, l'Eglise et la propriété. Car, à partir du jour où Tolstoï, le plus génial de tous les faiseurs de diagnostics, a découvert le défaut de construction qu'il y a dans le fondement de notre civilisation, à savoir que l'édifice de l'Etat repose non sur l'humanité, sur la communauté humaine, mais sur la brutalité et la domination, il n'a cessé de déployer toute sa violence dialectique, son énorme puissance éthique, en attaques toujours renouvelées contre l'ordre de choses existant en Russie — Winkelried de la Révolution sans la vouloir, dynamite sociale, force primitive et élémentaire de destruction et de bouleversement, et par là remplissant instinctivement la mission incomparable au génie russe. Car, avant de bâtir, toute pensée russe

doit détruire radicalement et ce n'est nullement par hasard que nous voyons ses représentants s'enfoncer tout d'abord dans les voies les plus sombres du nihilisme avant de partir à la conquête d'une foi nouvelle, guidés par un désespoir brûlant et extatique. Ce n'est pas comme nous, Européens, par des améliorations timides et avec de pieuses précautions que chez les Russes procèdent le penseur, le poète et l'homme d'action; au contraire, ils attaquent les problèmes avec la violence du bûcheron maniant sa cognée et avec l'intrépidité qui inspire les expériences dangereuses. Pour l'amour de la victoire, un Rostopchine n'hésite pas à brûler de fond en comble Moscou, cette merveille du monde; de même Tolstoï (pareil en cela à Savonarole) n'a pas d'hésitation à vouer au bûcher tous les biens de l'humanité civilisée, l'art comme la science, simplement pour justifier une nouvelle et meilleure théorie. Il est possible que le rêveur religieux qu'il était ne se soit jamais rendu compte des conséquences de son offensive; sans doute il n'a jamais osé calculer combien d'existences la chute soudaine d'une aussi vaste armature entraînerait avec elle; il s'est borné à ébranler avec toute la force d'âme et l'entêtement de sa conviction les colonnes de l'édifice social de l'Etat. Mais quand un tel Samson étend ses poings, le toit le plus gigantesque penche et fléchit.

C'est pourquoi toutes les discussions rétrospectives sur le point de savoir dans quelle mesure Tolstoï aurait approuvé ou combattu la révolution bolcheviste restent oiseuses en présence de ce fait patent que rien n'a autant favorisé le bouleversement russe que sa prédication fanatique contre le superflu et la propriété, que les pétards de ses brochures et les bombes de ses pamphlets. Aucune critique de notre temps, pas même celle de Nietzsche, lequel, en sa qualité d'Allemand, ne visait jamais que les gens cultivés et à qui sa manière dionysiaque d'écrire était toute influence sur les masses, n'a bouleversé autant les âmes et n'a miné autant la foi de la multitude populaire: et, contre son désir et sa volonté, la figure de Tolstoï se dresse, pour tous les temps, dans le Panthéon invisible des grands révolutionnaires, des destructeurs du pouvoir et des transformateurs du monde.

Contre son désir et sa volonté: car Tolstoï a nettement distingué sa révolution, individualiste et chrétienne, son anarchisme, de toute révolution par les actes et par la violence. Il écrit dans les *Epis mûrs*: « Quand nous rencontrons des révolutionnaires, nous nous illusionnons fréquemment en croyant que nous ne faisons qu'un avec eux. Comme nous, ils proclament: pas d'Etat, pas de propriété, pas d'inégalité! Et beaucoup d'autres choses semblables. Cependant, il y a entre eux et nous une grande différence: pour le chrétien, l'Etat n'existe pas; eux, au contraire, veulent anéantir l'Etat. Pour le chrétien, il n'y a pas de propriété; eux veulent l'abolir. Pour le chrétien, tous les hommes sont égaux; eux veulent détruire l'inégalité. Les révolutionnaires combattent par le dehors le gouvernement; mais le christianisme, lui, ne combat pas, il détruit par le dedans les fondements de l'Etat. » On voit que Tolstoï voulait non pas détruire l'Etat par la violence, mais lui arracher molécule par molécule, individu après individu, afin que l'organisme se dissolve de lui-même, par manque de force. Toutefois, le résultat final reste le même: la destruction de toute autorité; et Tolstoï a, pendant toute une vie, servi passionnément cette cause. Il est vrai qu'il voulait, en même temps, un ordre nouveau, une Eglise d'Etat, et opposer un lien religieux au lien social et positif de l'Etat actuel. Il voulait instaurer une religion de la vie plus humaine et plus fraternelle, un évangile à la fois ancien et nouveau, celui des chrétiens primitifs, mêlés au christianisme tolstoïen. Mais pour apprécier justement son œuvre

de reconstruction spirituelle, il faut faire une distinction très nette entre le critique génial de la civilisation, le génie visuel et terrestre de naguère et le moraliste indécis, insuffisant, capricieux et inconséquent qu'on trouve chez Tolstoï devenu penseur, lui qui, dans un accès de pédagogie, ne veut plus seulement, comme autrefois, faire l'école aux fils des paysans d'Iasnaïa Poliana, mais, avec une effrayante dose de grand A B C de la seule vie qui soit « juste ». On ne saurait s'incliner assez profondément devant Tolstoï tant qu'il reste dans le monde des sens et avec ses organes de génie dissèque la structure de l'humanité; mais, dès qu'il veut prendre son essor dans le domaine de la métaphysique, où ses sens ne peuvent plus rien saisir, voir ou absorber, où toutes ses antennes sublimes tâtent en vain le vide, on est presque effrayé de sa naïveté. On n'insistera jamais trop là-dessus: Tolstoï, en tant que philosophe théorique et systématique, s'est trompé aussi lamentablement que Nietzsche — ce pendant de son génie — en tant que compositeur de musique. Tout comme la musicalité de Nietzsche, magnifique et féconde au sein de la mélodie des mots, échoue presque misérablement dans la sphère autonome des sons musicaux, c'est-à-dire dans la composition musicale, la raison éminente de Tolstoï s'éclipse aussitôt lorsque, sortant de la sphère, de la critique sensorielle, il se risque dans la théorie et dans l'abstrait. On peut constater cette différence dans une seule et même œuvre; par exemple, dans son pamphlet social: *Que devons-nous faire?* La première partie décrit, objectivement et d'après l'expérience, les quartiers misérables de Moscou avec une maîtrise qui fait que le lecteur en est tout haletant. Jamais ou presque la critique sociale ne s'est manifestée sur un objet terrestre plus génialement que dans la description de ces taudis et de cette humanité sacrifiée; mais aussitôt que, dans la seconde partie, l'utopiste passe du diagnostic à la thérapeutique et prétend faire des propositions d'amélioration, chaque concept devient nébuleux, les contours se brouillent, les idées se piétinent hâtivement. Et cette confusion augmente, de problème en problème, à mesure que Tolstoï se montre plus hardi, et Dieu sait si sa hardiesse va loin. Sans aucune formation philosophique, avec un manque de respect absolu, il s'attaque dans ses traités à toutes les questions éternellement insolubles qui sont suspendues dans l'infini par des chaînes d'étoiles et il croit les rendre « solubles », comme de la gélatine.

De même que cet esprit impatient voulait, pendant sa crise, endosser en hâte une « croyance » comme un manteau de fourrure et devenir chrétien et humble en une nuit, le voici maintenant qui, dans ces écrits prétendant faire l'éducation du monde, veut « faire pousser une forêt en un tour de main »; et celui qui en 1878 s'écriait encore avec désespoir: « Toute notre vie terrestre est un non-sens », celui-là tient toute prête à notre usage, à peine trois ans plus tard, sa théologie universelle avec la solution de toutes les énigmes du monde. Certes, dans des constructions si hâtives toute contradiction trouble forcément un tel penseur « à la va-vite »; c'est pourquoi Tolstoï enseigne en tenant constamment ses oreilles fermées — passant par-dessus tout illogisme et s'accordant avec une hâte suspecte la solution absolue de tous les problèmes. Quelle foi incertaine que celle qui sans cesse se sent obligée de « prouver »! Quelle pensée illogique et manquant de rigueur que celle qui, dès que les arguments font défaut, voit toujours se présenter à elle au bon moment une parole de la Bible, comme autorité dernière, exclusive et irréfutable! On ne peut pas le déclarer assez énergiquement, les traités doctrinaires de Tolstoï (malgré quelques détails qui, c'était inévitable, ont un caractère génial) sont au nombre des plus désagréables ouvrages de fanatisme qu'il y ait dans la littérature universelle; ce sont ces exemples

une **PONTIAC**



donne
l'heure exacte



PONTIAC

supportchoc

le premier chronographe
qui supporte les chocs

— Indispensable pour —
Missionnaires, Docteurs,
Infirmières, Ingénieurs, etc.

PARMI NOS 200 CRUS

QUELQUES VINS
PARTICULIÈREMENT
RECOMMANDABLES

	Par bouteille.	Par 30 bout.	Par 60 bout.	Par 100 bout.
VINS DE TABLE				
Côtes de Saillac	4.25	4.—	3.75	3.50
Tordjman, vin d'Algérie	5.50	5.25	5.—	4.75
Clos du Manoir, vin rouge ou blanc	5.25	5.15	5.—	4.75
BORDEAUX ROUGES				
Château de Barbe, 1931	6.—	—	5.75	5.50
Saint-Emilion, 1929	13.—	12.50	12.—	—
* Saint-Estèphe, 1934	10.—	—	9.50	9.—
* Margaux, 1934	12.—	11.50	11.—	10.—
** Château Marquis de Terme, 1931	12.50	12.—	11.—	10.—
Château Pouget, 1929	17.—	16.50	16.—	15.50
• Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BORDEAUX BLANCS				
* Graves Saint-Hilaire	8.—	—	7.75	7.50
Barsac, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Sauternes, 1926	18.—	17.25	16.50	15.50
Ste-Croix du Mont, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Château de Rauzan, 1934	7.—	—	6.75	6.50
• Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BEAUJOLAIS MACONNAIS				
Beaujolais	6.—	—	5.75	5.50
Beaujolais, 1926	9.—	8.50	8.—	7.50
Mâcon supérieur	7.50	7.—	6.50	6.—
Moulin-à-vent, 1926	15.—	14.25	13.50	12.50
Moulin-à-vent, 1924	16.—	15.25	14.50	13.75
BOURGOGNES				
Grand vin de Bourgogne Latour, 1929	22.—	20.75	19.50	18.—
Pommard, 1924	22.—	21.—	20.—	19.—
Gevrey Chambertin, 1926	21.—	20.50	19.75	19.—
Mercurey, 1924	21.—	20.—	19.—	18.—
Aloxe Corton, 1924	24.—	23.—	22.—	21.—
Pommard, 1919	25.—	24.—	22.50	21.—
Chablis, 1926	23.—	22.—	21.—	20.—
ORIGINE CONTROLEE ETAMPE RHONE				
Châteauneuf du Pape	13.—	12.50	12.—	11.25
MOSELLE RHIN				
Niersteiner	15.—	14.50	14.—	13.50
Riesling Auslese	9.—	8.25	7.75	7.—
Liebfraumlisch	26.50	25.—	23.—	21.—
VINS DE LIQUEURS				
Malaga Aguio	7.50	7.—	6.50	6.—
Tarragone	6.—	5.85	5.70	5.50
Tokay sec	15.—	14.25	13.50	12.75
PORTOS				
* Porto Aguio, rouge	15.—	14.25	13.50	12.75
* Porto Aguio, blanc	19.—	18.25	17.25	16.25
** Porto Tawny, 1917	35.—	33.50	32.—	30.—
• Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
CHAMPAGNE				
Champagne M. Hemard, extra sec	33.—	32.—	31.—	30.—
VIN MOUSSEUX				
Jean d'Harbley, vin mousseux	15.—	14.25	13.75	13.—

• **AU BON MARCHÉ** •

VAXELAIRE-CLAES ♦ BRUXELLES ♦ ANVERS ♦ LIÈGE ♦ BRUGES
EXPEDITION EN PROVINCE FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DE
TOUTE COMMANDE D'UN MONTANT DE 200 FRANCS.

ADVERTA



Les papiers carbone

LORAI

PRODUIT BELGE

- sont étudiés spécialement pour chaque usage : Machines à écrire, machines comptables, écriture à la main : crayon ou plume.
- se fabriquent en toutes couleurs et toutes épaisseurs : en émulsion d'encre DURE, DEMI-DURE, TENDRE.
- sont propres à la manipulation et ne maculent pas les copies.
- leur durée et leur netteté les classent au premier rang des articles similaires et sont garantis par le fabricant.

Pour chacun de vos travaux, il existe un carbone - LORA -

Reclamer les à votre fournisseur



Tissot
la montre antimagnétique

Montres pour religieuses

Montres de précision
spéciales pour
missionnaires

Tous genres de montres

En vente chez tous
les horlogers concessionnaires

FONDÉE EN 1853

LOI DU 10 JUIN 1937

Extension des Allocations Familiales

ALLOCATIONS ANNUELLES
payables par semestre, sauf modification par Arrêté Royal

Pour un enfant	Frs	225,00
Pour deux enfants		585,00
Pour trois enfants		1,221,00
Pour quatre enfants		2,253,00
Pour cinq enfants		3,705,00
Pour six enfants		5,157,00, etc.

Minimum de Contrainte

Maximum de Facilités

en vous adressant à



“LA FAMILLE,,

Caisse Mutuelle d'Allocations Familiales

26, rue du Boulet

BRUXELLES

Tél. : 11.81.90 (3 lignes) C. Ch. Post. : 430.14

Quand
on dit :
“ERY”

on dit :

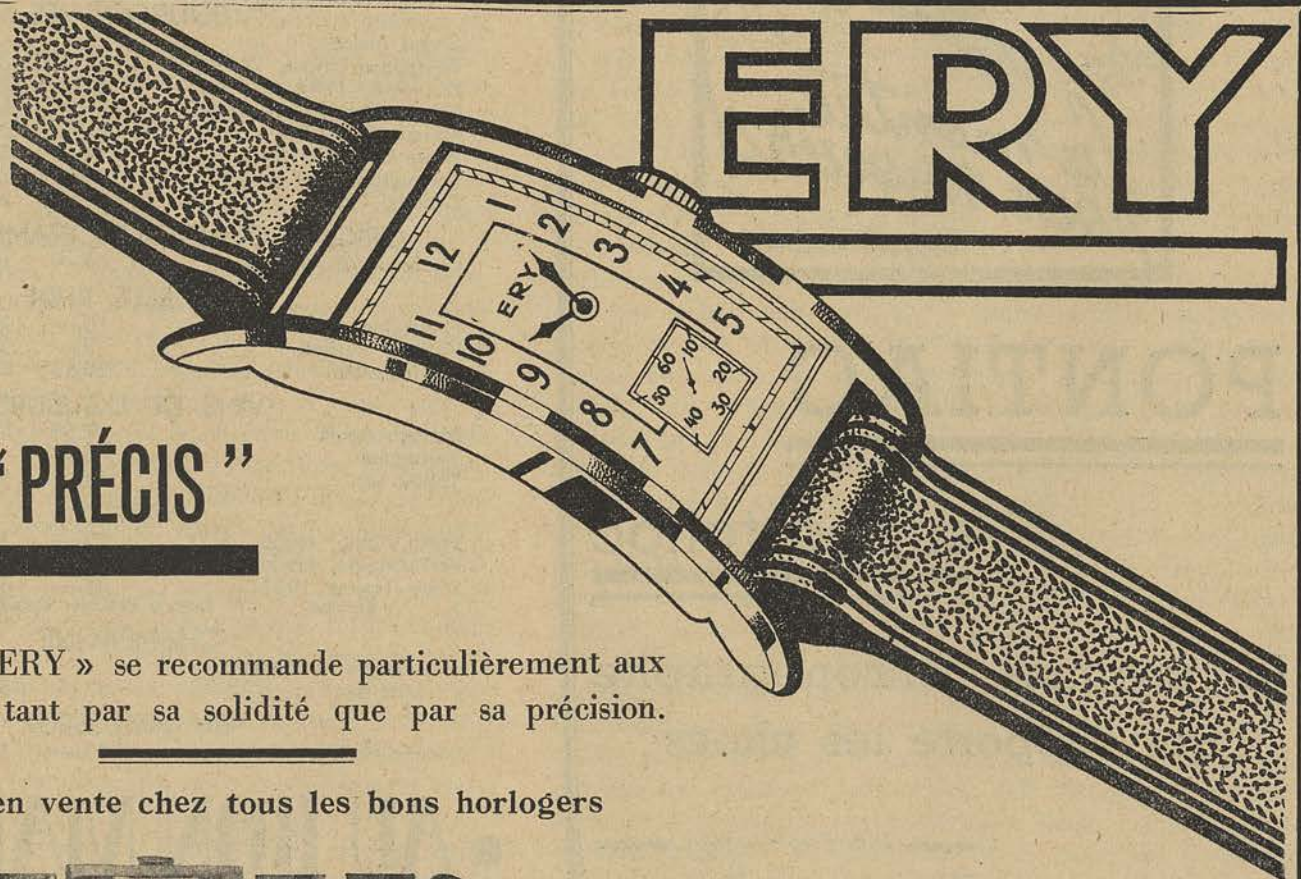
“PRÉCIS”

La montre « ERY » se recommande particulièrement aux missionnaires tant par sa solidité que par sa précision.

Elle est en vente chez tous les bons horlogers



ERY



détestables d'une pensée précipitée et confuse, orgueilleuse et arbitraire et (ce qui chez l'homme de vérité qu'est Tolstoï est un spectacle émouvant) même malhonnête.

Car, positivement, le plus sincère de tous les artistes, l'apôtre noble et exemplaire de l'éthique qu'est Tolstoï, ce grand homme qui atteint presque à la sainteté, joue comme penseur théorique un jeu mauvais et faux. Pour fourrer dans son sac philosophique l'univers infini de l'esprit, il commence par un tour grossier de passe-passe, consistant à simplifier d'abord tous les problèmes de telle façon qu'ils deviennent minces et maniables comme des cartes. Ensuite, avec une simplicité puérile, il établit en premier lieu le concept de « l' » homme, puis ceux « du » bien, « du » mal, « du » péché, de « la » sensualité, de « la » fraternité, de « la » foi. Alors il mêle gaillardement les cartes, brandit « l' » amour comme atout et, voyez, il a gagné! Dans une petite heure tout le problème de l'univers qui a été étudié par des millions de générations humaines se trouve résolu sur la table à écrire d'Iasnaïa Poliana, et le vieil homme est tout étonné; ses yeux sont clairs comme ceux d'un enfant, ses lèvres grises sourient de bonheur; il est surpris, longuement surpris, de voir « comme pourtant tout est simple! » Comment s'expliquer alors que tous les philosophes, tous les esprits qui, depuis mille ans, gisent dans mille cercueils en mille pays, aient torturé si douloureusement et avec tant de complication leur esprit au lieu de remarquer que toute « la vérité était contenue dans l'Evangile », aussi claire que le soleil — pourvu que comme lui, Léon Nicolaïewitch, l'a fait en l'an du Seigneur 1878 « on l'ait compris comme il fallait, pour la première fois depuis dix-huits cents ans » et qu'enfin on ait nettoyé le message divin de son « plâtrage »? (Ce sont ses propres mots!)

Désormais, donc, c'en sera fini de toutes les peines et de tous les tourments; les hommes seront forcés de reconnaître combien la vie est simple à vivre : ce qui gêne, on le jette tout bonnement sous la table; on supprime l'art, la culture, la religion, le mariage; de la sorte « le » mal et « le » péché sont pour toujours liquidés et, si chacun laboure sa terre, pétrit son pain et confectionne ses chaussures, il n'y a plus de propriété, plus d'Etat, plus d'autorité, il n'y a plus que le pur royaume de Dieu sur la terre. Alors « Dieu est l'amour et l'amour est le but de la vie ». Donc loin de nous tous les livres! Plus de pensée ni de travail intellectuel! « L' » amour suffit et dès demain il peut être réalité, « pourvu que les hommes le veuillent ».

QUESTIONS AUX PARTIS

Elles sont posées par M. Thierry Maulnier dans le dernier numéro de Combat :

Nous posons à tous les hommes de bonne foi, militants ou non des partis, nous posons à tous les esprits libres cette question : Y a-t-il un seul des principes posés ci-dessous à l'évidence duquel ils puissent se soustraire, quelles que soient leurs opinions, quelle que soit leur formation syndicaliste, socialiste ou monarchiste ?

1° La lutte des classes n'est pas une invention des révolutionnaires, mais le résultat naturel de la structure même de la société existante. Le problème n'est pas de combattre la lutte des classes de l'extérieur, par la réconciliation ou la répression (négation idéale du problème ou suppression réelle de ceux qui le posent), mais de transformer la structure sociale qui l'a provoquée.

2° La démocratie libérale est l'aspect politique de l'actuelle structure sociale comme le capitalisme libéral en est l'aspect économique. C'est l'ensemble de cette structure qui doit être transformé.

3° Concrètement, la démocratie libérale se définit comme

le régime où, toutes les distinctions sociales étant abolies, hors celle de la richesse, le pouvoir théorique est fondé sur le suffrage et le pouvoir réel sur l'argent.

4° La domination de l'argent dans la société actuelle pèse non seulement, matériellement, sur les travailleurs, mais, politiquement, sur l'appareil de l'Etat. Il n'y a donc aucune raison pour que les intérêts des travailleurs et les intérêts de la nation, également aux prises avec la puissance de l'argent, soient opposés. Le nationalisme ne comporte pas nécessairement la volonté de maintenir l'asservissement du prolétariat. La libération du prolétariat ne comporte pas nécessairement la destruction du cadre national.

5° Du fait que le prolétariat est opprimé dans la société actuelle ne résulte pas, pour ce prolétariat, un droit *exclusif* à créer les valeurs et à assumer le gouvernement de la société de demain : mais il en résulte un droit, pour le prolétariat, à revendiquer sa part dans cette société. Le syndicalisme est l'arme de cette revendication.

6° Nul ne peut nier l'existence dans la société, et notamment dans la société française, de nombreuses classes intermédiaires entre les détenteurs de la puissance capitaliste et le prolétariat industriel. D'où résulte la nécessité d'une transformation sociale ayant pour résultat non d'établir une dictature de classe sur les autres catégories de la nation, mais de soustraire toutes les catégories de la nation à la domination d'une classe.

LA CRISE ALLEMANDE

Dans la Tribune des Nations, M. Pierre Dominique dit de la « signification du mouvement » :

Qu'est-ce que cela signifie? Que la Reichswehr est matée? Nullement. Que le Parti l'emporte? Nullement. Himmler n'a pas eu le ministère de l'Intérieur. Goering est nommé maréchal, mais reste subordonné à Keitel. Le Conseil privé n'est nullement entre les mains du Parti. Le chef que les nazis auraient voulu voir à la tête de la Reichswehr, von Reichenau, est envoyé en Prusse Orientale.

Sans doute, le maréchal von Blomberg est éliminé, et le général von Fritsch et vingt-neuf généraux avec soixante colonels. L'armée allemande est décapitée, un peu — bien que moins brutalement — comme le fut l'armée russe au moment de l'affaire Toukhatchewski. Mais la Reichswehr, encore une fois, demeure aussi puissante qu'hier. Peut-être plus mécontente, à cause des nombreuses mises à la retraite et aussi de très nombreuses démissions.

Par ailleurs, M. Schacht s'en va; les industriels continueront leur opposition; les hobereaux aussi; le problème économique pourrait être, au lendemain du départ de M. Schacht celui sur lequel butera tout le régime. C'est une affaire qui sera réglée au cours des prochains mois. Tout ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que le nombre des ennemis du Parti (sinon du régime) n'a pas diminué. Le III^e Reich a mis contre lui les juifs, les catholiques, les protestants, la II^e et la III^e Internationale, la grosse industrie, l'agriculture, la Reichswehr. C'est beaucoup. D'autant qu'il n'est pas parvenu à vraiment assainir la situation extérieure. Il aura de plus en plus besoin de succès diplomatiques, et le premier échec grave sur le terrain international pourra — si M. Goering ne réussit pas aussi bien qu'il croit pouvoir le faire, dans le domaine du plan de quatre ans — lui être fatal.

Toutefois, il faut ajouter que la concentration politico-militaire à laquelle nous venons d'assister fait du III^e Reich la machine peut-être la mieux montée du monde et la plus capable d'une action immédiate où les forces de l'Etat seraient employées au maximum.

Conférences Cardinal Mercier

GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

19^e ANNÉE

ET

Grandes Conférences Littéraires

11^e ANNÉE

La prochaine conférence sera faite **mardi**
22 février, à 5 heures (Salle Patria), par

M. Georges PERNOT

Sénateur, ancien ministre de la Justice, président de la Fédération des Ligues françaises de familles nombreuses, président de la Fédération internationale des Ligues de familles nombreuses.

SUJET :

La Famille, planche de salut

Des cartes (10 et 15 francs) pour cette séance sont en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, et à la *Nation Belge*, 50, place de Brouckère

Société Générale de Belgique

Le rapport de la Direction sur l'année 1937 débute par ces considérations générales sur la situation économique internationale :

L'année 1937 a présenté tous les caractères d'une grande activité économique. La production industrielle, dont le redressement s'était généralisé dès l'année dernière, a atteint, en effet, de nouveaux maxima dans la plupart des pays. Cependant, dans certains d'entre eux on a pu distinguer, au cours de ces derniers mois, un arrêt du mouvement ascensionnel, voire un ralentissement notable. Une différence assez nette s'est d'ailleurs marquée à cet égard entre l'Ancien et le Nouveau Continent. Relativement modéré en Europe, ce ralentissement s'est, au contraire, développé plus rapidement et plus profondément aux Etats-Unis, l'un des rares pays cependant où le degré d'activité de 1929 n'avait pas encore été retrouvé.

La vive reprise des échanges internationaux qui s'était manifestée dès l'année précédente s'est poursuivie pendant toute la première partie de 1937. Pour la première fois depuis huit ans, le quantum du commerce mondial a pratiquement regagné le niveau de 1929.

Dans ce domaine, le monde envisage avec satisfaction le rapprochement anglo-américain : la signature d'un accord commercial entre ces deux puissances, dont le commerce extérieur représente plus du quart des échanges mondiaux, favoriserait le développement de ces derniers. Le retour à une plus grande liberté du commerce international, dont cet accord constituerait la première phase, revêtirait d'ailleurs autant d'intérêt pour les pays industriels que pour les pays agricoles. Chaque nation pourrait, en effet, porter son effort sur les fabrications pour lesquelles elle est économiquement le plus apte; on s'acheminerait de cette manière aussi bien vers l'arrêt de l'industrialisation artificielle de certains pays neufs que vers l'abandon de la politique d'intensification de la production agricole des vieilles nations industrielles.

Au cours de la dernière partie de l'année, le commerce international et l'activité industrielle ont, malheureusement, témoigné d'une certaine faiblesse.

En fait, les premiers symptômes de ce ralentissement avaient pu être observés dès le début de l'année. L'un des indices les plus sensibles à cet égard fut celui des prix des matières premières.

Après avoir marqué une hausse extraordinairement rapide, qui les avait portés en six mois à 160 % du niveau moyen du premier semestre 1936, les prix des principales matières pre-

mières industrielles et agricoles ont subi, dès la fin du mois de mars 1937, une réaction violente qui les a ramenés, à la fin de la même année, à un niveau pratiquement équivalent à celui où ils se trouvaient dix-huit mois auparavant.

L'évolution des cours des actions, bien qu'ayant été assez différente selon les pays, a présenté dans l'ensemble les mêmes caractéristiques que celle des prix. A cet égard, la réaction de Wall Street d'août 1937 ne l'a cédé en rien, ni en rapidité, ni en ampleur, à celle d'octobre 1929 : en trois mois les cours des actions industrielles ont, en effet, baissé de 37 %.

La hausse du taux de l'intérêt sur le marché des capitaux à long terme, qui était apparue sporadiquement dès la fin de 1936, a montré une tendance à se généraliser. Sur le marché de l'argent à court terme, au contraire, les taux sont restés exceptionnellement bas.

L'écart manifestement trop grand entre les taux d'intérêt à court et à long terme traduit bien la situation anormale découlant de l'existence d'énormes capitaux flottants, d'une part, et de la pénurie des investissements, d'autre part.

La réserve dont témoigne aujourd'hui l'épargnant vis-à-vis des investissements de capitaux à long terme est simplement le reflet des craintes qu'il éprouve, non seulement à l'égard de la situation politique, mais aussi à l'égard des interventions malencontreuses et souvent arbitraires des pouvoirs publics. Cet état d'esprit explique clairement la préférence marquée par le public pour les placements à court terme.

D'ailleurs, le taux de ces derniers qui, dans un marché libre, constitue un élément régulateur extrêmement précieux, est souvent faussé par l'action d'organismes officiels s'opposant artificiellement à la tendance naturelle du marché.

Enfin, c'est probablement dans ce vaste problème du crédit que le dirigisme et l'interventionnisme exagérés ont joué le rôle le plus marqué, et aussi le plus dangereux pour l'avenir.

En ce qui concerne le problème des monnaies, l'année 1937 fut franchement décevante. Alors que l'on était en droit d'espérer que la conclusion de l'accord tripartite d'octobre 1936 constituerait le premier pas dans la voie d'un règlement plus général du problème des changes, le désordre monétaire n'a fait qu'augmenter : devenu monnaie flottante, le franc français s'est progressivement déprécié jusqu'à 50 % de sa valeur d'avant octobre 1936.

Bien que maintenu à une parité fixe par les autorités américaines, le dollar connut des fortunes diverses, tout en restant néanmoins dans les limites de ses points d'or sur les principales places financières. Très recherché au début de l'année, au moment de la panique de l'or, il fut, au contraire, sinon menacé, du moins largement offert au début de novembre. La succession de ces deux phénomènes, à six mois d'intervalle, fournit un exemple symptomatique de la nervosité des esprits devant l'insécurité que créent les gouvernements lorsqu'ils vont trop loin dans la voie de l'interventionnisme.

Dans les pays du bloc sterling la livre est restée très stable, mais des velléités d'indépendance sont apparues du côté des pays scandinaves. La Suède notamment a éprouvé, à un moment donné, certaines craintes de se voir entraînée dans une hausse exagérée des prix par suite de son rattachement trop rigide à la livre sterling. En dernière analyse, le pays a préféré ne pas suivre une politique monétaire indépendante.

Il est à souhaiter que les déceptions subies en 1937 dans le domaine monétaire n'amènent pas l'abandon de l'idée d'un retour graduel des grandes monnaies dirigeantes à un étalon-or plus ou moins assoupli.

La situation politique générale du monde n'a pas non plus gagné en clarté au cours de l'année 1937. Les problèmes de la Méditerranée et de l'Extrême-Orient ont suscité de très graves complications, mettant en jeu les intérêts des pays les plus divers.

En Europe Centrale, la conclusion de divers accords bilatéraux — notamment au sujet du régime des minorités — a pu amener un certain apaisement. Cependant divers problèmes importants touchant ces pays attendent encore d'être résolus.

Enfin, les Etats-Unis ont à peine amendé leur politique de non-intervention vis-à-vis des pays non-américains. Il ne paraît guère douteux que leur abstention totale a eu pour effet, non seulement d'obliger un monde anémié à entreprendre un réarmement coûteux, mais aussi de laisser croire à certains pays que la meilleure politique était celle du fait accompli.

Il est à peine besoin de souligner que ces divers problèmes de la

politique internationale ont accru encore le sentiment général d'insécurité qui empêche une reprise saine et durable.

* * *

De tous les pays européens, la Grande-Bretagne reste indiscutablement celui qui offre la résistance la plus marquée aux remous actuels de l'économie mondiale.

Poursuivant sa politique traditionnelle, exempte de déclaration tapageuse ou de manœuvre interventionniste spectaculaire, l'Angleterre a pu profiter, au cours de l'année 1937, d'une stabilité relative de ses divers indices économiques, digne d'être soulignée : l'activité industrielle a atteint un niveau-record dépassant de 25 % celui de 1929, et les derniers mois de l'année n'ont pas même laissé apparaître le moindre ralentissement. Sans doute les cours des actions ont-ils subi un recul notable, mais ici encore cette chute est restée la moins sévère de celles qui se sont manifestées sur les places financières importantes.

Le taux de l'argent à long terme s'est raffermi modérément, mais celui de l'argent à court terme est resté continuellement au niveau le plus bas. Sur le marché des capitaux on a pu noter avec satisfaction un courant d'opinion assez prononcé en faveur de la reprise des placements à l'étranger.

Bien que l'année 1937 ait été, pour de nombreux pays, une année de revendications sociales assez vives, les salaires anglais ont témoigné d'une stabilité exceptionnelle; l'augmentation générale des salaires s'est limitée à 4 %, alors qu'en Belgique elle a atteint 12 % dans l'ensemble et 18 % dans l'industrie lourde.

L'esprit naturellement pondéré de la population britannique, la saine compréhension des problèmes économiques qui lui est particulière, la prudence de ses gouvernants font de la Grande-Bretagne l'un des pays les plus sains au point de vue économique et social. Malgré les charges écrasantes que lui impose le réarmement du pays, l'armature économique de l'Angleterre reste la plus solide d'Europe.

Un contraste particulièrement frappant apparaît à cet égard lorsque l'on compare l'économie anglaise et l'économie américaine. Les Etats-Unis sont, en effet, le pays où les conditions économiques sont le plus variables. La chute des cours y a été plus violente que partout ailleurs, et la diminution de l'activité de certaines industries s'y est accentuée avec une rapidité sans précédent.

L'ampleur et la fréquence des oscillations de la vie économique américaine ne sont d'ailleurs pas un effet du hasard. Elles sont le résultat évident du caractère désordonné des décisions prises par les gouvernants de ce pays et de la désinvolture avec laquelle ils se détournent de l'orthodoxie et des règles consacrées ailleurs par une longue tradition. En matière budgétaire, par exemple, il est difficile de croire que le fait d'avoir doublé la dette publique en cinq ans ne doive pas, à plus ou moins longue échéance, avoir des répercussions défavorables sur la situation des Etats-Unis. Quant aux diverses interventions du Gouvernement, elles ont eu souvent un caractère d'arbitraire ou d'exagération tel qu'elles devaient fatalement ébranler la confiance des hommes d'affaires américains.

En Europe continentale, l'un des faits les plus saillants de l'année fut l'évolution de la situation en France. Il est encore difficile de dire si, au terme de l'année 1937, les perspectives de redressement de l'économie française sont ou non meilleures qu'un an auparavant. On peut cependant espérer que le bon sens français fera la part des exagérations contenues dans le programme primitif, trop radical, des revendications sociales.

L'expérience française aura appris, à tout le moins, qu'on ne viole pas impunément certaines lois éternelles et, en tout premier lieu, la loi du Travail.

Les autres pays de l'ancien bloc-or ont parfaitement suivi l'évolution de la conjoncture mondiale. La Hollande et la Suisse sont apparues, dans cette période d'insécurité, comme des pays-refuges par excellence pour les capitaux en quête de stabilité.

Les pays scandinaves et les pays baltes ont poursuivi normalement leur développement économique.

Quant aux pays agricoles de l'Europe Orientale et Sud-Orientale, leur situation s'est nettement améliorée du fait du redressement des prix des produits de la terre. Il convient toutefois de faire certaines réserves à ce sujet : on ne doit pas perdre de vue, en effet, que l'activité agricole de certains pays européens s'est amplifiée quelque peu artificiellement, au préjudice de celle des pays à bas prix de revient.

CAISSE GÉNÉRALE DE REPORTS ET DE DÉPÔTS

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Rapport du Conseil d'administration.

MESSIEURS,

Le Bilan au 31 décembre 1937 que nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation accuse un bénéfice de fr. 48.770.503,12.

Déduction faite des intérêts des dépôts, des frais généraux et des charges diverses, il reste un solde disponible de fr. 18.616.737,43.

Nous vous proposons de doter la Réserve extraordinaire d'une somme de 880.250 francs. Nos réserves légales et extraordinaire atteindront ainsi un total de 73.000.000 francs.

Le reliquat des bénéfices, après ce prélèvement, permet la répartition d'un dividende de 135 francs par action, soit fr. 102,33 impôt déduit. Nous vous proposons d'en autoriser le paiement à dater du 2 mars.

Le taux d'escompte officiel a été maintenu pendant tout l'exercice à 2 %; le taux d'escompte hors banque a varié de 1 7/8 % à 7/8 %.

Le taux moyen de l'intérêt bonifié à nos comptes de quinzaine a été de 1,04 % contre 1,44 % en 1936 et 1,73 % en 1935.

Notre Etablissement a participé aux syndicats de prise ferme des obligations 4 % Ville de Liège, des obligations 4 % Ville de Gand, des obligations 4 % de la Société Nationale des Chemins de fer belges. Il a pris part au placement de l'emprunt 3 1/2 % et des Bons 2 1/2 % de l'Etat belge et de l'emprunt 3 1/2 % de la Colonie.

Bilan arrêté au 31 décembre 1937.

ACTIF

<i>Disponible et réalisable.</i>	
Caisse, Banque Nationale et	
Chèques postauxfr.	215.614.286,17
Coupons, Monnaies étrangères	1.785.362,77
Banquiers	334.186.897,14
	<hr/>
	551.586.546,08
Portefeuille :	
Effets à recevoir	106.874.274,43
» à encaisser	31.164.133,04
	<hr/>
	138.038.407,47
Prêts sur titres :	
Echéance 31 déc. 1937.	49.738.360,46
» janvier 1938.	208.782.831,12
» février 1938.	423.680.585,95
» mars 1938.	60.285.926,16
» avril et au delà.	4.787.556,96
	<hr/>
	747.275.260,65
Valeurs à réaliser	6.819.916,00
Valeurs de la Réserve légale	32.000.000,00
Institut de réescompte et de garantie : 85 parts de 100.000 francs libérées de 20 %	1.700.000,00
Comptes divers	7.086.777,60
<i>Immobilisé.</i>	
Valeurs de la Réserve extraordinaire	40.119.750,00
	<hr/>
	Fr. 1.524.626.657,80

PASSIF

<i>Non exigible.</i>	
Capital	fr. 320.000.000,00
Réserve légale	32.000.000,00
» extraordinaire	40.119.750,00
	<hr/>
	72.119.750,00
<i>Exigible.</i>	
Comptes à vue	337.731.203,67
» Banquiers, à vue »	47.761.119,51
» de quinzaine	654.812.000,00
Comptes à terme (30 jours et moins)	66.537.000,00
Comptes à terme (au delà de 30 jours).	5.761.000,00
	<hr/>
	1.112.602.323,18
Comptes divers	1.287.847,13
Profits et Pertes	18.616.737,49
	<hr/>
Fr.	1.524.626.657,80

Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1937.

DÉBIT

Intérêts des comptes de dépôts	fr. 11.082.466,43
Réescompte	692.365,91
Frais généraux	16.471.171,69
Frais de publicité.	177.907,95
Taxes et impôts.	1.639.125,20
Immeuble, Matériel, Mobilier, Entretien	90.728,51
Bénéfice.	18.616.737,43
<i>Répartition (art. 51 des Statuts) :</i>	
Premier dividende à 128.000 actions : 125 francs	fr. 16.000.000,00
Prélèvements faits suivant les §§ 8 et 9 de l'art. 51 des statuts.	82.804,66
Second dividende à 128.000 actions : 10 francs.	1.280.000,00
Réserve extraordinaire.	880.250,00
Report à nouveau.	373.682,77
	<hr/>
Fr.	18.616.737,43

COMPTES D'ORDRE

Actifs donnés en garantie pour compte pro- pre	fr. 46.553.050,07
Garanties et cautions données pour compte de tiers.	5.102.208,62
Garanties réelles reçues de tiers.	915.263.744,00
Dépôts à découvert	984.781.385,00
Divers.	20.803.476,77

Fr. 48.770.503,12

CRÉDIT

Solde reporté de l'exercice 1936.	fr. 113.324,73
Intérêts et Commissions	43.420.431,74
Produits des Valeurs des Réserves.	1.788.691,78
Divers.	3.448.054,87
	<hr/>
Fr.	48.770.503,12

VOUS DEVEZ POSSÉDER
UN STYLO



GRAFEX

RÉSERVOIR DE SATISFACTION
FABRICATION CONSCIENCIEUSE DIGNE DE L'INDUSTRIE BELGE
GRAND PRIX ANVERS 1930

EXIGEZ-LE DANS TOUTES LES BONNES PAPETERIES

Pour le Gros : E. GRAFEX • 231, Rue Victor Rauter • Bruxelles

Le Stylo GRAFEX intégralement Belge, exécuté avec une machinerie remarquable et inédite, les meilleures matières et le maximum de soin, n'est pas grevé de frais onéreux de change, douane, multiples intermédiaires et publicité tapageuse. En le choisissant vous bénéficiez de la plus haute qualité pour le plus juste prix et vous réservez au Pays des capitaux et du travail.

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neuhaus
Confiseur

USINE

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Tél. 12.63.59

" PATRIA "

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- 1. THÉÂTRE PATRIA**
740 places assises
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.
- 2. Salle des CONFÉRENCES**
225 fauteuils
Estrade et installation pour projections lumineuses.
- 3. Vaste HALL avec buffet**
400 mètres carrés.
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.
(Pick-up).
- 4. Locaux spacieux et confortables**
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

Une réalisation
merveilleuse des

FONDERIES DU LION

FRANCS-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu



Poêles Parisiens
Poêles Flamands
Poêles Crapauds
Poêles Triangulaires
Cuisinières
Poêles Buffet
Foyers
Dressoirs



Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre

UN CHEF d'OEUVRE



Le " Buffet- Cuisinière " Ciney

Le « foyer » chauffe l'appartement.
Le « buffet » cuit les aliments.
Et c'est un meuble ravissant.
Email extérieur et intérieur, plu-
sieurs fours et une propreté
constante.

La description complète du buffet-
cuisinière Ciney est présentée
dans la jolie brochure « Le meuble
qui chauffe », envoyée gratuite-
ment sur demande par les Forges
de Ciney, à Ciney.

La vie moderne l'atten-
dait, Ciney l'a créé. Un
même appareil servant
de poêle continu et de
cuisinière et "meublant"
élégamment un appar-
tement : voilà ce qui
convient à de nombreux
intérieurs à la fois pra-
tiques et confortables.
Voilà ce que Ciney a
réalisé : un chef-d'œuvre.

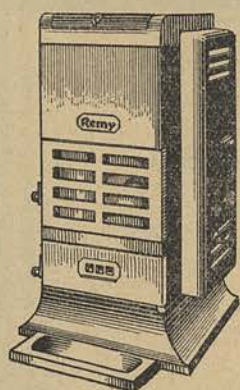
LES FORGES DE CINEY S
A



Le "REMY"

FOYERS ET CALORIFÈRES

BREVETÉ DÉPOSÉ



Rendement unique, garanti par des essais officiels aux Laboratoires des Arts et Métiers à Paris

89 %

de rendement moyen

UNIQUE

Prix sans concurrence pour leur capacité de chauffe

S. A. des Fonderies de l'Eau-Noire

COUVIN (Belgique)

CUISINIÈRES — CRAPAUDS — TRIANGULAIRES

FOURNEAUX DE CUISINE

Poêles pour grands halls

Cuisinières
de la plus petite de ménage à l'installation la plus importante.

Pour PENSIONNATS, INSTITUTS, COUVENTS, ÉCOLES MÉNAGÈRES CASERNES, etc.

KUPPERSBUSCH

SALLES D'EXPOSITION

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

Établissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télegr. : DEWITTELIT.

Téléph. COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres — inclus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerie, draps, essuies, toilettes, nappes serviettes pour couvents et institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS ÉPONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

POÊLES GODIN

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, BRUXELLES
et à Guise (Aisne) France

EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET M-LAINE

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus pour Communautés

FILATURE et TISSAGE de JUTE

PAPER-LINED BAGS

GOOSSENS Frères

BELGIAN JUTE and LINEN MILLS

ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193

Télegr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMNETS, etc.

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique
Textile-Pepinster.



Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaspés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écorus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et soie.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS

Maison fondée en 1680



Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

DRAPS DE BILLARD

LAINES A TRICOTER

Laines pour Bonneteries et Tissages

• • •

Les Laines de Ste-Gudule

Chaussée de Menin MOUSCRON

Prix spéciaux aux communautés se recommandant de la Revue



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

TISSUS FILTRANTS HAUWEL

LES SPÉCIALISTES POUR VOS FILTRATIONS

Leur production spécialisée permet seule de résoudre tous les problèmes de filtration

Tél. : 11.73.26

Direction et laboratoires : 39, rue Bosquet, BRUXELLES

Usines à Courtrai et Halluin

Tissage de Soieries

DE VOS FRÈRES S. A.

WAEREGH+M [Belgique]

SOIERIES : Crêpe de Chine (belles qualités) — Crêpe sablé — Crêpe Maromat — Toile de soie — Crêpe satin — Satins pour processions.

DOUBLURES : Brochés — Crêpes façonnés — Satins — Serges, etc.

*Vos jolies robes resteront fraîches,
si vous les faites
en Tobralco.*

Un tissu garanti () par Tootal.*



CHOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R) nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

Nouveau prix :

fr. 10⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92cm.

(*) LA GARANTIE TOOTAL :

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lisière.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.

TOOTAL (Dépt. E) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

Séb. Polis Verviers

Téléphones : 122.04 - 124.70
Part. : 122.05 - 107.56

Télégr. : SELIS
V Code 1929

Importation directe
des pays d'origine
de laines de toutes
— provenances —

Stock important en toutes qualités

La Chemiserie

Anciens Etablissements ELIE FLACHE, s. a.
20, Quai des Moines, GAND—Bureaux : 15, rue Traversière

**Chemises, Cols,
Pyjamas, Robes de chambre**
Tissus SERVICERTUS en exclusivité

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

**Filature - - Tissage
A prêt & Teinturerie**

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLÉSIASTIQUES

TISSAGE DE COTON

La Coriandre

Société Anonyme

Bureaux et Magasins:

rue de la Coriandre, GAND

Spécialité d'Articles Blancs, Teints et Imprimés
pour toutes Lingeries

Téléphones 103.14 — 129.99 — 184.55

USINES A GAND ET A SLEIDINGE

Spécialité de Linge de Table

Couvre-lits — Couvertures
Toiles pur fil mixtes et
coton pour draps de lit —
Taies d'oreillers — Ser-
viettes de toilette en tissu
éponge et damassé

Maison Ed. TOUSSAINT

13, rue Philippe-de-Champagne, 13

BRUXELLES

Téléph. 11,61,20

Compte Chèques
Postaux : 8931

Reg. Com. Brux.
N° 7691-7692

Filature de Laine Cardée Hauzeur-Gerard Fils VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés,
flanelles et sous-vêtements, en pure laine
et en mélange laine et coton
Fils fantasies pour la robe

807

JACQUES DRIESSEN

Anciens Etablissements

I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

GROUPEMENTS RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS
49 à 53, rue Tranchée
Téléph. 156 20 (2 lignes)


ANVERS
16, rue des Récollets
Téléph. 202.23

Le Bon Pain produit par la meilleure farine provenant des
MOULINS « CONCORDIA », à AUVELAIS-GROGNEAUX
LE PLUS ANCIEN MOULIN DE BELGIQUE
 (Le premier moulin de Grogneaux fut construit par les religieux de
 l'Abbaye de Floreffe en 1138)
 Complètement transformé et modernisé en 1931
PRODUCTION JOURNALIÈRE : 55.000 KILOS BLÉ
 Farines supérieures pour boulangerie et pâtisserie
OOO - Extra - Gruau
 Franco toutes gares par wagon ou domicile par auto
 Téléph. : Tamines 22

Moulins "Métropole"
 Société anonyme
Schooten-lez-Anvers
 ◀▶
Farines de haute qualité
 Spécialité de farines supérieures
 OOO — EXTRA — GRUAU
 Nos sons, rebulets et remoulanges se recommandent
 Livraisons franco toute gare Tél. Anvers 586.70 - 583.47

IMPORTATION DIRECTE
 des Grands Vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Oporto,
 de Champagnes et de Liqueurs de marques
Em. De Ridder-Laenen & Fils
27, Grand'Place **MALINES**
 Maison fondée en 1854 Reg. du Com. n° 269
 Chèques postaux 365.80 — Téléphone 158 —
 Entrepôts particuliers :
Tuileries (Dyle), 10 **Longue rue des Bateaux, 61**
VIN DE MESSE

VOUS DÉSIREZ ACHETER DU SIROP!
 Demandez échantillons et prix
 à l'adresse suivante :
Siroperie MEURENS, à Aubel
Sirop mélangé, marque POMONA
3 QUALITÉS : Sirop purs fruits, poires et pommes,
gelées de poires (Spécialité)
 Téléph. Aubel N° 9 Reg. du Comm. Verviers 12153

PORTO - SHERRY - MADÈRE - MALAGA
Bordeaux - Bourgognes - Champagnes - Spiritueux

 Demandez notre Prix courant general (gros-détail)
 Siège social : **BOULEVARD ÉMILE JACQMAIN, 50, BRUXELLES**
 Téléphone **17.53.69** R. C. Bruxelles **8574**

VINS des COTEAUX de l'HARRACH
 des RR. PP. Missionnaires d'Afrique
(Pères Blancs)
 Spécialité de vins de messe et de dessert
 Dépositaire :
Edw. Moortgat-Meeus
33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES
 Tél. 381 O. Ohèq. 173.03
Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN
 Société Anonyme
Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES
VINS FINS
 Grande réserve de Vins de BORDEAUX, BOURGOGNE
 PORTO en bouteilles et en cercles
Vins Mousseux et Champagnes

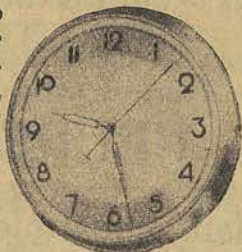
1720 - 1937
Depuis 220 ans PAS DE BONNE CAVE
 PAS DE BONS REPAS
 Sans les grands Vins de BOURGOGNE des
Éts Liger-Belair & Fils
 Propriétaires à NUIITS-ST-GEORGES et VOSNE-ROMANEE
 Agent général : **A. KNAEPEN**
43, rue de l'Application, AUDERGHEM - T. 48.38.74

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

L'horloge électrique
KIENZLE pour
pensionnats, cou-
vents, bureaux,
cours, **NE DOIT
JAMAIS ÊTRE
REMISE A
L'HEURE** car elle
donne toujours



l'heure exacte, ni remontée, ni réparée.

KIENZLE
électrique

précis
comme le soleil

KIENZLE ÉLECTRIC
12, rue Vanderlinden
BRUXELLES

Glycérines distillées, pharmaceutiques
Savons mous, Savons durs
Savons de ménage, Savons liquides

SOCIÉTÉ ANONYME DES

Établissements Industriels LOUIS PITZ

Rue Van den Peereboom, 57

Téléphones : 512.94-535.99 Borgerhout-Anvers

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

**MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERIO-
DIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES**

L'efficacité toute spéciale de l'anti-
douleur "LA CROIX BLANCHE,"
trouve sa source dans la "synergie
des composants", c'est-à-dire
l'exaltation des propriétés parti-
culières de chacun des ingrédients
par leur association mutuelle.
Grâce à elle chacun d'eux ap-
porte à l'ensemble son effica-
cité propre et pleine tout en n'y
figurant qu'en dose très réduite
d'où toxicité nulle, tolérance par-
faite, absence de toute réaction
secondaire désagréable. Les cal-
mants exercent souvent
un effet dépressif sur les sys-
tème nerveux et circula-
toire, et provoquent de
la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas
pour l'antidouleur "LA CROIX
BLANCHE," qui compte aussi parmi
ses ingrédients un élément
tonifiant, dont la présence a pour
effet d'annihiler l'influence dépri-
mante des éléments calmants de
l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLAN-
CHE," a maintenant plus de 35
ans d'existence. Grâce à ses
qualités réelles il a su conquérir
la confiance des malades et
s'imposer dans la majeure
partie du monde civil-
lisé. Quiconque en a fait
l'essai, continue à en faire
sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYSENS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES

CHICORÉES BOSSUT

Successesseur M. CLAEYSSENS

(Fondée en 1892)

PONT-A-CHIN près Tournai

Qualité, pureté garantie sur facture
Prix sans concurrence à qualité égale

Demandez prix en **FIXANT QUANTITÉS**

EAU DE JAVEL **MOVA**
CRISTAUX DE SOUDE
SALINES
PRODUITS CHIMIQUES

Établ. Mostaert-Vanneste

Anclonnement Vanneste-Van Gheluwe

Rue de la Fonderie, 15 à 25, ROULERS

Téléphone 46

Maurice VAN ASSCHE

Ex-policier judiciaire des Parquet et Sécurité militaire, ancien élève de l'École belge de Criminologie, directeur-propriétaire de la Centrale Belge d'Information

BRUXELLES — 23, avenue EMILE MAX, 23 — BRUXELLES

Téléphone 33.73.52 Reg. du Comm. 82356 C. C. P. 52038

RECHERCHE preuves et témoins ; griefs précis et faits nouveaux ; opportunité d'actions en justice dans tous litiges civils et commerciaux.

RENSEIGNE en prévision d'associations ou commandites : démasque les contrefacteur ; concurrent déloyal, espion commercial, saboteur, auteurs de divulgations ou menaces.

CONTROLE les agissements d'enfants prodigues ou dangereusement liés, d'intendants, gerants, caissiers, représentants, etc.

ENQUÊTE sur origines, antécédents, réputation, religion, fortune, caractère, conduites, relations. (Devoir qui s'impose avant tout mariage et qui se justifie par la gravité de cet acte)

Vingt-trois années de probité professionnelle justifient la notoriété acquise par l'informateur MAURICE VAN ASSCHE

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les
LANGUES VIVANTES
mais les enseigne BIEN

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

LE LAIT "VITALY"

Sauve les nourrissons,

Favorise la croissance des enfants,

Prépare une jeunesse vigoureuse,

Soutient les vieillards.

Entretient l'énergie des adultes,

Amplifie l'endurance des sportifs,

Revitalise les malades,

LAIT CRU, PUR ET SAIN

étable indemne de tuberculose
Certificat du Ministère de l'Agriculture

176, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 17.50.07

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST

Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18

COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 63

Serges, voiles, camelots, draps, coton divers, toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour processions. — Spécialité d'articles pour communautés religieuses et pour confections

UNION CHARBONNIÈRE du Brabant, S.N.C.

Bureaux et Chantiers :

100, avenue du Port, 100

Téléphone 26.96.66

COMMANDEZ VOS PROVISIONS DE CHARBON CHEZ...

"CHARPORT"

Chantier Charbonnier du Port
Pro Etienne-P. Soubre

31, Quai de Willebroeck,
BRUXELLES

Tél. 26.96.66

vous aurez la certitude d'avoir pu charbon de première qualité à un prix intéressant.



Charbonnière Forestoise E. OLIVIER

71, rue de la Station, Forest-Bruxelles

Téléphones : 44.78.51-44.94.36 Chèques Postaux : 34.477 Reg. du Commerce : 71765

- VENTE DIRECTE -

de la mine aux consommateurs

Dépôt général du « SYNTHRANOIX »
ANTHRACITE SYNTHÉTIQUE

Sté A^{me} FOURS A COKE

de et à QUIÉVRAIN

SPÉCIALITÉ DE COKE LAVÉ DE FONDERIE

Coke spécialement concassé pour chauffage central et feux continus

20/40 — 40/60 & 60/80

Remise par camion de 3 tonnes dans un rayon de 50 kilomètres

Raffinerie
Tirlemontoise
Tirlemont



Exigez le Sucre
scié-rangé
en boîtes de 1 kilo

200,000,000 de francs de dégâts
par an en

Belgique par les RATS!



Détruisez ces dangereux
rongeurs par :

Raxon
DETRUIT TOUS LES RATS

qui vous offre des avan-
tages Incontestables no-
tamment :

1. Inoffensif pour hom-
mes et animaux domes-
tiques ;
2. Efficacité de 100 % ;
3. Conservation illimitée

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes

SOC. AN. DES

Établissements AEROXON

Rue Léopold, 76, MALINES

Tél. 807

LUXECO

PARQUETS LUXUEUX - ÉCONOMIQUE

21, rue des Tanneurs Téléphone : 250.75
ANVERS

TOUS GENRES DE PARQUETS
A prix égal — Qualité supérieure
Qualité égale — Prix inférieurs

Demandez notre parquet 7 m/m et notre parquet pliant
amovible

Spécialement pour revêtement de planchers anciens

COMPROCIR S.A.

40, Rempart Kipdorp, 40 — ANVERS

Tél. 232.53-321.98-368.71-370.94.

Comprocir donne au plancher un brillant éclatant et durable, le
nettoie radicalement sans l'abîmer.

Comprocir est composé des matières les plus fines des cires solides
qui ne collent pas et entretiennent le plancher sans trop l'engraisser.

Comprocir est en état liquide, par conséquent économique et facile
à l'emploi.

Comprocir a une odeur agréable et des qualités désinfectantes.